

01.10.2008

**N°5900<sup>P</sup>**  
**CHAMBRE DES DEPUTES**  
Session ordinaire 2007 - 2008

---

**P R O J E T D E L O I**

**concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2009**

\* \* \*

**VOLUME II**

**PROGRAMME PLURIANNUEL DES DEPENSES EN CAPITAL 2008-2012**  
**(01.10.2008)**

## EXPOSE INTRODUCTIF

Dans sa déclaration du 4 août 2004 devant la Chambre des Députés, le Gouvernement a insisté sur le fait qu'il veillera à maintenir la solidité actuelle des finances publiques et continuera à mener une politique budgétaire prudente qui vise notamment à maintenir la progression du total des dépenses de l'Etat dans les limites de la croissance économique dans une optique du moyen terme.

En vue d'atteindre cet objectif, il est essentiel de veiller à ce que l'exécution des nombreux projets d'investissements des différents départements ministériels ne dépasse pas les possibilités financières de l'Etat.

Comme l'exécution des grands projets d'infrastructures ne peut être réalisé que dans un cadre pluriannuel, le projet de budget annuel ne permet pas de suivre globalement l'effort financier qui est déployé par l'Etat dans ce domaine.

Ces réflexions ont amené le Gouvernement à dépasser, pour ce qui est des dépenses en capital, le cadre purement annuel du budget de l'Etat et à intégrer la planification de ces dépenses dans une optique pluriannuelle.

Les tableaux et les commentaires qui sont regroupés dans le présent document tendent à mettre en évidence les choix qui ont été effectués par le Gouvernement dans le cadre de la mise au point de ce programme pluriannuel.

Etant donné que le Gouvernement a arrêté ses priorités en fonction des perspectives économiques, financières et sociales actuelles, il est évident qu'au cas où ces perspectives viendraient à se modifier fondamentales dans un sens ou dans l'autre, le Gouvernement ne manquera pas de revoir ses choix et de prendre, le cas échéant, d'autres options dans le cadre de l'actualisation annuelle de ce programme pluriannuel.

La nouvelle version du programme pluriannuel des dépenses extraordinaires qui couvre la période 2008 à 2012, respecte globalement les orientations essentielles qui ont été définies dans le cadre des programmes pluriannuels antérieurs.

A cet égard, il importe de relever que le programme pluriannuel des dépenses en capital est établi conformément à la législation sur la comptabilité de l'Etat. Les dépenses du programme pluriannuel qui sont renseignées dans les tableaux ci-après sous le chapitre A ne tiennent donc pas compte des dépenses de l'Administration centrale qui sont financées par l'intermédiaire des fonds spéciaux de l'Etat ou par l'intermédiaire de certains établissements publics, ni des dépenses en capital qui sont financées par les 2 autres secteurs de l'Administration publique, soit en l'occurrence le secteur des Administrations locales et le secteur de la Sécurité sociale.

Les tableaux qui figurent au chapitre B du présent programme pluriannuel fournissent cependant des renseignements détaillés au sujet de l'évolution des dépenses des principaux fonds spéciaux de l'Etat.

Pour ce qui est des exercices 2007 à 2009, il convient de relever que le total des dépenses d'investissements directes et indirectes de l'Administration centrale évoluera prévisiblement comme suit:

2007.....	1.380.0 millions
2008.....	1.661,0 millions
2009.....	1.774,5 millions

Les dépenses de l'ensemble de l'Administration centrale englobant les fonds spéciaux, les établissements publics et les services de l'Etat à gestion séparée sont analysées plus amplement dans le cadre du Volume III de l'exposé introductif du projet de budget pour 2009. Le Volume III explique également le lien entre les dépenses budgétaires qui figurent au projet de loi budgétaire et les dépenses de l'Administration centrale et de l'Administration publique.



# Programme pluriannuel des dépenses en capital

2008-2012

A) Tableaux



Inspection  
générale des finances

PROGRAMME PLURIANNUEL DES DEPENSES EN CAPITAL  
(2008 - 2012)

Département	Budget 2008	Projet 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Prévision 2012
30 - Ministère d'Etat . . . . .	3.380	2.592	1.961	1.672	1.542
31 - Ministère des affaires étrangères et de l'immigration	40.759	42.553	45.726	46.405	48.318
32 et 33 - Ministère de la Culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche . . . . .	17.238	17.592	19.136	19.667	19.596
34 - Ministère des finances . . . . .	25.683	25.613	25.070	23.631	23.040
35 - Ministère des finances: trésor et budget . . . . .	13.558	14.176	17.256	17.378	17.343
36 - Ministère des finances: dette publique . . . . .	100	45.000	5.000	5.000	5.000
37 - Ministère de la justice . . . . .	9.921	8.842	8.450	9.167	8.999
38 - Ministère de la fonction publique et de la réforme administrative . . . . .	12.033	12.808	16.724	16.716	16.752
39 - Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire . . . . .	52.876	58.487	68.800	80.642	84.119
40 et 41 - Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle . . . . .	27.554	37.729	78.242	80.380	81.665
42 et 43 - Ministère de la famille et de l'intégration . . . . .	72.561	78.225	79.144	82.549	83.947
44 - Ministère de la santé . . . . .	39.414	43.895	41.192	43.115	45.107
45 - Ministère de l'environnement . . . . .	29.097	29.981	31.119	32.184	34.259
46 - Ministère du travail et de l'emploi . . . . .	426	463	446	360	330
47 et 48 - Ministère de la sécurité sociale . . . . .	2.201	474	543	485	610
49 - Ministère de l'agriculture, de la viticulture et du développement rural . . . . .	56.133	57.860	59.317	60.236	61.628
50 - Ministère de l'économie et du commerce extérieur . . .	42.683	38.459	58.590	55.930	56.817
51 - Ministère des classes moyennes, du tourisme et du logement . . . . .	77.937	82.099	85.157	89.223	84.723
52 - Ministère des travaux publics . . . . .	272.966	320.788	316.211	307.404	305.512
53 - Ministère des transports . . . . .	30.665	18.996	20.969	44.196	62.632
54 - Ministère de l'égalité des chances . . . . .	10	10	9	16	11
<b>TOTAL DES DEPENSES . . . . .</b>	<b>827.195</b>	<b>936.640</b>	<b>979.062</b>	<b>1.016.354</b>	<b>1.041.950</b>

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en milliers d'euros



Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>30 - MINISTERE D'ETAT</b>							
<b>Section 30.3 - Conseil d'Etat</b>							
74.010	01.10	Acquisition de machines de bureau .....	1	30	1	15	1
74.020	01.10	Acquisition d'installations de télécommunications .....	7	7	7	7	7
Total des dépenses de la section 30.3 .....			8	37	8	22	8
<b>Section 30.4 - Gouvernement</b>							
74.000	01.10	Acquisition de véhicules automoteurs .....	35	32	-	32	30
74.010	01.10	Acquisition de machines de bureau .....	5	13	5	5	5
74.020	01.10	Réseau radio intégré et unique pour les besoins de divers services publics: acquisition et installation d'équipements; frais accessoires. (Sans distinction d'exercice) .....	125	80	25	25	25
74.040	01.10	Acquisition d'équipements spéciaux .....	27	10	20	20	20
74.050	01.10	Acquisition d'équipements informatiques .....	110	35	40	40	40
74.060	01.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	110	30	35	35	35
74.301	02.00	Haut-Commissariat à la Protection nationale: frais d'acquisition pour la gestion de crises. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1	1	1	1	1
74.305	02.00	Haut-Commissariat à la Protection Nationale: frais d'acquisition d'équipements spéciaux, de bureau et de télécommunication .....	20	23	20	20	30
Total des dépenses de la section 30.4 .....			433	224	146	178	186
<b>Section 30.5 - Conseil économique et social</b>							
74.010	01.10	Acquisition de machines de bureau .....	1	10	10	1	10
74.020	01.10	Acquisition d'installations de télécommunications .....	2	2	1	2	2
74.040	01.10	Acquisition d'équipements spéciaux .....	1	1	13	4	1
Total des dépenses de la section 30.5 .....			4	13	24	7	13
<b>Section 30.6 - Centre de communications du Gouvernement</b>							
74.000	02.00	Acquisition de véhicules automoteurs .....	42	*	45	32	32
74.010	02.00	Acquisition de machines de bureau .....	8	3	8	8	8



## 30.6 - Centre de communications du Gouvernement

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.020	02.00	Acquisition d'installations de télécommunications .....	9	9	10	10	10
74.021	02.00	Acquisition d'installations de télécommunications pour les autres administrations. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	690	750	650	650	650
74.040	02.00	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice) .....	221	216	220	220	220
74.050	02.00	Acquisition d'équipements informatiques .....	60	70	70	70	70
74.051	02.00	Acquisition d'équipements informatiques pour les autres administrations .....	115	555	555	250	120
74.060	02.00	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	50	60	60	60	60
74.061	02.00	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels pour les autres administrations. (Sans distinction d'exercice) .....	520	495	150	150	150
Total des dépenses de la section 30.6 .....			1.715	2.158	1.768	1.450	1.320
<b>Section 30.7 - Cultes</b>							
52.002	08.50	Subside extraordinaire pour la remise en état du presbytère de l'Eglise Protestante du Luxembourg .....	50	-	-	-	-
52.003	08.50	Subside extraordinaire pour la construction d'une nouvelle église orthodoxe .....	50	50	-	-	-
52.004	08.50	Participation aux frais de réfection et de remise en état d'édifices publics à caractère national. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	100	*	*	*	*
Total des dépenses de la section 30.7 .....			200	50	-	-	-
<b>Section 30.8 - Médias et Communications</b>							
51.050	08.40	Participation de l'Etat aux frais de développement du secteur des technologies de l'information et des communications. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	-	*	*	*	*
73.050	08.40	Dépenses dans l'intérêt du développement du secteur des technologies de l'information et des communications. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.000	-	-	-	-
74.000	08.40	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	30	-	-	-
74.010	08.40	Acquisition de machines de bureau .....	3	1	3	3	3
74.011	08.40	Conseil National des Programmes: acquisition de machines de bureau .....	3	*	*	*	*
74.040	08.40	Médias audiovisuels: acquisition d'équipements spéciaux .....	15	76	10	10	10

## 30.8 - Médias et Communications

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.041	08.40	Conseil national des programmes: Acquisition d'équipe- ment spéciaux .....	-	3	3	3	3
		Total des dépenses de la section 30.8 .....	1.021	111	16	16	16
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 30 .....	3.380	2.592	1.961	1.672	1.542

## 31.0 - Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>31 - MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE L'IMMIGRATION</b>							
<b>Section 31.0 - Dépenses générales</b>							
74.040	01.40	Acquisition d'équipements spéciaux .....	2	2	3	3	3
74.050	01.40	Acquisition d'équipements informatiques. (Sans distinction d'exercice) .....	25	25	26	27	28
74.060	01.40	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	10	5	10	11	11
74.250	01.40	Conseil de sécurité: Acquisition de machines de bureau, de mobilier et d'autres équipements. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	-	-	35	66	39
74.300	01.40	Frais d'équipement, et de développement du logiciel, d'un système de réception, de circulation et d'archivage de l'information du Ministère des Affaires étrangères et de ses missions à l'étranger; frais de développement d'un logiciel de gestion financière et du personnel local des missions diplomatiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	150	150	154	158	162
74.311	01.40	Cellule de crise .....	-	*	-	-	-
Total des dépenses de la section 31.0 .....			187	182	228	264	242
<b>Section 31.1 - Relations internationales.- Missions luxembourgeoises à l'étranger</b>							
72.010	01.42	Ambassades, représentations permanentes et autres missions: travaux de construction, de transformation, d'aménagement et de modernisation des immeubles. (Sans distinction d'exercice) .....	400	400	410	420	430
74.070	01.42	Ambassades, représentations permanentes et consulats: acquisition d'oeuvres d'art .....	32	32	32	32	32
74.250	01.42	Acquisition de voitures automobiles, de machines de bureau, de mobilier et d'autres équipements. (Sans distinction d'exercice) .....	570	700	718	735	753
74.251	01.42	Frais d'installation et d'équipement de nouvelles missions luxembourgeoises à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	20	*	150	150	-
Total des dépenses de la section 31.1 .....			1.022	1.132	1.310	1.337	1.215
<b>Section 31.4 - Immigration</b>							
74.000	01.40	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	-	-	18	18

## 31.4 - Immigration

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.250	01.40	Centre de rétention: acquisitions. (Crédit non limitatif).....	5	1	25	50	50
		Total des dépenses de la section 31.4 .....	5	1	25	68	68
<b>Section 31.5 - Direction de la défense</b>							
54.060	02.00	Travaux internationaux à intérêt commun exécutés pour le compte de l'O.T.A.N. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	15	40	50	20	42
54.061	02.00	Participation au financement de travaux internationaux à intérêt commun exécutés par les pays membres de l'O.T.A.N.; contribution au programme N.S.M.A.T.C.C.; contribution au programme A.W.A.C.S.. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.500	1.500	1.500	1.500	1.500
54.062	02.00	Participation au financement d'infrastructures immobilières des organismes internationaux concourant à la défense du pays. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	600	877	1.796	1.154	1.191
74.000	02.00	Acquisition de véhicules automoteurs .....	30	-	-	-	-
93.000	02.10	Alimentation du fonds d'équipement militaire. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	34.650	36.380	38.200	40.000	42.000
		Total des dépenses de la section 31.5 .....	36.795	38.797	41.546	42.674	44.733
<b>Section 31.6 - Défense nationale</b>							
74.000	02.10	Acquisition de véhicules automoteurs. (Sans distinction d'exercice) .....	394	787	345	332	309
74.010	02.10	Acquisition de machines de bureau .....	20	17	20	30	20
74.020	02.10	Acquisition d'installations de télécommunications .....	4	4	4	4	4
74.030	02.10	Acquisition d'appareils médicaux. (Sans distinction d'exercice) .....	42	60	116	118	121
74.040	02.10	Acquisition d'équipements spéciaux .....	135	91	118	178	182
74.050	02.10	Acquisition d'équipements informatiques .....	97	95	105	107	110
74.060	02.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels. (Sans distinction d'exercice) .....	700	687	714	75	75
74.080	02.10	Acquisition de mobilier de bureau .....	5	5	6	6	6
74.300	02.10	Acquisition de matériel de transmission, de détection et de contrôle; acquisition d'installations téléphoniques, d'équipements de transmission de données et de matériel audiovisuel. (Sans distinction d'exercice) .....	51	53	248	254	260
74.310	02.10	Acquisition d'armement et d'équipements connexes. (Sans distinction d'exercice) .....	529	361	105	108	110

## 31.6 - Défense nationale

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.320	02.10	Equipement de casernement et équipement divers. (Sans distinction d'exercice) .....	595	112	453	464	475
74.330	02.10	Matériel de protection n.b.c. ....	117	110	333	333	333
74.340	02.10	Acquisition d'instruments de musique .....	25	26	27	28	29
74.390	02.10	Système de surveillance et d'accès (SDE). (Sans distinction d'exercice) .....	1	13	*	*	*
74.391	02.10	Acquisition de matériel de sport .....	6	5	5	5	5
Total des dépenses de la section 31.6 .....			2.721	2.426	2.599	2.042	2.039
<b>Section 31.7 - Coopération au développement et action humanitaire</b>							
74.250	01.53	Bureaux de coopération dans les pays en développement: acquisitions. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	30	15	19	21	21
Total des dépenses de la section 31.7 .....			30	15	19	21	21
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 31 .....			40.759	42.553	45.726	46.405	48.318

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>32 ET 33 - MINISTERE DE LA CULTURE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE</b>							
<b>Section 32.0 - Culture: dépenses générales</b>							
61.010	08.00	Participation de l'Etat aux frais d'investissement du Centre de musiques amplifiées .....	-	350	-	-	-
63.000	08.20	Participation de l'Etat au financement de la construction et du réaménagement par les communes d'infrastructures culturelles. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	6.000	6.000	6.000	8.000	8.000
63.040	08.10	Musées régionaux: subsides .....	42	42	50	50	50
72.000	08.10	Construction et aménagement du Musée national de la résistance. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	50	50	50	50	5
74.000	08.00	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	-	76	74	50
74.040	08.00	Acquisition d'équipements spéciaux .....	9	9	10	10	10
74.050	08.00	Acquisition d'équipements informatiques .....	10	10	10	12	13
74.060	08.00	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	11	11	11	12	13
74.061	08.00	Prêts publics: Droits d'auteur (Règlement grand-ducal du 8 janvier 2007). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	7	15	11	12	13
74.070	08.10	Acquisition d'objets historiques et archéologiques. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
74.071	08.10	Acquisition d'oeuvres d'art .....	52	70	75	100	100
74.300	08.20	Centre de rencontre et d'animation culturelle: acquisition de matériel didactique et d'équipement pour les ateliers d'enfants .....	17	10	2	5	5
93.000	08.10	Alimentation du fonds pour les monuments historiques. (Crédit non limitatif).....	10.000	10.000	11.580	10.000	10.000
93.001	08.10	Alimentation du fonds social culturel. (Crédit non limitatif).....	550	550	600	650	650
Total des dépenses de la section 32.0 .....			16.749	17.117	18.475	18.975	18.909
<b>Section 32.1 - Service des sites et monuments nationaux</b>							
52.000	08.10	Subsides dans l'intérêt de l'aménagement artistique des églises .....	240	240	270	280	290
74.000	08.10	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	-	-	25	25

## 32.1 - Service des sites et monuments nationaux

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.010	08.10	Acquisition de machines de bureau .....	-	-	15	10	8
74.040	08.10	Acquisition d'équipements spéciaux .....	1	1	5	5	5
74.050	08.10	Acquisition d'équipements informatiques .....	-	-	20	15	15
74.060	08.10	Acquisition de logiciels et d'autres biens incorporels .....	5	8	20	15	15
74.300	08.10	Acquisition de mobilier et de documents historiques .....	6	6	15	15	15
		Total des dépenses de la section 32.1 .....	252	255	345	365	373
		<b>Section 32.4 - Archives nationales</b>					
74.000	01.34	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	-	-	26	-
74.010	01.34	Acquisition de machines de bureau .....	80	47	50	50	55
74.060	01.34	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	4	12	12	12	13
74.070	01.34	Acquisition d'oeuvres d'art, d'objets et de documents littéraires, scientifiques et historiques .....	5	15	30	30	35
		Total des dépenses de la section 32.4 .....	89	74	92	118	103
		<b>Section 32.5 - Centre national de l'audiovisuel</b>					
63.041	08.10	Participation aux frais d'investissement dans l'intérêt des salles de cinéma régionales non commerciales .....	20	20	20	20	25
		Total des dépenses de la section 32.5 .....	20	20	20	20	25
		<b>Section 32.7 - Centre national de littérature</b>					
74.000	01.34	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	-	-	-	24
74.010	01.34	Acquisition de machines de bureau .....	8	-	2	2	2
74.040	01.34	Acquisition d'équipements spéciaux .....	-	2	10	10	11
74.070	08.10	Acquisition d'oeuvres d'art, d'objets et de documents littéraires, scientifiques et historiques .....	7	7	8	8	8
		Total des dépenses de la section 32.7 .....	15	9	20	20	45
		<b>Section 32.8 - Commissariat à l'enseignement musical</b>					
74.300	08.00	Acquisition de biens meubles durables et de biens incorporels spécifiques .....	-	7	-	-	-
		Total des dépenses de la section 32.8 .....	-	7	-	-	-

## 33.0 - Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>Section 33.0 - Enseignement supérieur.- Dépenses générales</b>							
41.050	04.10	Dotation au profit des établissements d'enseignement postprimaire organisant les brevets de technicien supérieur dans l'intérêt de l'acquisition d'équipements spéciaux .....	90	90	155	155	124
53.010	04.42	Aide financière de l'Etat pour études supérieures: garantie de l'Etat (loi du 22 juin 2000). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
54.011	04.10	Participation à la construction de pavillons et de chambres d'étudiants; acquisition de concessions et de droits de réservation de chambres pour étudiants luxembourgeois. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
74.040	04.10	Acquisition d'équipements spéciaux .....	16	15	21	6	8
Total des dépenses de la section 33.0 .....			106	105	176	161	132
<b>Section 33.5 - Recherche et innovation</b>							
74.050	04.60	Acquisition d'équipements et de logiciels informatiques dans l'intérêt de la gestion d'activités de recherche .....	7	7	8	8	8
Total des dépenses de la section 33.5 .....			7	7	8	8	8
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 32/33 .....			17.238	17.592	19.136	19.667	19.596



## 34.0 - Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>34 - MINISTERE DES FINANCES</b>							
<b>Section 34.0 - Dépenses générales</b>							
54.030	01.53	Participation aux reconstitutions des ressources et aux programmes des institutions de Bretton-Woods et autres interventions en faveur des pays en voie de développement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	5.000	4.500	4.500	4.500	4.500
54.031	01.52 01.53	Participation aux programmes de la BERD, de la BEI et d'autres institutions européennes; autres interventions en faveur des pays de la Méditerranée et des pays en transition. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	3.500	3.500	4.500	4.500	4.500
54.032	01.52 01.53	Agence de transfert de technologie financière - ATTF: actions de formation bancaire en faveur des pays en transition et en développement .....	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
54.034	01.53	Participation dans les programmes de la Banque et du Fonds Asiatiques de développement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.000	1.500	1.500	1.500	1.500
54.035	01.53	Participation aux programmes du FIDA (Fonds international de développement agricole) et autres interventions en faveur du développement agricole. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	500	1.000	1.000	1.000	1.000
54.036	01.53	Participation dans les programmes de la Banque et du Fonds africains de développement .....	-	100	100	100	100
81.030	07.10	Société nationale des habitations à bon marché: augmentation du capital social. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
81.040	01.52	Société nationale de crédit et d'investissement: majoration de la dotation; dotation spéciale pour l'octroi de prêts d'Etat à Etat. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
81.050	11.70	Office du ducroire: majoration de la dotation; alimentation du fonds spécial d'assurance ducroire pour le compte de l'Etat; rachat de créances au titre de la réduction de la dette des pays pauvres hautement endettés ou au titre de l'aide au développement. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
84.070	01.43	Banque européenne d'investissement: augmentation de la souscription du Grand-Duché moyennant versement en espèces; versements en application du cautionnement des ressources propres engagées par la banque dans le cadre des conventions financières avec des pays non communautaires. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
84.091	01.53	Groupe de la Banque Mondiale: augmentation et ajustement de la souscription du Grand-Duché moyennant versement en espèces. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*

## 34.0 - Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
84.098	01.53	Banque européenne pour la reconstruction et le développement: souscription du Grand-Duché moyennant versement en espèces. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
84.105	01.53	Banque asiatique de développement: souscription et ajustement de la souscription du Grand-Duché au capital social moyennant versement en espèces. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
84.123	01.53	Banque de développement du Conseil de l'Europe: augmentation de la souscription du Grand-Duché moyennant versement en espèces. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
84.237	01.53	Bons du Trésor émis et à émettre au profit d'organisations financières internationales: alimentation du Fonds de la dette publique en couverture de leur amortissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10.000	8.900	8.900	8.900	8.900
Total des dépenses de la section 34.0 .....			21.001	20.501	21.501	21.501	21.501
<b>Section 34.1 - Contributions directes</b>							
74.000	01.22	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	-	20	85	66
74.010	01.22	Acquisition de machines de bureau .....	25	5	5	5	5
74.020	01.22	Acquisition d'installations de télécommunications .....	18	73	50	50	50
74.040	01.22	Acquisition d'équipements spéciaux .....	177	11	15	14	21
74.050	01.22	Acquisition d'équipements informatiques .....	291	212	132	305	180
74.060	01.22	Acquisition de logiciels .....	220	92	54	232	67
74.080	01.22	Acquisition de mobilier de bureau .....	12	12	12	12	12
Total des dépenses de la section 34.1 .....			743	405	288	703	401
<b>Section 34.2 - Enregistrement et domaines</b>							
74.000	01.22 01.25	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	36	36	24	24
74.010	01.22 01.25	Acquisition de machines de bureau .....	34	24	24	13	13
74.020	01.22 01.25	Acquisition d'équipements de télécommunications .....	1	1	1	1	1
74.040	01.22 01.25	Acquisition d'équipements spéciaux .....	30	6	5	5	5
74.050	01.22 01.25	Acquisition d'équipements informatiques. (Crédit non limitatif).....	5	98	110	69	5

## 34.2 - Enregistrement et domaines

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.060	01.22 01.25	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	640	95	600	230	5
74.080	01.22 01.25	Acquisition de mobilier de bureau .....	15	15	15	15	15
Total des dépenses de la section 34.2 .....			725	274	791	357	68
<b>Section 34.3 - Douanes et accises</b>							
72.010	01.22	Constructions; frais de transformation et d'aménagement d'immeubles et parties d'immeubles affectés au service de l'administration. (Sans distinction d'exercice) .....	75	75	75	75	75
74.000	01.22	Acquisition de véhicules automoteurs .....	270	210	210	210	210
74.010	01.22	Acquisition de machines de bureau .....	12	14	12	12	12
74.020	01.22	Acquisition d'installations de télécommunications .....	35	35	18	18	18
74.040	01.22	Acquisition d'équipements spéciaux .....	44	31	40	40	40
74.050	01.22	Acquisition d'équipements informatiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	165	250	350	90	90
74.060	01.22	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	2.492	3.674	1.665	505	505
74.080	01.22	Acquisition de mobilier de bureau .....	55	55	55	55	55
74.300	01.22	Acquisition de matériel nécessaire à la lutte anti-drogues .....	65	90	65	65	65
Total des dépenses de la section 34.3 .....			3.213	4.433	2.490	1.070	1.070
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 34 .....			25.683	25.613	25.070	23.631	23.040

## 35.0 - Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>35 - MINISTERE DES FINANCES:</b>							
<b>TRESOR ET BUDGET</b>							
<b>Section 35.0 - Dépenses générales</b>							
53.010	06.35	Indemnisation des dommages de guerre mobiliers et immobiliers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
71.040	01.25	Acquisition auprès du secteur des administrations publiques d'immeubles à incorporer dans le domaine de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	3.000	3.500	4.000	4.000	4.000
71.050	01.25	Acquisition auprès de secteurs autres que le secteur des administrations publiques d'immeubles à incorporer dans le domaine de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10.200	10.200	12.800	13.000	13.000
71.051	01.25	Acquisition d'immeubles auprès de la société ayant pour objet le développement des friches industrielles, dans l'intérêt de la viabilisation des terrains devant accueillir des immeubles de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
73.060	01.25	Travaux d'aménagement dans l'intérêt de la valorisation de terrains faisant partie du domaine de l'Etat; participation à des frais de viabilisation. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	90	100	100	100	100
74.000	01.25	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	32	-	-	-
81.030	01.20	Participations dans le capital social de la société ayant pour objet le développement des friches industrielles; appel de la garantie de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
81.035	11.40	Participation dans le capital social de sociétés de groupements d'intérêt économique ou d'autres organismes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10	10	10	10	10
Total des dépenses de la section 35.0 .....			13.300	13.842	16.910	17.110	17.110
<b>Section 35.1 - Inspection générale des finances</b>							
74.000	13.90	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	32	-	-	-
74.010	01.23	Acquisition de machines de bureau .....	2	2	2	2	2
74.050	01.23	Acquisition d'équipements informatiques .....	6	6	6	6	6
74.060	01.23	Acquisition de logiciels informatiques .....	4	4	4	4	4
Total des dépenses de la section 35.1 .....			12	44	12	12	12

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>Section 35.2 - Trésorerie de l'Etat</b>							
74.010	01.23	Acquisition de machines de bureau .....	5	1	1	1	1
74.060	01.23	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incor- porels .....	-	6	-	-	-
Total des dépenses de la section 35.2 .....			5	7	1	1	1
<b>Section 35.3 - Direction du contrôle financier</b>							
74.010	01.30	Acquisition de machines de bureau .....	2	2	2	2	2
74.040	01.30	Acquisition d'équipements spéciaux .....	2	2	2	2	2
Total des dépenses de la section 35.3 .....			4	4	4	4	4
<b>Section 35.4 - Cadastre et topographie</b>							
74.000	01.22	Acquisition de véhicules automoteurs .....	67	45	45	32	32
74.010	01.22	Acquisition de machines de bureau .....	10	10	11	11	11
74.020	01.22	Acquisition d'installations de télécommunications .....	3	3	3	3	3
74.040	01.22	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice) .....	40	14	45	45	45
74.050	01.22	Acquisition d'équipements informatiques. (Sans distinction d'exercice) .....	89	132	150	100	75
74.060	01.22	Acquisition de logiciels. (Sans distinction d'exercice) .....	29	75	75	60	50
Total des dépenses de la section 35.4 .....			238	279	329	251	216
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 35 .....			13.558	14.176	17.256	17.378	17.343

## 36.0 - Dette publique

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
		<b>36 - MINISTERE DES FINANCES:</b>					
		<b>DETTE PUBLIQUE</b>					
		<b>Section 36.0 - Dette publique</b>					
91.005	14.10	Alimentation du fonds de la dette publique: amortissements. (Crédit non limitatif).....	100	45.000	5.000	5.000	5.000
		Total des dépenses de la section 36.0 .....	100	45.000	5.000	5.000	5.000
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 36 .....	100	45.000	5.000	5.000	5.000

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>37 - MINISTERE DE LA JUSTICE</b>							
<b>Section 37.0 - Justice</b>							
74.000	03.10	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	-	30	-	-
74.040	03.10	Acquisition d'équipements spéciaux .....	1	1	1	1	1
74.250	13.90	Inspection générale de la Police grand-ducale: acquisitions .....	37	43	57	65	50
Total des dépenses de la section 37.0 .....			38	44	88	66	51
<b>Section 37.1 - Services judiciaires</b>							
74.000	03.10	Acquisition de véhicules automoteurs .....	16	20	20	20	20
74.010	03.10	Acquisition de machines de bureau .....	26	32	26	25	30
74.020	03.10	Acquisition d'installations de télécommunications .....	5	5	5	5	8
74.040	03.10	Acquisition d'équipements spéciaux .....	20	20	20	20	25
74.050	03.10	Acquisition d'équipements informatiques .....	6	6	7	7	8
74.060	03.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	3	3	3	3	4
Total des dépenses de la section 37.1 .....			76	86	81	80	95
<b>Section 37.2 - Etablissements pénitentiaires</b>							
74.000	03.30	Acquisition de véhicules automoteurs .....	94	196	109	44	44
74.010	03.30	Acquisition de machines de bureau .....	8	9	12	14	11
74.040	03.30	Acquisition d'équipements spéciaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	450	550	537	528	535
74.050	03.30	Acquisition d'équipements informatiques .....	18	20	20	25	25
74.060	03.30	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	27	103	25	25	25
Total des dépenses de la section 37.2 .....			597	877	703	636	640
<b>Section 37.3 - Juridictions administratives</b>							
74.010	03.10	Acquisition de machines de bureau .....	10	1	1	1	1
Total des dépenses de la section 37.3 .....			10	1	1	1	1

## 37.4 - Police grand-ducale

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>Section 37.4 - Police grand-ducale</b>							
74.000	03.20	Acquisition de véhicules automoteurs et d'équipements d'intervention dans la circulation publique. (Sans distinction d'exercice) .....	2.780	2.472	2.733	3.092	3.022
74.001	03.20	Acquisition d'un hélicoptère de police. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
74.010	03.20	Acquisition de machines de bureau .....	213	217	224	227	229
74.040	03.20	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice) .....	673	320	385	325	325
74.041	03.20	Acquisition d'équipement policier spécial pour l'hélicoptère de police. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	5	5	5	50	200
74.050	03.20	Acquisition de systèmes et d'équipements informatiques. (Sans distinction d'exercice) .....	2.093	1.815	1.860	1.835	1.865
74.080	03.20	Acquisition de mobilier de bureau .....	5	5	5	5	5
74.251	03.20	Bureau commun de coopération policière et Centre de coopération policière et douanière: acquisitions .....	5	50	5	250	5
74.300	03.20	Acquisition de matériel de transmission, de détection et de contrôle; acquisition d'installations téléphoniques, d'équipements de transmission de données. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	2.107	1.280	1.250	1.515	1.650
74.305	03.20	Coopération policière européenne: développement de nouveaux systèmes d'information. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.000	656	450	440	440
74.310	03.20	Acquisition d'armement et d'équipements connexes. (Sans distinction d'exercice) .....	320	1.015	660	645	471
Total des dépenses de la section 37.4 .....			9.201	7.835	7.577	8.384	8.212
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 37 .....			9.921	8.842	8.450	9.167	8.999



Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>38 - MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE</b>							
<b>Section 38.0 - Fonction publique et réforme administrative.- Dépenses diverses</b>							
62.010	01.33	Transfert de cotisations à la caisse de pension des employés privés en exécution du chapitre II de la législation ayant pour objet la coordination des régimes de pension: assurance rétroactive et transfert de cotisations aux institutions internationales. Rachat, conformément au chapitre VII de la loi précitée, des pensions échues au 31.12.1987 en application de l'ancien article 16 de la loi du 16.12.1963 par le versement d'une valeur en capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.116	1.116	1.125	1.125	1.125
74.040	01.33	Acquisition d'équipements spéciaux .....	-	2	-	-	-
Total des dépenses de la section 38.0 .....			1.116	1.118	1.125	1.125	1.125
<b>Section 38.2 - Administration du personnel de l'Etat</b>							
74.010	01.33	Acquisition de machines de bureau .....	-	-	-	-	10
Total des dépenses de la section 38.2 .....			-	-	-	-	10
<b>Section 38.3 - Institut National d'Administration Publique</b>							
74.010	01.33	Acquisition de machines de bureau .....	11	6	-	4	-
74.040	01.33	Acquisition d'équipements spéciaux .....	3	2	-	3	-
Total des dépenses de la section 38.3 .....			14	8	-	7	-
<b>Section 38.4 - Sécurité dans la fonction publique</b>							
74.010	01.34	Acquisition de machines de bureau .....	-	6	-	-	-
74.040	01.34	Acquisition d'équipements spéciaux .....	2	-	-	-	-
Total des dépenses de la section 38.4 .....			2	6	-	-	-
<b>Section 38.5 - Centre informatique de l'Etat</b>							
74.000	01.34	Acquisition de véhicules automoteurs .....	77	-	20	-	20
74.010	01.34	Acquisition de machines de bureau .....	-	30	-	-	-

## 38.5 - Centre informatique de l'Etat

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.050	01.34	Acquisition d'équipements informatiques (centre informatique et autres administrations). (Sans distinction d'exercice) .....	3.900	4.100	4.500	4.500	4.500
74.051	Divers codes	Programme d'équipement des administrations et services de l'Etat en matériel bureautique: acquisition d'équipements. (Sans distinction d'exercice) .....	2.500	2.600	4.000	4.000	4.000
74.060	Divers codes	Acquisition de logiciels (centre informatique et autres administrations). (Sans distinction d'exercice) .....	2.100	2.378	3.000	3.000	3.000
74.061	Divers codes	Programme d'équipement des administrations et services de l'Etat en matériel bureautique: acquisition de logiciels .....	1.185	1.231	2.000	2.000	2.000
Total des dépenses de la section 38.5 .....			9.762	10.339	13.520	13.500	13.520
<b>Section 38.6 - Service central des imprimés</b>							
74.011	Divers codes	Crédit commun: acquisition de machines de bureau .....	107	85	170	170	170
74.021	Divers codes	Crédit commun: acquisition d'installations de télécommunications .....	5	5	10	10	10
74.040	01.34	Acquisition d'équipements spéciaux .....	250	580	30	30	30
74.041	Divers codes	Crédit commun: acquisition d'équipements spéciaux .....	19	33	10	10	10
74.043	Divers codes	Crédit commun: acquisition de matériel pour la sécurisation de documents. (Crédit non limitatif).....	75	100	262	262	262
74.060	01.34	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	30	34	45	50	55
Total des dépenses de la section 38.6 .....			486	837	527	532	537
<b>Section 38.7 Service eLuxembourg</b>							
74.300	Divers codes	Dépenses en relation avec la mise en oeuvre du plan d'action gouvernemental pour la société de l'information: frais d'infrastructure et d'équipement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	580	450	1.500	1.500	1.500
74.301	Divers codes	Dépenses relatives au fonctionnement interne du service eLuxembourg: frais d'infrastructure et d'équipement .....	62	40	40	40	40
Total des dépenses de la section 38.7 .....			642	490	1.540	1.540	1.540

## 38.8 - Service médical - Dépenses diverses

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
		<b>38.8 - Service médical - Dépenses diverses</b>					
74.040	01.33	Acquisition d'équipements spéciaux .....	12	11	12	12	20
		Total des dépenses de la section 38.8 .....	12	11	12	12	20
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 38 .....	12.033	12.808	16.724	16.716	16.752

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>39 - MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>							
<b>Section 39.0 - Dépenses générales</b>							
74.050	13.20	Centre de documentation communale: acquisition d'équipements informatiques .....	3	3	5	5	3
74.061	13.20	Centre de documentation communale: acquisition de logiciels .....	*	*	*	-	-
74.063	01.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	-	250	5	5	5
Total des dépenses de la section 39.0 .....			3	253	10	10	8
<b>Section 39.1 - Finances communales</b>							
63.000	04.20	Participation de l'Etat aux frais de construction d'écoles régionales groupant les classes primaires de plusieurs communes ou sections de communes ou de toutes les sections d'une commune. (Sans distinction d'exercice) .....	9.000	9.000	11.000	12.000	12.000
63.001	13.20	Subsides dans l'intérêt de la réalisation de travaux d'urbanisation et d'équipement de la Ville de Luxembourg et de la Ville d'Esch-sur-Alzette .....	893	893	893	893	893
63.003	04.10	Participation de l'Etat aux frais de la construction des infrastructures nécessaires pour l'éducation précoce. (Sans distinction d'exercice) .....	2.500	3.000	3.500	5.500	4.300
63.004	13.20	Aides en capital de l'Etat au budget des communes pour la réalisation d'équipements collectifs de base. (Sans distinction d'exercice) .....	7.000	11.000	14.000	16.000	17.000
63.020	07.40	Participation extraordinaire de l'Etat au financement de dépenses d'investissement du syndicat de communes pour l'exploitation et l'entretien de la conduite d'eau des Ardennes (D.E.A.). (Sans distinction d'exercice) .....	370	372	372	372	372
63.022	07.40	Subside extraordinaire au syndicat intercommunal pour la distribution d'eau dans la région de l'Est (SIDERE). (Sans distinction d'exercice) .....	370	300	300	300	300
63.023	07.40	Participation de l'Etat au financement par le Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES) de la conduite d'eau potable de Grousbous à Junglinster via Mersch. (Sans distinction d'exercice) .....	3.000	4.000	5.000	6.500	7.000

## Section 39.1 - Finances communales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
63.024	07.40	Participation extraordinaire de l'Etat au financement de dépenses d'investissement du syndicat de communes pour la construction, l'exploitation et l'entretien de la conduite d'eau du sud-est (S.E.S.E.). (Sans distinction d'exercice) .....	50	300	300	300	200
63.025	13.20	Participation extraordinaire de l'Etat au financement de dépenses d'investissement du Syndicat des Eaux du Sud (S.E.S.) .....	250	500	500	500	500
63.026	13.20	Participation de l'Etat au financement de projets d'investissements à intérêt national réalisés par des syndicats intercommunaux .....	50	100	100	100	100
93.000	13.20	Alimentation du fonds pour la réforme communale. (Crédit non limitatif).....	800	1.750	1.500	1.500	2.000
Total des dépenses de la section 39.1 .....			24.283	31.215	37.464	43.964	44.664
<b>Section 39.2 - Commissariats de district</b>							
74.250	01.10	Commissariat de district de Luxembourg: acquisition de machines de bureau, d'installations de télécommunications et d'équipements spéciaux .....	5	5	5	5	5
74.251	01.10	Acquisition de biens meubles durables et de biens incorporels à ventiler .....	-	-	3	3	3
74.252	01.10	Commissariat de district de Grevenmacher: acquisition de machines de bureau, d'installations de télécommunications et d'équipements spéciaux .....	8	1	3	3	2
Total des dépenses de la section 39.2 .....			13	6	11	10	9
<b>Section 39.4 - Service de contrôle de la comptabilité des communes</b>							
74.010	01.10	Acquisition de machines de bureau .....	-	1	1	-	-
Total des dépenses de la section 39.4 .....			-	1	1	-	-
<b>Section 39.6 - Administration des services de secours</b>							
63.000	03.50	Participation de l'Etat au financement de projets de construction par les communes dans l'intérêt de la protection civile .....	252	258	265	272	278
74.000	03.50	Acquisition de véhicules automoteurs. (Sans distinction d'exercice) .....	5.986	3.822	4.345	4.089	3.356
74.010	03.50	Acquisition de machines de bureau .....	6	17	7	17	17
74.020	03.50	Acquisition d'installations de télécommunications. (Sans distinction d'exercice) .....	260	583	140	19	19
74.040	03.50	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice) .....	928	350	734	365	318

## 39.6 - Administration des services de secours

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.050	03.50	Acquisition d'équipements informatiques .....	740	28	8	1.215	816
74.060	03.50	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	224	80	70	115	118
74.500	03.50	Acquisition de véhicules automoteurs .....	168	-	-	-	-
Total des dépenses de la section 39.6 .....			8.565	5.138	5.569	6.092	4.922
<b>Section 39.7 - Direction de l'aménagement du territoire (DATer)</b>							
74.000	07.20	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	-	18	25	-
74.010	07.20	Acquisition de machines de bureau .....	4	4	10	10	10
74.050	07.20	Acquisition d'équipements informatiques .....	35	36	38	40	40
74.060	07.20	Acquisition de logiciels .....	20	25	30	30	40
74.320	07.20	Frais d'équipement du secrétariat permanent et commun du Comité Economique et Social de la Grande Région .....	1	3	1	1	1
Total des dépenses de la section 39.7 .....			60	68	97	106	91
<b>Section 39.8 - Aménagement communal</b>							
74.010	07.20	Acquisition de machines de bureau .....	-	8	-	-	-
Total des dépenses de la section 39.8 .....			-	8	-	-	-
<b>Section 39.9 - Administration de la gestion de l'eau</b>							
52.010	07.30	Subsides à des associations et à des particuliers pour la construction de fosses à lisier et à purin. (Sans distinction d'exercice) .....	*	100	1.000	1.000	1.000
53.010	07.40	Participation de l'Etat au financement d'installations d'utilisation rationnelle des eaux dans les maisons d'habitation de particuliers .....	22	100	100	100	100
63.000	07.33	Travaux et fournitures dans l'intérêt sanitaire et hygiénique: construction de canalisations, de collecteurs et de stations d'épuration; protection et restauration des cours d'eau; participation de l'Etat au financement de projets communaux. (Sans distinction d'exercice) .....	140	150	160	165	150
63.001	07.50 10.10	Travaux d'amélioration, d'aménagement, de renaturation et de réduction des effets des inondations à exécuter aux cours d'eau par les communes: participation de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	2.500	1.700	3.500	3.500	3.500

## 39.9 - Administration de la gestion de l'eau

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
63.003	10.10	Cours d'eau: Etudes réalisées par les communes sur les cours d'eau en vue de restaurer les cours d'eau et en vue de réduire les effets des inondations: participation de l'Etat au coût des études. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	120	120	200	200	200
72.010	10.10	Bâtiments et hangars de l'administration: travaux de construction, de transformation, d'aménagement et de modernisation. (Sans distinction d'exercice) .....	10	12	12	350	13
73.032	07.50 10.10	Travaux extraordinaires d'amélioration, d'aménagement et de renaturation à exécuter aux cours d'eau à charge de l'Etat. (Sans distinction d'exercice) .....	60	900	900	900	900
73.040	07.35	Mesures de protection contre les crues de la Sûre et de la Moselle. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.150	1.150	1.500	2.500	2.500
73.070	10.00	Travaux de génie civil et d'infrastructures .....	165	170	125	125	125
74.000	10.00	Acquisition de véhicules automoteurs .....	169	270	188	75	300
74.010	07.40	Acquisition de machines de bureau .....	15	5	10	10	20
74.020	10.00	Acquisition d'installations de télécommunications .....	5	2	2	5	5
74.030	10.00	Acquisition d'appareils de laboratoire .....	245	145	110	920	120
74.031	10.00	Acquisition d'appareils dans le cadre de projets de recherche. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
74.040	07.40	Acquisition d'équipements spéciaux .....	150	150	150	150	200
74.050	07.40	Acquisition d'équipements informatiques pour la Direction de la Gestion de l'Eau .....	5	4	10	5	5
74.051	07.40	Acquisition d'équipements informatiques pour les besoins de l'Administration de la Gestion de l'Eau. ....	60	51	80	70	70
74.060	07.40	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels pour la Direction de la Gestion de l'Eau .....	5	5	10	3	5
74.061	07.40	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels pour les besoins de l'Administration de la Gestion de l'Eau. ....	120	213	200	200	200
74.080	10.10	Bâtiments et hangars de l'administration: acquisition de mobilier de bureau et d'autre mobilier .....	6	5	6	175	5
74.300	10.40	Acquisition de matériel piscicole .....	8	8	15	8	8
93.000	07.33 07.40	Alimentation du fonds pour la gestion de l'eau. (Crédit non limitatif).....	15.000	16.540	17.370	20.000	25.000
		Total des dépenses de la section 39.9 .....	19.953	21.799	25.648	30.460	34.426
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 39 .....	52.876	58.487	68.800	80.642	84.119

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>40 ET 41 - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>							
<b>Section 40.0 - Dépenses générales</b>							
41.050	04.33 04.34	Dotation au profit des services de l'Etat à gestion séparée dans l'intérêt de l'acquisition d'équipements spéciaux .....	750	1.215	760	770	770
74.000	04.34	Acquisition de véhicules automoteurs .....	17	-	-	-	-
74.300	04.00	Acquisition d'équipements spéciaux et de logiciels .....	731	332	250	250	250
Total des dépenses de la section 40.0 .....			1.498	1.547	1.010	1.020	1.020
<b>Section 40.1 - Centre de technologie de l'éducation</b>							
74.300	04.10	Acquisition d'équipements spéciaux et de logiciels .....	51	51	65	52	52
74.301	Divers codes	Elaboration et mise en oeuvre de projets et de plans d'actions en faveur de l'informatisation des établissements de l'enseignement public: acquisition d'équipements informatiques et de logiciels .....	1.084	1.043	1.200	1.300	1.400
Total des dépenses de la section 40.1 .....			1.135	1.094	1.265	1.352	1.452
<b>Section 40.2 - Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques</b>							
74.010	04.01	Acquisition de machines de bureau .....	7	7	7	7	7
Total des dépenses de la section 40.2 .....			7	7	7	7	7
<b>Section 40.5 - Etablissements privés d'enseignement</b>							
64.000	04.50	Participation de l'Etat aux frais d'investissement des établissements privés d'enseignement préscolaire, primaire et postprimaire (article 29(2) de la loi du 13 juin 2003). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	3.716	6.000	45.000	45.000	45.000
Total des dépenses de la section 40.5 .....			3.716	6.000	45.000	45.000	45.000
<b>Section 40.7 - Education différenciée</b>							
74.000	04.52	Acquisition de véhicules automoteurs .....	90	95	110	115	115
74.010	04.52	Acquisition de machines de bureau .....	20	20	25	25	25



## 40.7 - Education différenciée

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.040	04.52	Acquisition d'équipements spéciaux .....	95	100	125	130	135
74.300	04.52	Acquisition d'équipements informatiques et de logiciels .....	120	125	130	135	140
		Total des dépenses de la section 40.7 .....	325	340	390	405	415
		<b>Section 40.8 - Service de la formation des adultes</b>					
74.040	04.53	Acquisition d'équipements spéciaux .....	50	60	50	50	50
		Total des dépenses de la section 40.8 .....	50	60	50	50	50
		<b>Section 40.9 - Inspectorat</b>					
74.010	04.20	Acquisition de machines de bureau .....	6	-	6	6	6
74.040	04.20	Acquisition d'équipements spéciaux .....	-	6	-	-	-
		Total des dépenses de la section 40.9 .....	6	6	6	6	6
		<b>Section 41.1 - Enseignement postprimaire</b>					
54.080	04.34	Participation financière de l'Etat aux frais d'infrastructure du "Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl". (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10	5.200	10	10	10
		Total des dépenses de la section 41.1 .....	10	5.200	10	10	10
		<b>Section 41.3 - Service de la formation professionnelle</b>					
74.000	04.34	Acquisition de véhicules automoteurs .....	74	69	20	95	100
74.250	04.34	Installations et équipements des ateliers: acquisition de machines de bureau, d'équipements didactiques et d'équipements divers .....	1.500	3.225	1.404	1.265	1.400
		Total des dépenses de la section 41.3 .....	1.574	3.294	1.424	1.360	1.500
		<b>Section 41.4 - Sports.- Dépenses générales</b>					
52.000	08.30	Subsides aux fédérations et sociétés sportives dans l'intérêt de la réalisation, de l'aménagement et de l'amélioration d'installations sportives .....	70	100	100	100	120
74.000	08.30	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	18	25	-	-
74.010	08.30	Acquisition de machines de bureau .....	11	-	-	-	15
74.040	08.30	Acquisition d'équipements spéciaux .....	40	8	25	10	10
74.041	08.30	Bases nautiques au Lac de la Haute-Sûre: acquisition de matériel pour les activités sportives .....	25	22	22	25	25

## 41.4 - Sports.- Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.070	08.30	Sauvegarde du patrimoine sportif: acquisition de collections sur le sport et de matériel .....	10	10	10	10	10
93.001	08.30	Alimentation du fonds d'équipement sportif national pour le financement d'un huitième programme quinquennal d'équipement sportif. (Crédit non limitatif).....	10.500	11.500	-	-	-
93.002	08.30	Alimentation du fonds d'équipement sportif national pour des aides financières à accorder sous forme de subventions en capital dans l'intérêt de la modernisation, de l'amélioration et du réaménagement des infrastructures et équipements sportifs par les communes, les syndicats de communes et les organismes sportifs nationaux. (Crédit non limitatif).....	3.500	3.500	3.500	4.000	4.000
93.003	08.30	Alimentation du fonds d'équipement sportif national pour le financement d'un neuvième programme quinquennal d'équipement sportif. (Crédit non limitatif).....	5.000	5.000	23.000	25.000	26.000
Total des dépenses de la section 41.4 .....			19.156	20.158	26.682	29.145	30.180
<b>Section 41.5 - Institut national des sports</b>							
74.000	08.30	Acquisition de véhicules automoteurs .....	40	-	20	5	5
74.040	08.30	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice) .....	13	20	15	15	15
Total des dépenses de la section 41.5 .....			53	20	35	20	20
<b>Section 41.6 - Centre national sportif et culturel</b>							
61.011	08.30	Participation de l'Etat à l'acquisition d'équipements spéciaux .....	-	-	350	-	-
61.012	08.30	Participation de l'Etat aux frais d'aménagement, de transformation et de remplacement d'installations et de mobiliers .....	-	-	2.000	2.000	2.000
Total des dépenses de la section 41.6 .....			-	-	2.350	2.000	2.000
<b>Section 41.7 - Ecole nationale de l'éducation physique et des sports</b>							
74.000	08.30	Acquisition de véhicules automoteurs .....	23	-	-	-	-
74.010	08.30	Acquisition de machines de bureau .....	2	-	13	-	-
74.040	08.30	Acquisition d'équipements spéciaux .....	-	3	-	5	5
Total des dépenses de la section 41.7 .....			25	3	13	5	5
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 40/41 .....			27.554	37.729	78.242	80.380	81.665

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>42 ET 43 - MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE L'INTEGRATION</b>							
<b>Section 42.0 - Famille</b>							
51.001	06.36	Construction de maisons de soins: annuités de location-vente, frais de gestion administrative et d'entretien contractuels connexes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	7.200	7.310	7.610	7.610	7.610
74.000	06.36	Acquisition de véhicules automoteurs .....	23	23	25	23	23
74.010	06.36	Acquisition de machines de bureau .....	-	8	9	9	9
74.011	06.36	Acquisition de machines de bureau pour le Centre de l'égalité de traitement .....	5	-	-	4	-
74.012	06.36	Acquisition de machines de bureau pour l'Ombudscomité fir d'Rechter vum Kand .....	-	3	-	-	-
74.040	06.36	Acquisition d'équipements spéciaux .....	3	3	-	-	-
74.060	06.36	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	10	8	10	20	10
74.080	06.32	Acquisition de mobilier de bureau et d'autre mobilier pour l'Ombudscomité fir d'Rechter vum Kand .....	-	3	-	4	-
74.081	06.36	Acquisition de mobilier de bureau et d'autre mobilier pour le Centre de l'égalité de traitement .....	11	-	-	-	-
93.000	06.30	Alimentation du fonds pour le financement des infrastructures socio-familiales. (Crédit non limitatif).....	63.500	67.000	70.000	73.500	75.000
Total des dépenses de la section 42.0 .....			70.752	74.357	77.654	81.170	82.652
<b>Section 42.2 - Solidarité</b>							
93.000	06.20	Alimentation du fonds d'assainissement en matière de surendettement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	25	25
Total des dépenses de la section 42.2 .....			-	-	-	25	25
<b>Section 42.3 - Commissariat du Gouvernement aux étrangers</b>							
74.000	06.36	Acquisition de véhicules automoteurs .....	77	43	50	50	40
74.010	06.36	Acquisition de machines de bureau .....	3	5	1	-	-
Total des dépenses de la section 42.3 .....			80	48	51	50	40

## 42.4 - Fonds national de solidarité

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>Section 42.4 - Fonds national de solidarité</b>							
74.000	06.20	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition de véhicules automoteurs .....	-	18	-	-	-
74.010	06.20	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition de machines de bureau .....	-	9	8	-	-
74.020	06.20	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition d'installations de télécommunications .....	-	27	-	-	-
74.064	06.20	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	20	-	-	-	-
74.080	06.20	Acquisition de mobilier de bureau et d'autre mobilier .....	5	21	-	-	-
74.540	06.20	Acquisition d'équipements spéciaux .....	5	-	-	-	-
74.580	06.20	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition de mobilier de bureau .....	17	7	-	-	-
Total des dépenses de la section 42.4 .....			46	82	8	-	-
<b>Section 42.5 - Caisse nationale des prestations familiales</b>							
74.020	06.13	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition d'installations de télécommunications .....	2	2	2	2	2
74.041	06.13	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition d'équipements spéciaux .....	5	8	5	5	6
74.050	06.13	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition d'équipements informatiques .....	380	240	260	270	280
74.060	06.13	Participation de l'Etat aux frais de fonctionenemt: acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	1.000	3.253	1.000	900	800
74.080	06.13	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition de mobilier de bureau .....	15	20	24	24	24
Total des dépenses de la section 42.5 .....			1.402	3.523	1.291	1.201	1.112
<b>Section 42.6 - Maisons d'enfants de l'Etat</b>							
74.000	06.32	Acquisition de véhicules automoteurs .....	33	73	33	40	24
74.010	06.32	Acquisition de machines de bureau .....	-	2	-	-	-
74.040	06.32	Acquisition d'équipements spéciaux pour la mise en place d'ateliers hérapeutiques suite à un leg fait aux Maisons d'Enfants de l'Etat. (Sans distinction d'exercice) .....	35	35	-	-	-
74.041	06.32	Acquisition d'équipements spéciaux .....	3	4	4	4	4

## 42.6 - Maisons d'enfants de l'Etat

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.080	06.32	Acquisition de mobilier .....	20	29	22	22	22
		Total des dépenses de la section 42.6 .....	91	143	59	66	50
		<b>Section 42.8 - Centre socio-éducatif de l'Etat</b>					
74.000	06.32	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	66	48	18	42
74.010	06.32	Acquisition de machines de bureau .....	-	6	6	-	8
74.040	06.32	Acquisition d'équipements spéciaux .....	18	-	18	11	10
		Total des dépenses de la section 42.8 .....	18	72	72	29	60
		<b>Section 42.9 - Service national d'action sociale</b>					
74.060	06.20	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	1	1	8	8	8
		Total des dépenses de la section 42.9 .....	1	1	8	8	8
		<b>Section 43.1 - Service national de la jeunesse</b>					
74.000	06.32	Acquisition de véhicules automoteurs .....	30	-	-	-	-
74.010	06.32	Acquisition de machines de bureau .....	5	-	-	-	-
74.040	06.32	Service national de la jeunesse: acquisition d'équipements spéciaux .....	123	-	-	-	-
74.050	06.32	Acquisition d'équipements informatiques .....	8	-	-	-	-
74.060	06.32	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	4	-	-	-	-
		Total des dépenses de la section 43.1 .....	169	-	-	-	-
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 42/43 .....	72.561	78.225	79.144	82.549	83.947

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>44 - MINISTERE DE LA SANTE</b>							
<b>Section 44.0 - Ministère de la Santé</b>							
74.000	05.00	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	24	-	-	-
74.020	05.00	Acquisition d'installations de télécommunications .....	1	-	-	-	-
74.040	05.00	Acquisition d'équipements spéciaux .....	1	1	2	2	2
74.080	05.00	Acquisition de mobilier de bureau .....	2	2	2	2	2
Total des dépenses de la section 44.0 .....			4	27	4	4	4
<b>Section 44.1 - Direction de la santé</b>							
74.000	05.10	Acquisition de véhicules automoteurs. (Sans distinction d'exercice) .....	22	22	44	22	44
74.010	05.10	Acquisition de machines de bureau .....	14	11	20	25	20
74.020	05.00	Acquisition d'installations de télécommunications .....	2	2	2	2	2
74.030	05.00	Acquisition d'appareils. (Sans distinction d'exercice) .....	54	116	80	80	80
74.040	05.00	Acquisition d'équipements spéciaux .....	43	-	80	80	80
74.050	05.00	Acquisition d'équipements informatiques et logiciels informatiques .....	38	10	70	70	70
74.060	05.00	Division de la radioprotection: acquisition, modification et mise à jour de logiciels et du matériel électronique et informatique .....	22	29	60	60	60
74.080	05.10	Acquisition de mobilier de bureau .....	8	6	8	8	8
Total des dépenses de la section 44.1 .....			202	196	364	347	364
<b>Section 44.2 - Laboratoire national de santé</b>							
74.000	05.20	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	25	-	25	25
74.010	05.20	Acquisition de machines de bureau .....	7	9	7	7	7
74.020	05.20	Acquisition d'installations de télécommunications .....	2	2	2	2	2
74.030	05.20	Acquisition d'appareils de laboratoire .....	800	800	900	800	1.000
74.040	05.20	Acquisition de biens d'équipements en vue de la recherche médicale suite à un legs fait au Laboratoire national de santé. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	-	-	-
74.050	05.20	Acquisition d'équipements informatiques .....	8	15	12	12	12
74.060	05.20	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	60	123	45	25	30

## 44.2 - Laboratoire national de santé

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.080	05.20	Acquisition de mobilier .....	12	10	15	20	15
74.171	05.20	Crédit d'équipement du Registre Morphologique des Tumeurs .....	2	1	3	3	3
74.300	05.22	Programme de recherche effectué dans le cadre du titre I. de la loi du 9.3.1987 ayant pour objet l'organisation de la recherche-développement dans le secteur public: dépenses d'équipement .....	40	-	75	100	80
74.301	05.20	Service d'immunologie: crédit d'équipement .....	-	-	15	20	15
74.302	05.20	Médecine légale: laboratoire d'analyses ADN: crédit d'équipement .....	-	462	-	-	-
74.530	05.20	Acquisition d'appareils médicaux, vétérinaires, pharmaceutiques et de laboratoire .....	1	-	-	-	-
74.560	05.20	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	1	-	-	-	-
Total des dépenses de la section 44.2 .....			933	1.446	1.074	1.014	1.189
<b>Section 44.6 - Centre thermal et de santé Mondorf</b>							
52.000	05.23	Participation aux travaux de réfection des espaces extérieurs du parc du centre thermal et de Santé à Mondorf-les-Bains. (Sans distinction d'exercice) .....	510	463	500	500	500
Total des dépenses de la section 44.6 .....			510	463	500	500	500
<b>Section 44.7 - Santé.- Travaux sanitaires et cliniques</b>							
51.002	05.22	Application de la loi régissant l'aide à l'investissement hospitalier: participation aux frais d'investissements visés par les articles 11, 1er tiret et 12 de la loi du 28.08.1998: aides non imputables au fonds des investissements hospitaliers. (Sans distinction d'exercice et non susceptible de transfert à d'autres articles) .....	2.400	5.500	4.000	4.000	4.000
52.000	05.22 05.23	Participation aux frais de construction, d'aménagement, de modernisation, de premier équipement et de grosses réparations des associations conventionnées oeuvrant dans le domaine de l'action socio-thérapeutique et des centres de diagnostic et des traitements. (Crédit non susceptible de transfert à d'autres articles).....	675	473	400	400	400
52.001	05.22	Application de la législation régissant l'aide à l'investissement dans l'intérêt de l'aménagement de foyers, ateliers et autres structures thérapeutiques de psychiatrie décentralisée: participation aux frais d'investissement et de premier équipement. (Crédit non susceptible de transfert à d'autres articles).....	930	1.530	500	500	500

## 44.7 - Travaux sanitaires et cliniques

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
52.002	05.22	Participation de l'Etat aux frais d'équipement d'associations conventionnées oeuvrant dans le domaine de l'action socio-thérapeutique, y compris les services dans les domaines des toxicomanies et de la psychiatrie extra-hospitalière .....	260	260	350	350	350
93.000	05.22	Alimentation du fonds spécial des investissements hospitaliers. (Crédit non limitatif).....	33.500	34.000	34.000	36.000	37.800
		Total des dépenses de la section 44.7 .....	37.765	41.763	39.250	41.250	43.050
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 44 .....	39.414	43.895	41.192	43.115	45.107



Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>45 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT</b>							
<b>Section 45.0 - Protection de l'environnement</b>							
52.000	07.50	Participation de l'Etat aux frais d'acquisition de terrains par les établissements d'utilité publique en vue de la constitution de réserves naturelles .....	90	100	100	100	100
63.000	07.30	Travaux et fournitures dans l'intérêt de l'aménagement de décharges désaffectées, de construction d'installations de dépollution dans le domaine de la protection de l'atmosphère, de la gestion des déchets et de la protection contre le bruit: participation de l'Etat au financement de projets communaux. (Sans distinction d'exercice) .....	30	30	20	-	-
63.003	07.50	Participation extraordinaire de l'Etat aux frais d'acquisition de terrains pour la réalisation du projet revalorisation écologique de la vallée supérieure de l'Alzette. (Sans distinction d'exercice) .....	20	-	-	-	-
71.040	07.30	Participation de l'Etat aux frais de construction d'un nouveau bâtiment pour le "Oekozerter". (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	175	175	175	175	175
74.000	07.30	Acquisition de véhicules automoteurs .....	30	-	-	-	-
74.050	07.30	Acquisition d'équipements informatiques .....	17	15	17	17	17
74.060	07.30	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	17	12	17	17	17
93.000	07.30	Alimentation du fonds pour la protection de l'environnement. (Crédit non limitatif).....	7.500	8.000	8.500	9.000	10.000
93.010	07.30	Alimentation du fonds de financement des mécanismes de Kyoto. (Crédit non limitatif).....	10.500	11.000	11.580	12.100	13.000
Total des dépenses de la section 45.0 .....			18.379	19.331	20.409	21.409	23.309
<b>Section 45.1 - Administration de l'environnement</b>							
52.000	07.35	Participation de l'Etat au financement de projets d'investissements par des entreprises dans l'intérêt de la réduction de la pollution atmosphérique et du bruit .....	50	10	20	20	20
52.010	07.35	Participation de l'Etat au financement de projets d'investissements par des particuliers dans l'intérêt de la réduction du bruit dans l'environnement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	-	100	100	100	100

## 45.1 - Administration de l'environnement

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
52.020	09.00	Mesures destinées à promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie, à la réalisation d'économie d'énergie et une valorisation des énergies renouvelables et nouvelles. - Participation à des projets pilotes et contrats de recherches. (Sans distinction d'exercice) .....	50	10	10	10	10
53.000	09.00	Mesures destinées à promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie, une utilisation des énergies renouvelables et nouvelles et une réalisation d'économies d'énergie. - Participation aux frais d'études et aux dépenses d'investissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
73.070	07.35	Travaux de génie civil et d'infrastructures .....	10	10	11	11	11
74.000	07.30	Acquisition de véhicules automoteurs .....	27	27	42	27	27
74.010	07.30	Acquisition de machines de bureau .....	12	12	12	12	12
74.020	07.30	Acquisition d'installations de télécommunications .....	1	1	1	20	5
74.030	07.30	Acquisition d'appareils de laboratoire .....	115	115	120	120	120
74.040	07.30	Acquisition d'équipements spéciaux .....	35	55	9	9	9
74.050	07.30	Acquisition d'équipements informatiques .....	23	26	26	26	26
74.060	07.30	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	73	8	75	75	75
		Total des dépenses de la section 45.1 .....	10.395	10.374	10.426	10.430	10.415
<b>Section 45.2 - Administration des eaux et forêts</b>							
74.000	Divers codes	Administration générale: acquisition de véhicules automoteurs .....	94	72	72	96	93
74.001	Divers codes	Préposés forestiers: acquisition de véhicules automoteurs .....	118	72	96	120	298
74.010	Divers codes	Acquisition de machines de bureau .....	11	16	14	15	11
74.020	Divers codes	Acquisition d'installations de télécommunications .....	1	1	2	3	2
74.040	Divers codes	Acquisition d'équipements spéciaux .....	50	65	50	60	80
74.050	Divers codes	Acquisition d'équipements informatiques .....	25	26	25	26	26
74.060	Divers codes	Acquisition de logiciels informatiques .....	25	25	25	25	25
		Total des dépenses de la section 45.2 .....	323	277	284	345	535
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 45 .....	29.097	29.981	31.119	32.184	34.259

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>46 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI</b>							
<b>Section 46.0 - Travail. - Dépenses générales</b>							
74.000	06.40	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	-	33	18	-
		Total des dépenses de la section 46.0 .....	-	-	33	18	-
<b>Section 46.1 - Administration de l'emploi</b>							
74.000	06.43	Acquisition de véhicules automoteurs .....	23	32	23	-	-
74.010	06.43	Acquisition de machines de bureau .....	12	15	15	20	20
74.020	06.43	Acquisition d'installations de télécommunications .....	1	-	2	2	-
74.040	06.43	Acquisition d'équipements spéciaux .....	7	20	15	20	15
74.050	06.43	Acquisition d'équipements informatiques .....	20	15	100	50	25
74.060	06.43	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	5	1	25	15	15
		Total des dépenses de la section 46.1 .....	69	83	180	107	75
<b>Section 46.2 - Inspection du travail et des mines</b>							
74.000	06.42	Acquisition de véhicules automoteurs .....	49	51	60	65	65
74.010	06.42	Acquisition de machines de bureau .....	30	15	53	49	57
74.040	06.42	Acquisition d'équipements spéciaux .....	22	55	33	33	37
74.050	06.42	Acquisition d'équipements informatiques .....	22	30	28	29	30
74.060	06.42	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	15	15	20	20	25
		Total des dépenses de la section 46.2 .....	138	166	194	196	214
<b>Section 46.3 - Ecole supérieure du travail</b>							
74.010	04.50	Acquisition de machines de bureau .....	-	10	-	-	-
74.040	04.50	Acquisition d'équipements spéciaux .....	2	-	-	-	2
		Total des dépenses de la section 46.3 .....	2	10	-	-	2
<b>Section 46.5 - Emploi des accidentés et des handicapés</b>							
52.000	06.34	Participation aux frais de la création et de l'extension d'ateliers protégés .....	179	179	-	-	-

## 46.5 - Emploi des accidentés et des handicapés

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.040	06.34	Acquisition d'équipements spéciaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	39	25	39	39	39
		Total des dépenses de la section 46.5 .....	218	204	39	39	39
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 46 .....	426	463	446	360	330

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>47/48 - MINISTERE DE LA SECURITE SOCIALE</b>							
<b>Section 47.1 - Inspection générale de la sécurité sociale</b>							
74.010	06.10	Acquisition de machines de bureau .....	20	-	-	-	25
74.050	06.10	Acquisition d'équipements informatiques. (Sans distinction d'exercice) .....	25	30	14	14	59
74.060	06.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels. (Sans distinction d'exercice) .....	2.100	214	375	375	375
74.080	06.10	Acquisition de mobilier de bureau et d'autre mobilier .....	1	1	1	1	1
Total des dépenses de la section 47.1 .....			2.146	245	390	390	460
<b>Section 47.2 - Contrôle médical de la sécurité sociale</b>							
74.250	06.10	Frais d'équipement .....	14	155	14	14	59
Total des dépenses de la section 47.2 .....			14	155	14	14	59
<b>Section 47.3 - Conseil arbitral des assurances sociales</b>							
74.250	06.10	Frais d'équipement .....	14	68	131	49	59
Total des dépenses de la section 47.3 .....			14	68	131	49	59
<b>Section 47.6 - Cellule d'évaluation et d'orientation</b>							
74.000	06.10	Acquisition de véhicules automoteurs .....	20	-	-	32	32
74.010	06.10	Acquisition de machines de bureau .....	8	-	8	-	-
74.040	06.10	Acquisition d'équipements spéciaux .....	-	6	-	-	-
Total des dépenses de la section 47.6 .....			28	6	8	32	32
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 47/48 .....			2.201	474	543	485	610

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>49 - MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA VITICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL</b>							
<b>Section 49.0 - Agriculture. - Dépenses générales</b>							
74.000	10.10	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	-	30	-	-
74.001	10.10	Unité de contrôle: acquisition de véhicules automoteurs .....	30	24	48	48	24
74.010	10.10	Unité de contrôle: acquisition de machines de bureau .....	1	1	5	10	1
74.040	10.10	Unité de contrôle: acquisition d'équipements spéciaux .....	15	12	15	15	12
74.050	10.10	Acquisition d'équipements informatiques .....	45	-	45	-	45
74.051	10.10	Unité de contrôle: acquisition d'équipements informatiques .....	2	10	15	15	2
74.060	10.10	Unité de contrôle: acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	3	3	3	3	3
Total des dépenses de la section 49.0 .....			96	50	161	91	87
<b>Section 49.1 - Mesures économiques et sociales spéciales</b>							
73.000	10.10	Travaux d'infrastructure à réaliser pour l'instauration de zones horticoles. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	250	100	100	100	100
93.000	10.10	Alimentation du fonds d'orientation économique et sociale pour l'agriculture. (Crédit non limitatif).....	52.000	53.500	55.000	56.000	57.500
Total des dépenses de la section 49.1 .....			52.250	53.600	55.100	56.100	57.600
<b>Section 49.2 - Administration des services techniques de l'agriculture</b>							
74.000	10.10	Acquisition de véhicules automoteurs .....	151	164	160	165	170
74.010	10.10	Acquisition de machines de bureau .....	10	10	12	13	13
74.020	10.10	Acquisition d'installations de télécommunications .....	1	1	1	1	1
74.030	10.10	Acquisition d'appareils médicaux, vétérinaires, pharmaceutiques et de laboratoire .....	105	152	125	130	135
74.040	10.10	Acquisition d'équipements spéciaux .....	73	57	68	70	72
74.050	10.10	Acquisition d'équipements informatiques .....	15	16	16	16	17
74.060	10.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	20	21	22	23	23
Total des dépenses de la section 49.2 .....			374	420	404	418	431

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>Section 49.4 - Service d'économie rurale</b>							
74.010	10.10	Acquisition de machines de bureau .....	7	7	7	8	9
74.060	10.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	4	4	4	4	4
Total des dépenses de la section 49.4 .....			11	11	11	12	13
<b>Section 49.5 - Administration des services vétérinaires</b>							
53.030	10.10	Frais d'exécution de la loi modifiée du 29.7.1912 sur la police sanitaire du bétail: indemnisation pour bêtes abattues d'office; dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	250	250	250	250	250
74.000	10.10	Acquisition de véhicules automoteurs .....	23	48	48	-	-
74.010	10.10	Acquisition de machines de bureau .....	5	-	12	-	-
74.022	10.10	Inspection vétérinaire. - Acquisition d'installations de télécommunications .....	-	3	-	-	-
74.030	10.10	Acquisition d'appareils médicaux, vétérinaires, pharmaceutiques et de laboratoire .....	55	120	55	55	55
74.031	10.10	Inspecteurs des viandes.- Acquisition d'appareils vétérinaires, pour l'inspection des viandes dans les abattoirs agréés .....	1	1	1	1	1
74.530	10.10	Acquisition d'appareils médicaux, vétérinaires, pharmaceutiques et de laboratoire .....	-	116	-	-	-
Total des dépenses de la section 49.5 .....			334	538	366	306	306
<b>Section 49.6 - Viticulture</b>							
74.000	10.10	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	-	32	20	20
74.010	10.10	Acquisition de machines de bureau .....	10	1	1	5	1
74.040	10.10	Acquisition d'équipements spéciaux .....	65	94	77	85	110
Total des dépenses de la section 49.6 .....			75	95	110	110	131
<b>Section 49.7 - Sylviculture</b>							
53.020	10.30	Participation de l'Etat au financement d'actions d'amélioration des structures forestières effectuées par des propriétaires et exploitants (règlement grand-ducal du 10.10.1995). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.730	1.730	1.730	1.730	1.730
63.000	10.30	Participation de l'Etat au financement de la construction de chemins forestiers par les communes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	700	745	775	785	780

## 49.7 - Sylviculture

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
73.010	10.30	Aménagement d'un réseau routier dans le domaine forestier de l'Etat .....	320	357	367	377	385
74.000	10.30	Administration Générale: acquisition de véhicules agricoles et forestiers .....	-	160	145	150	-
74.040	10.30	Acquisition d'équipements spéciaux .....	220	132	125	130	135
74.050	10.30	Acquisition d'équipements informatiques .....	11	12	12	14	15
74.060	10.30	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	8	10	12	13	15
73.510	13.90	Aménagement d'un réseau routier dans le domaine forestier de l'Etat .....	5	-	-	-	-
Total des dépenses de la section 49.7 .....			2.995	3.146	3.166	3.199	3.060
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 49 .....			56.133	57.860	59.317	60.236	61.628



Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>50 - MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU COMMERCE EXTERIEUR</b>							
<b>Section 50.0 - Economie</b>							
51.040	11.30	Application de la législation en matière d'aide aux PME: subventions en capital, bonifications d'intérêt. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	2.250	1.500	1.500	1.500	1.500
51.041	11.30	Application de la législation en matière de développement et de diversification économiques: création et aménagement d'infrastructures extraordinaires, y compris la mise en valeur de terrains et bâtiments, dépenses et frais connexes, participation à des dépenses et subsides. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	3.000	1.000	1.500	1.500	1.500
51.042	09.00	Application de la législation en matière d'aide à la protection de l'environnement, à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la production d'énergie de sources renouvelables: subventions en capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.600	500	1.750	1.750	1.750
51.043	11.30	Application de la législation ayant pour objet le développement économique de certaines régions du pays: subventions en capital, bonifications d'intérêts. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	5.500	6.000	7.000	7.000	7.000
51.044	11.30	Participation à des contrats de recherche couvrant des programmes de base et des domaines de la technologie énergétique avancée. (Sans distinction d'exercice) .....	150	150	200	200	200
51.050	11.30	Application de la législation en matière d'aide à la recherche-développement et à l'innovation. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	19.000	20.000	25.000	27.000	30.000
51.051	11.10	Application de la loi du 9 juillet 2004 modifiant la loi du 1er mars 1973 autorisant le Gouvernement à accorder la garantie de l'Etat et une aide financière au profit de la "Société des Foires Internationales de Luxembourg" Société anonyme à Luxembourg: remboursement d'une partie de la dette bancaire contractée par la société anonyme "Société Immobilière du Parc des Expositions de Luxembourg". (Sans distinction d'exercice) .....	1.450	-	-	-	-
51.052	11.30	Application de la législation ayant pour objet le développement économique de certaines régions du pays: subventions en capital à la création et au démarrage de petites entreprises. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.000	1.000	2.000	2.000	2.000
52.000	09.10	Mesures destinées à promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. (Sans distinction d'exercice) .....	125	100	150	175	200

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
63.000	11.30	Mesures et interventions visant la création ou l'amélioration d'infrastructures industrielles, y compris la mise en valeur de terrains et bâtiments, en vue de promouvoir et de faciliter l'établissement, le développement et l'extension d'entreprises de production de biens et de services, dépenses et frais connexes: participation au coût de certains travaux communaux ou intercommunaux et subsides. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	50	50	100	50	50
71.000	11.30	Application de la législation en matière de développement et de diversification économiques: achats de terrains à l'intérieur du secteur des administrations publiques, dépenses et frais connexes, participations à ces dépenses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	200	2.000	1.000	1.000
71.010	11.30	Application de la législation en matière de développement et de diversification économiques: achats de terrains à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques, dépenses et frais connexes, participations à ces dépenses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	200	200	1.500	1.500	1.500
72.010	11.30	Application de la législation en matière de développement et de diversification économiques: acquisition, construction et aménagement de bâtiments et d'équipements, dépenses et frais connexes, participations à ces dépenses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.600	1.300	1.000	1.000	1.000
73.050	12.50	Renforcement de l'infrastructure de transport de gaz naturel: honoraires et frais d'études; participation à l'infrastructure; dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	825	700	800	750	750
73.071	11.30	Application de la législation en matière de développement et de diversification économiques: aménagement de terrains et création d'ouvrages, dépenses et frais connexes, participation à ces dépenses, y compris les participations remboursables aux dépenses d'acquisition et d'aménagement de terrains effectuées par les syndicats intercommunaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	5.500	3.300	7.500	8.000	8.000
74.000	11.10	Acquisition de véhicules automoteurs .....	17	-	18	18	-
74.040	09.20	Acquisition d'équipements spéciaux .....	10	12	15	15	30
74.050	09.20	Acquisition d'équipements informatiques .....	105	110	110	110	120
74.060	11.10	Acquisition de logiciels .....	35	30	40	40	40
74.061	11.10	Rémunération pour l'utilisation des droits de reproduction par reprographie et par numérisation par le secteur public suivant l'accord Etat-Luxorr. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
81.030	11.40	Participation dans le capital social de sociétés ou à des Groupements d'Intérêt Economique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
		Total des dépenses de la section 50.0 .....	42.417	36.152	52.183	53.608	56.640
		<b>Section 50.1 - Service central de la statistique et des études économiques</b>					
74.000	01.32	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	18	-	-	-
74.010	01.32	Acquisition de machines de bureau .....	12	7	17	8	8
74.050	01.32	Acquisition d'équipements informatiques .....	76	65	120	80	85
74.060	01.32	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	52	53	80	60	65
		Total des dépenses de la section 50.1 .....	140	143	217	148	158
		<b>Section 50.2 - Service de l'Energie de l'Etat</b>					
74.030	09.00	Acquisition d'équipements de laboratoire .....	17	-	-	-	-
		Total des dépenses de la section 50.2 .....	17	-	-	-	-
		<b>Section 50.4 - Conseil de la concurrence</b>					
74.010	11.10	Acquisition de machines de bureau .....	-	5	-	-	-
74.050	11.10	Acquisition d'équipements informatiques .....	2	-	-	-	2
		Total des dépenses de la section 50.4 .....	2	5	-	-	2
		<b>Section 50.5 - Promotion du commerce extérieur.- Commission et Office des Licences</b>					
51.001	11.10	Participation aux dépenses d'investissement du GIE "Expo Shanghai 2010". (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	100	2.000	5.500	1.500	-
		Total des dépenses de la section 50.5 .....	100	2.000	5.500	1.500	-
		<b>Section 50.7 - Inspection de la concurrence</b>					
74.050	11.10	Acquisition d'équipements informatiques .....	7	-	5	3	-
		Total des dépenses de la section 50.7 .....	7	-	5	3	-

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
		<b>Section 50.8 - Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services (ILNAS)</b>					
74.000	11.10	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	-	262	54	-
74.010	11.10	Acquisition de machines de bureau .....	-	5	6	-	-
74.030	11.10	Acquisition d'équipements de laboratoire .....	-	69	400	600	-
74.042	11.10	Acquisition d'équipements spéciaux .....	-	85	17	17	17
		Total des dépenses de la section 50.8 .....	-	159	685	671	17
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 50 .....	42.683	38.459	58.590	55.930	56.817

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>51 - MINISTERE DES CLASSES MOYENNES, DU TOURISME ET DU LOGEMENT</b>							
<b>Section 51.0 - Classes moyennes</b>							
53.040	11.40	Application des lois-cadre ayant pour objet l'amélioration structurelle des petites et moyennes entreprises du secteur des classes moyennes: subventions en capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	7.000	8.100	8.600	9.100	9.600
53.042	11.50	Subventions en capital allouées en faveur de projets hôteliers exceptionnels. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	100	*	150	150	150
74.000	11.40	Acquisition de véhicules automoteurs .....	30	-	-	-	-
74.050	11.40	Acquisition d'équipements informatiques .....	2	8	3	3	3
74.060	11.40	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	1	2	3	4	4
Total des dépenses de la section 51.0 .....			7.133	8.110	8.756	9.257	9.757
<b>Section 51.1 - Tourisme</b>							
52.040	11.60	Participation de l'Etat aux frais des syndicats d'initiative et ententes de syndicats d'initiative occasionnés pour l'aménagement et l'entretien des pistes cyclables, circuits VTT et sentiers pédestres .....	26	26	30	32	36
63.002	08.30 11.60	Participation de l'Etat aux frais des communes et ententes de communes occasionnés pour l'aménagement et l'entretien des sentiers touristiques, des circuits VTT et des pistes cyclables .....	74	74	80	85	90
74.000	11.60	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	32	-	-	21
74.040	11.60	Acquisition d'équipements spéciaux pour l'aménagement et l'entretien des sentiers touristiques .....	46	48	46	48	50
74.050	11.60	Acquisition d'équipements informatiques .....	2	*	2	-	2
74.080	11.60	Acquisition de mobilier et d'équipements de bureaux pour les agences à l'étranger. (Sans distinction d'exercice) .....	15	10	9	9	9
93.000	11.60	Alimentation du fonds pour la promotion touristique. (Crédit non limitatif) .....	7.500	7.500	8.987	9.643	9.732
Total des dépenses de la section 51.1 .....			7.663	7.690	9.154	9.817	9.940

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>Section 51.2 - Logement</b>							
51.000	07.10	Participation de l'Etat aux frais exposés par les promoteurs publics dans le cadre des mesures d'accompagnement lors de la préparation et la réalisation de zones d'assainissement (loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	96	96
51.003	07.10	Participation aux frais de construction d'ensembles de logements destinés à la vente: aide aux établissements publics placés sous la surveillance de l'Etat (articles 21, 22 et 23 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.575	1.575	2.134	2.489	2.092
51.004	07.10	Participation aux frais de construction, d'acquisition et d'aménagement de logements locatifs: aide aux établissements publics placés sous surveillance de l'Etat (articles 27 et 29 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	14.016	14.016	15.560	14.934	15.635
51.006	07.10	Participation aux frais de construction, d'acquisition et d'aménagement de logements locatifs par des fabriques d'église et par des communautés religieuses ayant conclu une convention avec l'Etat (article 30ter de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	100	182	143	96	101
51.008	07.10	Participation aux frais de construction d'infrastructures de garde et d'éducation dans le cadre de projets de construction d'ensembles: aide aux établissements publics placés sous la surveillance de l'Etat (article 26 bis de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
51.040	06.36 07.10	Participation de l'Etat aux frais d'acquisition, d'aménagement et de construction de logis pour travailleurs étrangers seuls par des employeurs-bailleurs (article 30 bis de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
51.041	07.10	Participation aux frais de construction d'ensembles de logements destinés à la vente: aide aux sociétés fondées sur base de la loi modifiée du 29 mai 1906 sur les habitations à bon marché (articles 21,22 et 23 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10.000	6.145	5.000	5.840	5.470
51.042	07.10	Participation aux frais de construction, d'acquisition et d'aménagement de logements locatifs: aide aux sociétés fondées sur la base de la loi modifiée du 29 mai 1906 sur les habitations à bon marché (articles 27 et 29 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	2.864	1.826	847	1.745
51.043	07.10	Participation aux frais de construction d'ensembles de logements destinés à la vente: aide aux promoteurs privés (articles 15 et suivants de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*

## 51.2 - Logement

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
51.044	07.10	Participation aux frais de construction d'infrastructures de garde et d'éducation dans le cadre de projets de construction d'ensembles: aide aux sociétés fondées sur base de la loi modifiée du 29 mai 1906 sur les habitations à bon marché (article 26bis de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
52.000	07.10	Participation de l'Etat aux frais d'acquisition, d'aménagement et de construction de logements locatifs par des associations privées sans but lucratif et des fondations (article 30ter de la loi modifiée du 25.2.1979). (Sans distinction d'exercice) .....	1.000	1.656	1.745	1.694	979
53.000	07.10	Aide au logement: primes de construction et d'acquisition (règlement ministériel modifié du 25.5.1973; loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	11.000	11.000	12.500	13.000	13.000
53.001	07.10	Epargne-logement et aide au logement: garantie de l'Etat (loi du 27.7.1971; loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
53.002	07.10	Aide au logement: primes d'épargne. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.500	1.500	1.500	1.500	1.800
53.003	07.10	Aide au logement: primes d'amélioration de logements anciens (règlement ministériel modifié du 25.5.1973; loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	2.000	2.500	2.500	2.500	3.000
53.004	07.10	Aide au logement: participation aux frais d'aménagements spéciaux répondant aux besoins de personnes handicapées physiquement (loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	28	25	25	25	30
53.005	07.10	Participation au coût des travaux d'assainissement effectués par les propriétaires-occupants dans le cadre de l'assainissement par zone (article 46 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
53.007	07.10	Aide au financement de garanties locatives. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	200	200	300	300	300
53.008	07.10	Aide d'épargne-logement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	100	100	100	100	100
63.002	07.10	Participation aux frais de construction d'ensembles de logements destinés à la vente: aide aux communes (articles 21, 22 et 23 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.018	896	950	1.900	125
63.003	07.10	Participation aux frais de construction, d'acquisition et d'aménagement de logements locatifs: aide aux communes et aux établissements publics placées sous la surveillance des communes (articles 27, 29 et 30ter de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	5.500	5.300	5.060	6.848	2.874

## 51.2 - Logement

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
63.004	07.10	Participation aux frais d'études et d'aménagement de logements effectués par les communes dans le cadre de l'assainissement par zone (article 45 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
63.005	07.10	Participation au coût des travaux d'assainissement des infrastructures publiques dans le cadre de l'assainissement par zone (article 38 et suivants de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
63.006	07.10	Participation aux frais de construction d'infrastructures de garde et d'éducation dans le cadre de projets de construction d'ensembles: aide aux communes (article 26bis de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	150	300	350	75
63.007	07.10	Aide revenant aux communes pour financer le coût des infrastructures liées à l'augmentation substantielle du nombre de leurs habitants. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10.000	14.000	10.000	10.000	10.000
74.000	13.90	Acquisition de véhicules automoteurs .....	-	25	-	25	-
74.010	07.10	Acquisition de machines de bureau .....	3	4	3	3	3
74.020	07.10	Acquisition d'installations de télécommunications .....	1	1	1	1	1
74.040	13.90	Acquisition d'équipements spéciaux .....	-	15	-	-	-
74.060	07.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels. (Sans distinction d'exercice) .....	50	94	50	50	50
81.030	07.10	Fonds pour le développement du logement et de l'habitat: majoration de la dotation. (Crédit non limitatif).....	5.000	4.000	7.500	7.500	7.500
83.000	07.10	Lutte contre les taudis: subsides remboursables .....	50	50	50	50	50
Total des dépenses de la section 51.2 .....			63.142	66.299	67.248	70.148	65.026
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 51 .....			77.937	82.099	85.157	89.223	84.723



Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>52 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS</b>							
<b>Section 52.0 - Travaux publics.- Dépenses générales</b>							
74.050	12.00	Acquisition d'équipements informatiques .....	5	5	6	6	6
74.060	12.00	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	20	30	33	36	40
93.000	07.20	Crédits contractés sous la garantie de l'Etat par l'établissement public pour la réalisation des équipements de l'Etat sur le site de Belval-Ouest: remboursement en capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	3.500	4.000	5.000
Total des dépenses de la section 52.0 .....			25	35	3.539	4.042	5.046
<b>Section 52.1 - Ponts et chaussées</b>							
63.000	12.12	Emprises; acquisition d'immeubles bâtis et non bâtis dans l'intérêt des chemins repris et des pistes cyclables: remboursement aux communes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
71.000	12.12	Emprises: acquisition d'immeubles bâtis et non bâtis auprès du secteur des administrations publiques dans l'intérêt du domaine et de la voirie de l'Etat; indemnisation pour perte de volume bâti, servitudes et droits acquis; démolition d'immeubles bâtis; travaux d'adaptation et dépenses accessoires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10	*	*	*	*
71.010	12.12	Emprises: acquisition d'immeubles bâtis et non bâtis auprès de secteurs autres que le secteur des administrations publiques dans l'intérêt du domaine et de la voirie de l'Etat; indemnisation pour perte de volume bâti, servitudes et droits acquis; démolition d'immeubles bâtis; travaux d'adaptation et dépenses accessoires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	200	200	200	200	200
72.010	12.12	Bâtiments et hangars de l'administration: travaux de construction, de transformation, d'aménagement et de modernisation. (Sans distinction d'exercice) .....	1.175	1.250	1.300	1.350	1.400
73.010	12.12	Routes nationales: redressement et aménagement de la chaussée, amélioration et réfection des revêtements. (Sans distinction d'exercice) .....	19.500	20.000	22.000	22.550	23.100
73.011	12.12	Chemins repris: redressement et aménagement de la chaussée, amélioration et réfection des revêtements. (Sans distinction d'exercice) .....	27.000	27.500	29.500	30.044	30.588
73.012	12.14	Voirie de l'Etat: travaux d'aménagement visant à améliorer la sécurité routière. (Sans distinction d'exercice et non susceptible de transfert à d'autres articles) .....	1.300	1.400	1.425	1.450	1.500

## 52.1 - Ponts et chaussées

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
73.013	12.12	Ouvrages d'art routiers: travaux de construction et de réfection. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	6.200	6.700	7.100	7.500	7.800
73.014	12.12	Voirie de l'Etat: construction de trottoirs. (Sans distinction d'exercice) .....	180	180	180	180	180
73.015	12.12	Glissements de terrains: réparation des dégâts causés à la voirie; consolidation des talus; installation de dispositifs de sécurité en vue de prévenir la chute de pierres. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	620	600	600	620	620
73.016	12.12	Aménagement de couloirs pour bus avec dispositifs de signalisation, de plate-formes intermodales et de gares routières. (Sans distinction d'exercice et non susceptible de transfert à d'autres articles) .....	2.000	2.400	2.500	2.900	1.300
73.017	12.12	Installation de nouveaux équipements d'éclairage public: travaux d'infrastructure et de génie civil. (Sans distinction d'exercice) .....	350	365	375	400	410
73.018	12.12	Loi du 10 décembre 1998 relative à l'assainissement et à la réurbanisation du quartier "Place de l'Etoile": viabilisation du plan d'aménagement de la Place de l'Etoile à Luxembourg.-Dépenses à charge de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	400	400	1.200	1.300	1.150
73.019	12.12	Installation de nouveaux équipements d'éclairage public et remplacement d'équipements d'éclairage public vétustes: travaux d'installation. (Sans distinction d'exercice) .....	700	720	710	720	730
73.020	12.32	Port de Mertert et Moselle canalisée: travaux de construction et de réfection. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	2.400	2.780	4.800	4.700	2.260
73.030	12.32	Approfondissement du chenal navigable de la Moselle. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	20	20	20	20	20
73.031	09.20	Aménagements hydro-électriques de la Sûre: travaux de construction, de transformation, d'aménagement et de modernisation. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	450	510	470	480	490
73.032	12.32	Moselle canalisée: participation aux frais avancés par l'administration allemande dans l'intérêt de travaux d'investissements exécutés dans la partie commune de la Moselle. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	300	300	300	300	300
73.033	12.32	Moselle canalisée: réalisation de travaux d'investissement sur la section où la Moselle fait la frontière entre la République Française et le Grand-Duché de Luxembourg. (Sans distinction d'exercice) .....	175	100	100	100	100
73.060	12.32	Participation de l'Etat dans les frais de construction de quais d'accostage sur la Moselle. (Sans distinction d'exercice) .....	175	100	150	150	150

## 52.1 - Ponts et chaussées

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
73.061	08.30 12.12	Pistes cyclables: travaux de construction et de réfection. (Sans distinction d'exercice et non susceptible de transfert à d'autres articles) .....	1.400	1.540	1.900	1.940	1.980
73.062	07.50	Plantations et aménagements paysagers. (Sans distinction d'exercice) .....	95	95	100	105	110
73.063	12.12	Entretien, restauration et reconstruction d'édifices et de monuments historiques. (Sans distinction d'exercice) .....	25	25	25	25	25
73.064	12.12	Conception et construction d'un monument pour les victimes de la route. (Sans distinction d'exercice) .....	5	-	-	-	-
73.065	12.40	Loi du 14 juillet 2005 relative à la revalorisation du site de Höhenhof: travaux d'aménagement et de remblaiement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	3.700	5.000	22.100	3.600	-
73.066	12.40	Loi du 22 décembre 2004 sur la mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport: travaux d'assainissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	8.300	6.000	7.900	8.400	8.300
73.067	12.40	Aéroport de Luxembourg: travaux d'entretien. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	4.500	4.750	5.000	5.000	5.000
73.068	12.40	Aérodrome de Noertrange: dépenses dans l'intérêt de l'aménagement du site. (Sans distinction d'exercice) .....	100	100	*	*	*
73.069	03.30	Mesures de sécurité à l'extérieur des ambassades. (Crédit non limitatif) .....	*	*	*	*	*
73.070	03.30	Réalisation d'un poste médical aux abords du tunnel Markusbiert sur la A13. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.300	300	*	*	*
73.071	03.30	Réalisation d'un hélicoptère pour les services de sécurité et de secours. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	50	*	*	*	*
74.000	12.10	Acquisition de véhicules automoteurs. (Sans distinction d'exercice) .....	2.925	3.000	3.100	3.200	3.300
74.010	12.10	Acquisition de machines de bureau .....	34	60	60	37	38
74.020	12.10	Acquisition d'installations de télécommunications. (Sans distinction d'exercice) .....	23	24	25	26	27
74.030	12.10	Acquisition d'appareils de laboratoire. (Sans distinction d'exercice) .....	100	90	110	100	120
74.040	12.10	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice) .....	1.960	2.000	2.000	2.100	2.200
74.041	12.10	Installation de nouveaux équipements d'éclairage public et remplacement d'équipements d'éclairage public vétustes: acquisitions d'équipements. (Sans distinction d'exercice) .....	975	1.000	1.010	1.025	1.040

## 52.1 - Ponts et chaussées

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.042	12.10	Equipements d'éclairage public endommagés notamment à la suite d'accidents de la circulation routière: acquisition d'équipements. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	108	110	110	115	120
74.043	12.10	Equipements spéciaux endommagés notamment à la suite d'accidents de la circulation routière: acquisition d'équipements. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	*	*	*	*	*
74.045	12.10	Acquisition d'équipements spéciaux dans le cadre de la lutte contre l'influenza aviaire. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
74.050	12.10	Acquisition d'équipements informatiques .....	200	195	200	205	210
74.060	12.10	Acquisition de logiciels. (Crédit non limitatif).....	150	145	100	100	100
74.080	12.10	Bâtiments et hangars de l'administration: acquisition de mobilier .....	30	30	30	30	30
Total des dépenses de la section 52.1 .....			89.135	89.990	116.701	100.973	94.899
<b>Section 52.2 - Fonds des routes</b>							
93.000	12.12	Alimentation du fonds des routes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10.500	11.000	11.580	12.000	12.500
Total des dépenses de la section 52.2 .....			10.500	11.000	11.580	12.000	12.500
<b>Section 52.3 - Bâtiments publics</b>							
72.013	01.25	Bâtiments loués aux institutions internationales: travaux de construction, de transformation et de remise en état. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.950	1.850	1.650	1.700	1.750
72.020	01.34	Elimination de revêtements en amiante et divers travaux de décontamination dans les bâtiments de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	150	150	150	150	150
72.023	01.25 04.00	Déplacement, évacuation, remise en état et installation de pavillons modulaires préfabriqués sur divers sites à travers le pays. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.600	1.600	1.600	1.600	1.600
72.026	01.34	Immeubles loués par l'Etat: Travaux de remise en état et de transformation.. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	800	800	800	800	800
74.000	01.34	Acquisition de véhicules automoteurs .....	17	58	56	145	50
74.010	01.34	Acquisition de machines de bureau .....	5	19	6	6	6
74.020	01.34	Acquisition d'installations de télécommunications .....	5	1	1	1	1
74.040	01.34	Acquisition d'équipements spéciaux .....	28	22	19	72	40

## 52.3 - Bâtiments publics

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.041	01.34	Acquisition d'équipements spéciaux pour fêtes publiques et autres manifestations. (Sans distinction d'exercice) .....	10	8	10	10	10
74.050	01.34	Acquisition d'équipements informatiques .....	35	65	35	40	45
74.060	01.34	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels. (Sans distinction d'exercice) .....	200	175	200	150	150
74.080	01.34	Acquisition de mobilier pour fêtes publiques et autres manifestations. (Sans distinction d'exercice) .....	5	6	5	5	5
Total des dépenses de la section 52.3 .....			4.805	4.754	4.532	4.679	4.607
<b>Section 52.4 - Bâtiments publics.- Compétences communes</b>							
72.032	04.00	Travaux de construction, de transformation, d'aménagement et de modernisation d'immeubles loués par l'Etat aux institutions internationales. (Sans distinction d'exercice) .....	250	10	10	10	10
74.080	01.10 01.34	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère d'Etat. (Sans distinction d'exercice) .....	768	806	810	830	830
74.081	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère des affaires étrangères et de l'immigration. (Sans distinction d'exercice) .....	270	310	330	350	350
74.082	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (Sans distinction d'exercice) .....	510	485	465	480	450
74.083	01.33 01.34	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère de la fonction publique et de la réforme administrative. (Sans distinction d'exercice) .....	90	103	100	100	100
74.084	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère des finances. (Sans distinction d'exercice) .....	440	474	470	470	470
74.085	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère des finances (trésor et budget). (Sans distinction d'exercice) .....	50	75	70	60	60
74.086	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère de la justice. (Sans distinction d'exercice) .....	385	560	750	750	800
74.088	01.10 03.50	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements pour les services relevant du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. (Sans distinction d'exercice) .....	98	121	125	130	130

## 52.4 - Bâtiments publics.- Compétences communes

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.090	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle. (Sans distinction d'exercice) .....	1.055	1.255	1.150	1.150	1.150
74.091	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère de la famille et de l'intégration. (Sans distinction d'exercice) .....	470	679	565	590	590
74.092	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère de la santé. (Sans distinction d'exercice) .....	175	175	180	180	200
74.093	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements pour les services relevant du ministère de l'environnement. (Sans distinction d'exercice) .....	150	122	140	145	145
74.094	06.42 06.43	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère du travail et de l'emploi. (Sans distinction d'exercice) .....	107	75	100	110	115
74.095	06.10 06.20	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère de la sécurité sociale. (Sans distinction d'exercice) .....	115	87	90	70	75
74.096	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère de l'agriculture, de la viticulture et du développement rural. (Sans distinction d'exercice) .....	95	101	100	105	110
74.097	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère de l'économie et du commerce extérieur. (Sans distinction d'exercice) .....	13	15	20	20	20
74.098	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère des transports. (Sans distinction d'exercice) .....	67	60	85	90	90
74.100	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère des travaux publics. (Sans distinction d'exercice) .....	180	185	195	210	230
74.101	07.10	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les services relevant du ministère des classes moyennes, du tourisme et du logement. (Sans distinction d'exercice) .....	10	29	35	35	35
74.102	01.34	Acquisition de mobilier de bureau et d'équipements spéciaux pour les administrations et services publics. (Sans distinction d'exercice) .....	838	700	825	825	850

## 52.4 - Bâtiments publics.- Compétences communes

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.103	01.43 04.00	Acquisition et remplacement de mobilier et d'équipements spéciaux pour les immeubles loués ou à louer par l'Etat aux institutions internationales. (Sans distinction d'exercice) .....	40	60	70	75	75
74.105	03.20	Acquisition de mobilier et d'équipements spéciaux pour pour les besoins de la Police grand-ducale. (Sans distinction d'exercice) .....	200	-	-	-	-
74.106	06.34	Acquisition de mobilier et d'équipements spéciaux pour personnes handicapées. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	25	25	25	25	25
Total des dépenses de la section 52.4 .....			6.400	6.510	6.710	6.810	6.910
<b>Section 52.5 - Fonds d'investissements publics</b>							
72.010	01.25	Fonds d'investissements publics, fonds pour la loi de garantie et fonds d'entretien et de rénovation: frais d'études, travaux préparatoires et dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	500	500	650	700	750
93.000	01.25	Alimentation du fonds d'investissements publics administratifs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	48.300	50.000	53.250	55.800	56.400
93.001	04.00	Alimentation du fonds d'investissements publics scolaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	44.100	46.000	48.620	50.900	52.100
93.002	05.00 06.00	Alimentation du fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	6.825	7.000	7.530	8.000	8.500
93.003	01.25	Alimentation du fonds pour la loi de garantie. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	7.350	50.000	8.100	8.500	8.800
93.004	Divers codes	Alimentation du fonds d'entretien et de rénovation. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	55.025	55.000	55.000	55.000	55.000
Total des dépenses de la section 52.5 .....			162.100	208.500	173.150	178.900	181.550
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 52 .....			272.966	320.788	316.211	307.404	305.512

## 53.0 - Transports.- Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>53 - MINISTERE DES TRANSPORTS</b>							
<b>Section 53.0 - Transports.- Dépenses générales</b>							
74.040	12.00	Acquisition d'équipements spéciaux .....	2	4	4	4	4
74.050	12.00	Acquisition d'équipements informatiques .....	1	2	3	3	3
74.060	12.00	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels .....	3	3	5	5	5
Total des dépenses de la section 53.0 .....			6	9	12	12	12
<b>Section 53.1 - Circulation et sécurité routières</b>							
74.040	12.14	Acquisition d'équipements spéciaux dans l'intérêt du contrôle technique routier .....	44	58	65	65	67
74.050	12.10	Remboursement à la société nationale de contrôle technique des frais d'amortissement pour la gestion du fichier national des véhicules et des permis de conduire .....	468	500	530	550	570
Total des dépenses de la section 53.1 .....			512	558	595	615	637
<b>Section 53.2 - Transports publics et ferroviaires</b>							
51.010	12.10	Acquisition d'équipements dans l'intérêt de la tarification appliquée sur les réseaux ferroviaire et routier des transports publics. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.670	-	-	-	-
52.010	12.10	Participation de l'Etat dans les dépenses d'aménagement des parkings d'accueil (P+R) et des gares routières, d'équipements de sécurisation dans l'intérêt des transports publics. (Sans distinction d'exercice) .....	6.500	-	-	-	-
81.031	12.13	Participation dans le capital de Luxtram G.I.E.. (Crédit non limitatif).....	1.100	1.100	2.869	24.700	42.775
93.000	12.20	Alimentation du fonds du rail. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10.500	11.000	11.500	12.000	12.500
93.001	12.20	Alimentation du fonds des raccordements ferroviaires internationaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	3.500	4.000	5.000	6.000	6.000
Total des dépenses de la section 53.2 .....			23.270	16.100	19.369	42.700	61.275
<b>Section 53.3 - Administration des enquêtes techniques</b>							
74.000	12.00	Acquisition de véhicules automoteurs .....	17	30	-	-	17
74.010	12.00	Acquisition de machines de bureau .....	16	3	3	3	15



## 53.3 - Administration des enquêtes techniques

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
74.020	12.00	Acquisition d'installations de télécommunications .....	1	-	1	-	-
74.040	12.00	Acquisition d'équipements spéciaux .....	10	2	2	2	2
		Total des dépenses de la section 53.3 .....	44	35	6	5	34
<b>Section 53.4 - Navigation fluviale</b>							
74.000	12.34	Acquisition de véhicules automoteurs .....	23	-	-	45	-
74.010	13.90	Acquisition de machines de bureau .....	-	-	5	30	5
74.020	12.34	Acquisition d'installations de télécommunications .....	21	21	-	36	1
74.040	12.34	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice) .....	280	268	347	310	140
		Total des dépenses de la section 53.4 .....	324	289	352	421	146
<b>Section 53.5 - Direction de l'aviation civile</b>							
74.000	12.40	Acquisition de véhicules automoteurs .....	98	32	17	-	-
74.010	12.40	Acquisition de machines de bureau .....	9	9	12	12	-
74.020	12.40	Acquisition d'installations de télécommunications .....	1	4	1	-	-
74.040	12.40	Acquisition d'équipements spéciaux dans le cadre de la sûreté et de la sécurité aéronautiques. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
74.050	12.40	Acquisition d'équipements informatiques dans le cadre du système communautaire AESA. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
74.060	12.40	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incor- porels dans le cadre du système communautaire AESA. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
81.030	12.40	Dotation initiale au capital social de l'agence nationa- le de sécurité de l'aviation civile. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	-	100	*	*	*
		Total des dépenses de la section 53.5 .....	108	146	30	12	-
<b>Section 53.7 - Garage du gouvernement</b>							
74.000	01.34	Acquisition de véhicules automoteurs. (Crédit non limitatif).....	184	184	240	240	240
		Total des dépenses de la section 53.7 .....	184	184	240	240	240

## 53.8 - Aéroports et transports aériens

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>Section 53.8 - Aéroports et transports aériens</b>							
73.011	12.40	Remboursement à la société de l'aéroport de certaines dépenses d'investissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	6.063	1.612	248	115	188
		Total des dépenses de la section 53.8 .....	6.063	1.612	248	115	188
<b>53.9 - Administration des chemins de fer</b>							
74.000	12.20	Acquisition de véhicules automoteurs .....	17	-	32	-	-
74.010	12.20	Acquisition de machines de bureau .....	51	13	50	25	50
74.020	12.20	Acquisition d'installations de télécommunications .....	14	14	5	13	5
74.040	12.20	Acquisition d'équipements spéciaux dans le cadre de la sûreté ferroviaire .....	60	25	25	25	25
74.050	12.20	Acquisition d'équipements informatiques .....	13	13	5	13	20
		Total des dépenses de la section 53.9 .....	154	64	117	76	100
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 53 .....	30.665	18.996	20.969	44.196	62.632

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2008	Projet 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011	Prévis. 2012
<b>54 - MINISTERE DE L'EGALITE DES CHANCES</b>							
<b>Section 54.0 - Egalité des chances</b>							
74.040	06.36	Acquisition d'équipements spéciaux .....	4	4	3	10	5
74.070	06.36	Acquisition d'objets d'art pour récompenser la meilleure pratique d'égalité des femmes et des hommes dans les communes .....	6	6	6	6	6
Total des dépenses de la section 54.0 .....			10	10	9	16	11
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 54 .....			10	10	9	16	11

# Programme pluriannuel des dépenses en capital

2008-2012

B) Commentaires



## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

### 30 - ETAT

#### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume l'évolution pluriannuelle des dépenses en capital du Ministère d'Etat:

		(en milliers d'euros)					
		2007 Compte	2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Section 30.3	Conseil d'Etat . . . . .	11,9	7,5	36,5	7,5	21,5	7,5
Section 30.4	Gouvernement . . . . .	141,1	433,0	224,1	146,0	178,0	186,0
Section 30.5	Conseil économique et social	8,2	3,5	12,5	24,0	7,0	13,0
Section 30.6	Centre de communications	932,2	1.715,0	2.157,9	1.767,5	1.449,5	1.319,5
Section 30.7	Cultes . . . . .	100,0	200,0	50,1	0,1	0,1	0,1
Section 30.8	Médias et Communications .	28.506,9	1.020,7	110,5	15,7	15,7	15,7
	Total . . . . .	29.700,2	3.379,7	2.591,6	1.960,8	1.671,8	1.541,8
	Variation . . . . .	-	-88,6%	-23,3%	-24,3%	-14,7%	-7,8%

Il ressort de ce tableau que l'année 2007 constitue une année exceptionnelle. Le total des crédits de cet exercice comprend en effet un montant de 28,5 millions (article 30.8.51.050) qui trouve son origine dans la loi du 22 décembre 2006 sur la construction d'autoroutes de l'information. Au budget de l'exercice 2008 figure un crédit de 1,0 million euros pour le financement de ces dépenses.

Pour ce qui est des exercices 2008 et 2009, il y a lieu de relever que l'augmentation du total des crédits du Centre de Communication du Gouvernement vise à assurer le financement des mesures dans l'intérêt de l'accroissement des performances du système d'alarme général du pays. Pour les exercices 2009 et 2010, les crédits de cette section sont destinés au renouvellement du réseau de communication de l'Etat.

#### 2) Considérations générales

Pour le reste, le budget des dépenses en capital du Ministère d'Etat comprend pour l'essentiel des crédits dans l'intérêt de l'acquisition de matériel de bureau (photocopieurs, fax, etc.) et de matériel informatique. Comme c'est le cas pour les autres départements ministériels, ces crédits ne nécessitent pas de plus amples commentaires.

Au titre de la période 2008 à 2012, l'évolution prévisionnelle des principaux crédits du Ministère d'Etat est résumée dans le tableau ci-après:

(en euros)

		2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
30.3.74.071	Œuvres d'art, objets historiques . . . .	-	25.000	25.000	25.000	25.000
30.4.74.020	Télécommunications: Réseau Radio . .	125.000	80.000	25.000	25.000	25.000
30.6.74.021	Télécommunications: Autres . . . . .	690.000	750.000	650.000	650.000	650.000
30.x.74.0xx	Informatique . . . . .	965.000	1.245.000	910.000	605.000	475.000
30.7.52.0xx	Edifices religieux . . . . .	200.000	50.100	100	100	100
30.8.51.050	Communications électroniques . . . . .	-	100	100	100	100
30.8.73.050	Communications électroniques . . . . .	1.000.000	-	-	-	-
30.x.74.000	Véhicules . . . . .	77.100	62.100	45.000	64.000	62.000
	Autres dépenses . . . . .	322.600	379.300	305.600	302.600	304.600
	Total . . . . .	3.379.700	2.591.600	1.960.800	1.671.800	1.541.800

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

## **31 - AFFAIRES ETRANGERES ET IMMIGRATION**

Les crédits du Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration peuvent être ventilés comme suit:

- A. Sections 31.0, 31.1 et 31.4: Affaires étrangères et Immigration
- B. Sections 31.5 et 31.6: Défense
- C. Section 31.7: Coopération et Action humanitaire

### **1) Evolution pluriannuelle des crédits**

(en milliers d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
A. Affaires étrangères et Immigration. . .	890,7	1 213,5	1 314,7	1 563,0	1 670,0	1 525,0
B. Défense . . . . .	87 031,4	39 515,8	41 222,9	44 144,4	44 715,6	46 773,4
C. Coopération . . . . .	62,9	30,0	15,4	19,0	21,0	21,0
Total:	87 985,0	40 759,3	42 552,9	45 726,4	46 406,6	48 319,5
<i>Variation . . . . .</i>	-	- 53,7%	+ 4,4%	+ 7,5%	+ 1,5%	+ 4,1%

### **2) Considérations générales**

La diminution du total des crédits entre 2007 et 2008 est due au fait que le Fonds d'équipement militaire a reçu une dotation extraordinaire de 20 millions au titre de l'exercice 2007 dans l'intérêt du financement de son programme d'équipement militaire. Si l'on fait abstraction de cette dotation, les crédits augmentent de + 7,1% entre 2007 et 2008.

### **3) Considérations particulières**

#### **A. SECTIONS 31.0, 31.1, et 31.4: AFFAIRES ETRANGERES ET IMMIGRATION**

L'évolution pluriannuelle des crédits de ces sections est présentée dans le tableau ci-après.



(en milliers d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
1) Crédits courants d'équipement et de modernisation des missions et services:						
a) Ministère et représentations à l'étranger . . . . .	843	1 044	1 165	1 259	1 362	1 363
b) Nouvelles missions à l'étranger . . . . .	48	20	0	150	150	0
2) Installation et adaptation du système de transmission et d'archivage de l'information . . . . .	-	150	150	154	158	162
Total des crédits . . . . .	891	1 214	1 315	1 563	1 670	1 525

Rappelons que ces crédits concernent pour l'essentiel le financement du programme d'équipement et de transformation-modernisation des missions et services du Ministère des Affaires étrangères et n'appellent dès lors pas de plus amples commentaires.

L'accroissement sensible en 2009 des crédits de la section 31.1 "Missions luxembourgeoises à l'étranger" est dû à l'accroissement du crédit inscrit à l'article 31.1.74.250 en vue de l'équipement des ambassades et représentations permanentes du Luxembourg à l'étranger (acquisitions de voitures, d'équipement informatique et de bureau ainsi que de mobilier).

Ce faisant, les crédits du département des Affaires étrangères et de l'Immigration destinés à couvrir les dépenses d'investissement progressent au total entre 2007 et 2009 de 0,87 à 1,31 millions d'euros (+51,00 %).

## **B. SECTIONS 31.5 et 31.6: DEFENSE**

31.5.93.000 Alimentation du fonds d'équipement militaire (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

L'évolution prévisionnelle de la situation financière de ce fonds spécial se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
<b>I. Mouvements du fonds</b>						
- Avoir en début d'exercice . . . . .	64 965	139 594	121 278	91 197	1 775	-14 239
- Dotations budgétaires . . . . .	83 000	34 650	36 380	38 200	40 000	42 000
a) Dotation normale . . . . .	33 000	34 650	36 380	38 200	40 000	42 000
b) Dotation supplémentaire . . . . .	50 000	-	-	-	-	-
- Dépenses . . . . .	8 371	52 966	66 461	127 622	56 014	38 900
- Avoir en fin d'exercice . . . . .	139 594	121 278	91 197	1 775	-14 239	-11 139
<b>II. Programme des dépenses</b>						
Avion A400M . . . . .	5 000	3 400	1 909	1 577	611	237
Loi du 21 décembre 2007: . . . . .	3 371	49 566	39 552	100 295	18 565	2 750
a) Art. 1 (sans véhicules): . . . . .	3 371	8 672	12 012	5 430	4 430	2 750
- Armes et systèmes d'armes . . . . .	-	-	5 960	1 680	1 680	-
- Moyens de communication . . . . .	-	5 000	-	-	-	-
- Matériel de vision nocturne . . . . .	875	1 539	52	-	-	-
- Autres investissements . . . . .	2 496	2 083	-	-	-	-
- Soldat du futur (équip. individ.) . . . . .	-	-	1 000	2 500	2 500	2 500
- Réaménagement Bleesdall . . . . .	-	50	4 000	1 000	-	-
- Frais d'études . . . . .	-	-	1 000	250	250	250
b) Art. 2 (véhicules): . . . . .	-	40 894	27 540	94 865	14 135	-
- Véhicules reconnaissance . . . . .	-	40 894	19 375	74 280	2 635	-
- Véhicules tactiques . . . . .	-	-	-	11 500	11 500	-
- Véhicules logistiques . . . . .	-	-	8 165	9 085	-	-
Nouveaux programmes majeurs: . . . . .	-	-	25 000	25 750	36 838	35 913
- Véhicules tactiques . . . . .	-	-	-	-	-	11 500
- Véhicules logistiques . . . . .	-	-	-	-	8 338	8 913
- Autres investissements . . . . .	-	-	25 000	25 750	28 500	15 500
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>8 371</b>	<b>52 966</b>	<b>66 461</b>	<b>127 622</b>	<b>56 014</b>	<b>38 900</b>

Les dépenses indiquées sous la rubrique « Avion A400M », font l'objet de la loi du 21 mars 2005 autorisant l'acquisition d'un avion de transport militaire A400M.

Rappelons que suivant ces échéanciers, l'essentiel des dépenses concernera les années 2014 à 2017 (année de livraison), après avoir décréu considérablement entre 2008 et 2013.

### **SECTION 31.6: DEFENSE NATIONALE**

Le programme pluriannuel des crédits de cette section se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Acquisition de véhicules (article 31.6.74.000). . . . .	222,0	394,0	787,0	345,0	331,6	308,8
Acquisition d'équipements informatiques et de logiciels (article 31.6.74.050 et 31.6.74.060). . . . .	618,5	797,0	781,7	818,9	182,5	185,2
Autres acquisitions: mat. de transmission, armement, équip. de casernement, de protection NBC etc.). . . . .	1.504,7	1.529,8	856,9	1.434,5	1.527,6	1.546,5
<b>Total . . . . .</b>	<b>2.345,2</b>	<b>2.720,8</b>	<b>2.425,6</b>	<b>2.598,4</b>	<b>2.041,7</b>	<b>2.040,5</b>
<b>Variation en % . . . . .</b>		<b>+ 16,0%</b>	<b>- 10,8%</b>	<b>+ 7,1%</b>	<b>- 21,4%</b>	<b>- 0,1%</b>

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

## **32 et 33 - CULTURE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE**

### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

(en milliers d'euros)

		2007	2008	2009	2010	2011	2012
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 32.0	Affaires culturelles . . . . .	18.520	16.749	17.117	18.475	18.975	18.910
Section 32.1	Sites et monuments . . . . .	250	252	254	345	365	373
Section 32.3	Bibliothèque nationale . . . . .	119	0	0	0	0	0
Section 32.4	Archives nationales . . . . .	46	89	73	92	118	103
Section 32.5	Centre nat. de l'audiovisuel . .	0	20	20	20	20	25
Section 32.7	Centre nat. de littérature . .	10	15	9	20	20	45
Section 32.8	Enseignement musical . . . . .	-	-	7	-	-	-
	Sous-total "Culture" . . . . .	18.945	17.125	17.480	18.952	19.498	19.456
Section 33.0	Ens. supérieur . . . . .	248	106	105	176	161	132
Section 33.5	Recherche et innovation . . . . .	6	7	7	8	8	8
	Total . . . . .	19.199	17.238	17.592	19.136	19.667	19.596
	Variation . . . . .	-	- 10,2%	+ 2,1%	+ 8,8%	+ 2,8%	- 0,4%

### 2) Considérations particulières

#### 32.0.61.010 Participation de l'Etat aux frais d'investissement du Centre de musiques amplifiées

Le crédit proposé est destiné à l'acquisition d'un nouvel équipement scénique qui permettra au Centre de musiques amplifiées de compléter l'équipement existant.

#### 32.0.63.000 Participation de l'Etat au financement de la construction et du réaménagement par les communes d'infrastructures culturelles (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

A partir de 2009, le département entend conclure de nouvelles conventions avec certaines communes en vue de participer au financement d'infrastructures culturelles.

#### 32.0.93.000 Alimentation du fonds pour les monuments historiques (Crédit non limitatif)

L'évolution du Fonds pour les monuments historiques se présente comme suit au cours de la période 2008-2012:

(en milliers d'euros)

	2008	2009	2010	2011	2012
Avoir en début d'exercice . . .	16.790,69	9.363,78	624,97	1.250,47	2.750,47
Alimentation budgétaire . . .	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
Dépenses . . . . .	17.426,91	18.738,81	9.374,50	8.500,00	9.000,00
Avoir en fin d'exercice . . . . .	9.363,78	624,97	1.250,47	2.750,47	3.750,47

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

## 34 - FINANCES

### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

L'évolution pluriannuelle du total des crédits du Ministère des finances se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

		2007 Compte	2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Section 34.0	Dépenses générales .	21.490,9	21.000,8	20.500,8	21.500,8	21.500,8	21.500,8
Section 34.1	Contributions . . . . .	468,3	743,4	405,4	288,4	703,4	401,4
Section 34.2	Enregistrement . . . . .	160,1	725,4	273,6	790,6	357,0	68,0
Section 34.3	Douanes . . . . .	2.595,1	3.213,0	4.433,1	2.490,0	1.070,0	1.070,0
	Total . . . . .	24.714,4	25.682,6	25.612,9	25.069,8	23.631,2	23.040,2
	Variation . . . . .	-	+ 3,9%	- 0,3%	- 2,1%	- 5,7%	- 2,5%

### 2) Considérations générales

Les crédits du budget en capital du Ministère des Finances se partagent en 2 catégories :

- les crédits dans l'intérêt de l'acquisition de matériel de bureau, de matériel informatique et d'autres équipements pour les besoins des administrations fiscales,
- les crédits pour le financement des participations du Luxembourg dans les institutions nationales et internationales (Banque Mondiale, FIDA, Banques asiatique et africaine du développement, SNCI, etc.).

Cette deuxième catégorie de crédits, qui fait l'objet de la section "34.0 - Dépenses générales" représente plus de 80 % du total des dépenses du département "34 - Finances", ainsi qu'il ressort du tableau ci-après:

(en milliers d'euros)

	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Alimentation du Fonds de la dette (article 34.0.84.237) . . . . .	10.000,0	8.900,0	8.900,0	8.900,0	8.900,0
Autres contributions financières	11.000,8	11.600,8	12.600,8	12.600,8	12.600,8
Autres dépenses du département	4.681,8	5.112,1	3.569,0	2.130,4	1.539,4
Total . . . . .	25.682,6	25.612,9	25.069,8	23.631,2	23.040,2

Le niveau élevé du total des "autres dépenses" des exercices 2008 à 2010 s'explique par les crédits dans l'intérêt de l'informatisation des administrations fiscales.

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

## 35 - FINANCES, TRESOR ET BUDGET

### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

L'évolution pluriannuelle des crédits du Département ministériel 35 – Finances, Trésor et Budget se présente comme suit au titre de la période 2007 à 2012:

(en milliers d'euros)

		2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Section 35.0	Dépenses générales . . . . .	55.580,0	13.300,3	13.842,3	16.910,3	17.110,3	17.110,3
Section 35.1	Inspect. gén. des finances. . . . .	2,4	11,7	43,7	11,7	11,7	11,7
Section 35.2	Trésorerie de l'Etat . . . . .	1,2	5,0	7,0	1,0	1,0	1,0
Section 35.3	Direct. du Contrôle financier	0,0	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
Section 35.4	Cadastré . . . . .	240,1	237,9	279,0	329,0	251,0	216,0
	Total. . . . .	55.823,7	13.558,4	14.175,5	17.255,5	17.377,5	17.342,5
	Variation. . . . .	-	- 75,7%	+ 4,6%	+ 21,7%	+ 0,7%	- 0,2%

### 2) Considérations générales

L'évolution du total des crédits de ce département est déterminée quasi exclusivement par les articles suivants ayant trait aux dépenses pour l'acquisition d'immeubles:

(en milliers d'euros)

	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Total des crédits . . . . .	13.558,4	14.175,5	17.255,5	17.377,5	17.342,5
dont:					
- Acquisitions auprès d'entités publiques (article 35.0.71.040.) . . . . .	3.000,0	3.500,0	4.000,0	4.000,0	4.000,0
- Acquisitions auprès d'entités privées (article 35.0.71.050) . . . . .	10.200,0	10.200,0	12.800,0	13.000,0	13.000,0
- Acquisitions pour le Fonds Belval . . . . . (article 35.0.71.051). . . . .	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total des crédits pour acquisition . . . . .	13.200,1	13.700,1	16.800,1	17.000,1	17.000,1
Autres crédits . . . . .	358,3	475,4	455,4	377,4	342,4

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

### **37 - JUSTICE**

#### **1) Evolution pluriannuelle des crédits**

Le tableau ci-après récapitule l'évolution pluriannuelle des dépenses en capital du Ministère de la Justice:

		(en milliers d'euros)					
		2007	2008	2009	2010	2011	2012
		Compte	Prévis.	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 37.0	Justice .....	14,9	38,0	44,0	88,0	66,5	51,0
Section 37.1	Services judiciaires .....	32,5	75,5	85,5	80,5	79,5	95,5
Section 37.2	Etablissements pénitentiaires ..	687,0	596,5	877,0	703,0	635,8	639,5
Section 37.3	Juridictions administratives ..	0,8	10,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Section 37.4	Police grand-ducale .....	8.018,5	9.200,7	7.834,8	7.576,8	8.384,0	8.212,7
	Total .....	8.753,7	9.920,7	8.842,3	8.449,3	9.166,8	8.999,7
	Variation. ....	-	+ 13,3%	- 10,9%	- 4,4%	+ 8,5%	- 1,8%

#### **2) Considérations générales**

Le budget des dépenses en capital du Ministère de la Justice comprend pour l'essentiel des crédits dans l'intérêt de l'acquisition de matériel de bureau (photocopieurs, fax, etc.) et de matériel informatique. Comme c'est le cas pour d'autres départements ministériels, ces crédits ne nécessitent pas de plus amples commentaires.

Le budget de la Police grand-ducale constitue cependant une exception à cet égard. Ce budget (section 37.4) comprend en effet également des crédits pour la modernisation du charroi et pour l'acquisition d'équipements de transmission performants. Il ressort d'ailleurs du tableau ci-avant que le budget du Ministère de la Justice est très largement dicté par l'évolution des dépenses de la Police grand-ducale.

Pour ce qui est de l'exercice 2008, il convient de relever que l'accroissement de 13,3% du total des crédits du Ministère de la Justice s'explique par le projet de déménagement de la Direction de la Police (1,2 million) et par les crédits pour la sécurisation de l'infrastructure informatique (1,5 million).

Notons également qu'au cours de la période 2007 à 2009, il est prévu de procéder, au niveau européen, au remplacement du matériel informatique du système d'information Schengen par une nouvelle génération d'équipements.

L'évolution des principales catégories de dépenses de la section 37.4 se présente comme suit:

(en euros)

		2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
37.2.74.040	Equipements spéciaux	450.000	550.000	537.500	527.800	535.000
37.4.74.000	Véhicules . . . . .	2.779.625	2.472.269	2.732.664	3.091.620	3.022.225
37.4.74.300	Transmissions . . . . .	2.107.000	1.280.000	1.250.000	1.515.000	1.650.000
37.4.74.305	Système d'information SIS II .	1.000.000	656.000	450.000	440.000	440.000
	Autres dépenses . . . . .	3.584.100	3.884.015	3.479.140	3.592.365	3.352.503
	Total . . . . .	9.920.725	8.842.284	8.449.304	9.166.785	8.999.728

---



## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

## **38 - FONCTION PUBLIQUE ET REFORME ADMINISTRATIVE**

### **1) Evolution pluriannuelle des crédits**

Le tableau ci-après présente l'évolution pluriannuelle des dépenses du département ministériel:

(en milliers d'euros)

		2007	2008	2009	2010	2011	2012
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 38.0	Dépenses diverses . . . . .	1.415,0	1.116,0	1.118,0	1.125,0	1.125,0	1.125,0
Section 38.2	Administration du personnel de l'Etat . . . . .	-	-	-	-	-	10,0
Section 38.3	Institut National d'Administration Publique . . . . .	2,0	14,0	8,0	0,0	7,0	0,0
Section 38.4	Sécurité dans la fonction publique	1,0	2,0	6,0	0,0	0,0	0,0
Section 38.5	Centre informatique de l'Etat . . . .	8.614,0	9.762,0	10.339,0	13.520,0	13.500,0	13.520,0
Section 38.6	Service central des imprimés . . . .	946,0	486,0	837,0	537,0	532,0	537,0
Section 38.7	Service e-Luxembourg . . . . .	195,0	642,0	490,0	1.540,0	1.540,0	1.540,0
Section 38.8	Service médical . . . . .	7,0	12,0	11,0	12,0	12,0	20,0
	Total dépenses en capital . . . . .	11.180,0	12.033,0	12.809,0	16.734,0	16.716,0	16.752,0
	Variation . . . . .	-	+ 7,63%	+ 6,45%	+ 30,64%	- 0,11%	+ 0,22%

### **2) Considérations générales**

Le budget en capital de la section 38.0 est constitué quasi intégralement par les transferts de cotisations à la caisse de pension des employés privés d'agents de l'Etat ayant quitté la fonction publique.

Pour le reste les dépenses en capital du département de la Fonction publique sont constituées principalement par les investissements du Centre informatique et du service e-Luxembourg.

Ces investissements visent tant l'équipement au niveau des ordinateurs centraux du CIE que le matériel bureautique et les serveurs départementaux des différents départements ministériels et administrations, ainsi que l'acquisition de licences d'exploitation des systèmes centraux.

La section 38.6 ayant trait au Service central des imprimés de l'Etat prévoit les dépenses pour l'acquisition des équipements propres du service en question ainsi que les dépenses pour l'acquisition de machines de bureau (photocopieurs, Fax, destructeurs,...) des différents départements ministériels (crédits communs).

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

## **39 - INTERIEUR ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

L'évolution pluriannuelle des crédits de ce département ministériel se présente comme suit au titre de la période 2007 à 2012:

		(en milliers d'euros)					
		2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Section 39.0	Dépenses générales	2,0	2,6	252,6	10,1	10,1	7,6
Section 39.1	Finances communales . . . . .	20 734,3	24 282,5	31 214,5	37 464,5	43 964,5	44 664,5
Section 39.2	Commissariats de district . . .	2,5	13,0	6,2	10,5	9,5	9,0
Section 39.4	Service de contrôle de la comptabilité des communes .	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0	0,0
Section 39.6	Services de secours . . . . .	4 063,5	8 564,8	5 137,9	5 569,3	6 092,2	4 922,8
Section 39.7	Direction de l'aménagement du territoire (DATer). . . . .	64,1	59,5	67,7	97,2	106,2	91,2
Section 39.8	Aménagement communal . . .	0,0	0,0	8,0	0,0	0,0	0,0
Section 39.9	Administration de la ges- tion de l'eau . . . . .	88 292,6	19 953,2	21 798,6	25 648,1	30 460,1	34 425,6
	Total des dépenses	113 159,1	52 875,6	58 486,5	68 800,7	80 642,6	84 120,7
	Variation . . . . .	-	-53,3%	+ 10,6%	+ 17,6%	+ 17,2%	+ 4,3%

### 2) Considérations générales

L'accroissement très marqué des crédits à partir de 2009 est essentiellement dû à l'évolution des subventions aux communes (crédits inscrits à la section 39.1. « Finances communales »), ainsi qu'à l'évolution des crédits inscrits dans l'intérêt de la gestion de l'eau (section 39.9. « Administration de la gestion de l'eau »), dont en particulier les dotations au profit du Fonds pour la gestion de l'eau. Le montant élevé des dépenses en 2007 est dû à l'octroi proposé d'une dotation supplémentaire de 70 millions au profit du fonds pour la gestion de l'eau dans le cadre de l'affectation des plus-values de recettes de l'exercice 2007.

Il y a lieu de rappeler que les crédits particulièrement élevés prévus au budget de l'exercice 2008 dans l'intérêt de l'Administration des services de secours (8,6 millions d'euros), sont notamment destinés au remplacement d'une large partie des véhicules de sauvetage.

### 3) Considérations particulières

#### **SECT. 39.1: Finances communales**

Le tableau ci-après résume l'évolution pluriannuelle des principales rubriques de dépenses de cette section:

(en millions d'euros)

Nature des aides	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
- Infrastructures communales . . . . .	17,7	19,4	24,0	29,5	34,5	34,3
- Syndicats des eaux (subventions). . . .	2,7	4,0	5,5	6,5	8,0	8,4
- Fonds pour la réforme communale . . .	0,3	0,8	1,8	1,5	1,5	2,0
Total . . . . .	20,7	24,3	31,2	37,5	44,0	44,7
Variation . . . . .	-	+ 17,1%	+ 28,5%	+ 20,0%	+ 17,3%	+ 1,6%

#### a) Subsidés au profit des communes

L'évolution détaillée des crédits proposés dans l'intérêt de la participation à la réalisation d'infrastructures communales est présentée dans le tableau ci-après:

(en millions d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Ecoles régionales: subventions (39.1.63.000) . . .	8,8	9,0	9,0	11,0	12,0	12,0
Education précoce: subventions (39.1.63.003) . .	1,8	2,5	3,0	3,5	5,5	4,3
Aides en capital pour la réalisation d'équipements collectifs de base (39.1.63.004) .	6,3	7,0	11,0	14,0	16,0	17,0
Autres crédits . . . . .	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0
Total . . . . .	17,7	19,4	24,0	29,5	34,5	34,3
Variation . . . . .	-	+ 9,6%	+ 23,4%	+ 22,9%	+ 17,0%	- 0,6%

La progression de 23,4 % du total de ces crédits entre 2008 et 2009 est essentiellement due à l'accroissement du crédit de l'article 39.1.63.004 "Aides en capital de l'Etat au budget des communes pour la réalisation d'équipements collectifs de base" qui passe de 6,3 millions en 2007 à 7 millions en 2008, puis à 11 millions en 2009.

#### b) Subsidés au profit des syndicats oeuvrant dans le domaine du transport de l'eau:

L'évolution de ces crédits peut être ventilée comme suit:

(en milliers d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
- Subsidés au SEBES (art. 39.1.63.023) . . . .	1.500	3.000	4.000	5.000	6.500	7.000
- Subside au Syndic.des Eaux du Sud SES	200	250	500	500	500	500
- Subside au profit des autres syndicats régionaux (D.E.A., S.I.D.E.R.E., S.E.S.E.) . .	1.042	790	972	972	972	872
Total . . . . .	2.742	4.040	5.472	6.472	7.972	8.372
Variation . . . . .	-	+ 47,3%	+ 35,4%	+ 18,3%	+ 23,2%	+ 5,0%

L'accroissement de ces crédits s'explique par le versement:

- de l'aide prévue par la loi du 24 février 1999 autorisant l'Etat à participer au financement de la mise en place par le syndicat SEBES d'une conduite d'eau potable allant de Grosbous via Mersch à Junglinster (investissement total pluriannuel: 26,6 millions d'euros, dont 50 % à charge de l'Etat),
- de l'aide de 50 % dans l'intérêt du financement du programme d'investissements pluriannuels supplémentaires pour la mise en sécurité du traitement de l'eau,
- de l'aide en faveur du financement des projets des autres opérateurs.

**SECT. 39.6 ADMINISTRATION DES SERVICES DE SECOURS**a) Evolution détaillée des crédits proposés

L'évolution pluriannuelle des crédits de l'Administration des services de secours vise à couvrir les dépenses résultant du programme d'équipement de la période 2007 à 2012:

(en millions d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
- Participation au financement de projets de construction par les communes (art. 39.6.63.000) . . . . .	0,25	0,25	0,26	0,26	0,27	0,28
- Véhicules automoteurs (39.6.74.000 et 74.500) . . . . .	1,89	6,15	3,82	4,34	4,09	3,36
- Equipements informatiques, logiciels (39.6.74.050/060) . . . . .	0,73	0,96	0,11	0,08	1,33	0,93
- Autres équipements (mat.de bureau, équip. de télécom., équip. spéciaux) . . .	1,20	1,19	0,95	0,88	0,40	0,35
Total des crédits . . . . .	4,06	8,56	5,14	5,57	6,09	4,92
Variation . . . . .		+ 110,8%	- 40,0%	+ 8,4%	+ 9,4%	- 19,2%

**SECT. 39.9 ADMINISTRATION DE LA GESTION DE L'EAU**39.9.93.000 Alimentation du fonds pour la gestion de l'eau (Crédit non limitatif)

L'évolution des recettes et des dépenses du Fonds pour la gestion de l'eau se présente comme suit au titre de la période 2007 – 2012:

(en milliers d'euros)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Avoir en début d'exercice . . . . .	113.061,2	147.070,7	92.070,7	28.610,7	-24.019,3	-74.019,3
Dotation: - normale . . . . .	15.000,0	15.000,0	16.540,0	17.370,0	20.000,0	25.000,0
- supplémentaire . . . . .	70.000,0	-	-	-	-	-
Produit des redevances à instaurer suite à l'entrée en vigueur du projet de loi-cadre sur l'eau . . . . .	-	-	-	30.000,0	30.000,0	30.000,0
Dépenses . . . . .	50.990,5	70.000,0	80.000,0	100.000,0	100.000,0	100.000,0
Avoir en fin d'exercice . . . . .	147.070,7	92.070,7	28.610,7	-24.019,3	-74.019,3	-119.019,3

Rappelons qu'aux termes du projet de loi-cadre sur l'eau, le fonds pour la gestion de l'eau sera alimenté à l'avenir par des dotations budgétaires annuelles ainsi que par les taxes et redevances liées à l'utilisation de l'eau et aux charges polluantes.

A cet effet la perception d'une recette de 30 millions d'euros est prévue, au plus tard, à partir de 2010, année à partir de laquelle la directive de l'Union européenne prescrit que le prix de l'eau devra couvrir l'ensemble des dépenses de production, distribution et assainissement de l'eau (rappelons que la fiche financière accompagnant le projet de loi évalue les taxes à percevoir à quelque 33 millions d'euros pour les premières années).

En attendant le vote du projet de loi-cadre sur l'eau, les dépenses actuellement couvertes par des crédits budgétaires et dont l'imputation à charge du fonds pour la gestion de l'eau est prévue par le projet de loi, ne sont pas prises en compte dans les dépenses du fonds, les crédits en cause étant maintenus jusqu'au vote de la loi.

L'accroissement des dépenses à partir de 2008 reflète la volonté du département d'accélérer la réalisation des infrastructures d'assainissement d'eau, notamment en vue de garantir la conformité de notre pays aux obligations résultant notamment de la directive 91/271/CEE du Conseil du 21 mai 1991. Le programme de dépenses serait ainsi établi au regard des priorités constatées par le département.

Le tableau ci-après reprend la liste actualisée des projets jugés prioritaires par le Ministère de l'Intérieur (à noter que certains des projets énumérés regroupent un ensemble de projets d'importance secondaire):

(en millions d'euros)

Maitre d'ouvrage (Commune/synd.)	Objet	Loi du	Part de l'Etat	2008	2009	Moyenne 2010 - 2012
	<b>A) Lois votées:</b>					
Hespérange	Agrandissement et modernisation de la station d'épuration . . . . .	12.06.04	14,9	4,0	3,0	2,0
Luxembourg	Transformation de la station d'épuration à Beggen . . . . .	12.06.04	47,4	10,0	8,0	4,1
Luxembourg	Construction d'un collecteur d'eaux usées Bonnevoie-Beggen . . . . .	12.06.04	46,0	3,0	5,0	8,3
STEP (Bettembourg)	Agrandissement et modernisation de la station d'épuration du STEP . . . . .	23.12.05	32,8	10,0	2,9	-
SIDEN	Assainissement du Lac de la Haute-Sûre, Réseau de collecteurs, station d'épuration à Heiderscheidergrund . . . . .	12.08.03	59,0	7,0	6,0	7,0
Echternach / Weilerbach	Construction d'une station d'épuration à Weilerbach . . . . .	20.01.99	8,9	1,5	0,7	-
SIDERO	Construction d'une station d'épuration à Boevange-Attert avec collecteurs . . . . .	21.05.99	21,1	2,5	3,8	-
SIGEREST	STEP internationale à Perl (part du Luxembourg) y compris réseau d'assainissement . . . . .	-	33,6	7,6	8,5	5,8
	Sous-total A) . . . . .	-	263,7	45,6	37,9	27,2
	<b>B) Autres projets:</b>					
SIDERO	Boevange-Attert : Système de collecteurs phases 2, 3 et 4 . . . . .		49,0	1,0	6,0	6,0
SIACH	Raccordement Differdange et Oberkorn à la STEP Pétange . . . . .		22,0	0,5	4,0	3,6
SIACH	Agrandissement STEP SIACH . . . . .		25,0	-	3,0	7,3
SIAS	Modernisation et agrandissement de la STEP du SIAS . . . . .		25,0	-	0,2	4,0
SIAS	Aménagement de bassins de rétention et modernisation des collecteurs et des déversoirs . . . . .		8,0	1,0	1,0	1,3
SIDEN	Assainissement du collecteur principal Colmar-Bleesbruck. Remise en conformité de la station d'épuration de Bleesbruck . . . . .		10,0	1,5	2,0	1,7
SIDERO	Modernisation et extension de la station d'épuration de Beringen/ Mersch . . . . .		35,0	1,0	4,0	9,3
SIDEN	Modernisation STEP SIDEN à Bleesbruck . . . . .		35,0	1,0	1,0	8,3
SIGEREST	Collecteurs et bassins d'orage dans le bassin tributaire de la STEP Perl . . . . .		11,4	-	-	1,1

(en millions d'euros)

Maitre d'ouvrage (Commune/synd.)	Objet	Loi du	Part de l'Etat	2008	2009	Moyenne 2010 - 2012
SIGEREST	Assainissement du bassin tributaire de la step Wasserbillig-Mertert-Grevenmacher-	-	25,0	0,5	4,0	5,8
STEP	Travaux sur le bassin tributaire de la STEP de Bettembourg . . . . .	-	22,0	2,0	2,0	3,0
STEP	Travaux sur le bassin tributaire de la STEP de Schifflange . . . . .	-	30,0	1,5	2,5	3,5
SIDERO	Travaux sur le bassin tributaire de la STEP de Mersch/Beringen . . . . .	-	24,0	1,5	2,0	2,5
	Travaux sur la bassin tributaire de la step de Beggen (VdL, Strassen, Bertrange, Leudelage) . . . . .	-	20,0	2,0	2,0	2,0
SIDERO	Assainissement de la Vallée de l'Eisch (step, bassins d'orage et collecteurs) . . . .	-	14,0	1,0	2,0	2,7
	Assainissement de la Vallée de l'Our moyenne:Construct.STEP internat.à Stolzenbourg . . . . .	-	16,6	0,5	2,1	4,7
	Assainissement des communes de Mondorf et Burmerange (STEP, réseau de collecteurs) . . . . .	-	9,0	1,0	2,0	1,7
	Construction d'une STEP à Wiltz (y compris bassin d'orage) . . . . .	-	8,5	0,2	1,0	2,3
	Construction d'une step à Troisvierges (y compris bassin d'orage) . . . . .	-	8,0	1,0	2,0	1,7
	Assainissement de Winckrange - Construction d'une STEP à Boevange	-	14,0	1,0	3,5	3,0
	Construction de diverses stations (Flaxweiler, Marnach, Colpach, Zittig, Herborn, Hollenfels) . . . . .	-	17,1	3,0	4,0	3,3
	Autres projets . . . . .	-	121,0	18,1	19,3	13,0
	Sous-total B) . . . . .	-	574,6	39,3	73,6	97,6
	Total . . . . .	-	838,3	84,9	111,5	124,8
	Moins-value pour aléas et retards de chantier . . . . .	-	-	18%	28%	20%
	Total ajusté des dépenses . . . . .	-	-	70,0	80,0	100,0

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

## **40 et 41 - EDUCATION NATIONALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère de l'Education nationale et de la formation professionnelle.

(en milliers d'euros)

		2007	2008	2009	2010	2011	2012
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 40.0	Dépenses générales . . . . .	822	1.497	1.547	1.010	1.020	1.020
Section 40.1	Centre de technologie de l'éduc. . . . .	1.076	1.135	1.094	1.265	1.352	1.452
Section 40.2	SCRIPT . . . . .	6	7	7	7	7	7
Section 40.5	Etabliss. privés d'enseignement . . . . .	14.475	3.716	6.000	45.000	45.000	45.000
Section 40.7	Education différenciée . . . . .	242	325	340	390	405	415
Section 40.8	Serv. de la form. des adultes . . . . .	48	50	60	50	50	50
Section 40.9	Inspectorat . . . . .	6	6	6	6	6	6
Section 41.1	Enseignement postprimaire . . . . .	1.200	10	5.200	10	10	10
Section 41.3	Serv. de la la formation prof. . . . .	296	1.574	3.294	1.424	1.360	1.500
	Sous-total "Education" . . . . .	18.171	8.320	17.548	49.162	49.210	49.460
Section 41.4	Sports.-Dépenses générales . . . . .	19.634	19.156	20.158	26.682	29.145	30.180
Section 41.5	Institut national des sports . . . . .	13	53	20	35	20	20
Section 41.6	Centre national sportif et cult. . . . .	0	0	0	2.350	2.000	2.000
Section 41.7	ENEPS . . . . .	0	25	3	13	5	5
	Sous-total "Sports" . . . . .	19.647	19.234	20.181	29.080	31.170	32.205
	Total . . . . .	37.818	27.554	37.729	78.242	80.380	81.665
	Variation en % . . . . .	-	-27,1%	+ 36,9%	+ 107,4%	+ 2,7%	+ 1,6%

### 2) Considérations générales

La période 2008 à 2012 est pour l'essentiel marquée par l'exécution des projets suivants:

- a) La participation financière de l'Etat aux frais d'investissement du Lycée Vauban pour un montant de 129.200.000 euros.
- b) La participation au financement du "Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl", pour un montant total de 12.500.000 euros correspondant à la moitié du coût total estimé.
- c) Le remplacement progressif du parc des machines du Centre national de formation professionnelle continue d'Esch-sur-Alzette pour un montant estimé à 6.174.000 euros.

### 3) Considérations particulières

#### **SECTION 40.0: DEPENSES GENERALES**

- 40.0.41.050 Dotation au profit des services de l'Etat à gestion séparée dans l'intérêt de l'acquisition d'équipements spéciaux

L'augmentation du crédit de l'exercice 2009 permettra de procéder à l'acquisition, au profit des établissements d'enseignement postprimaire, de matériel performant et moderne pour l'enseignement dédié à l'éveil aux sciences.

40.5.64.000 Participation de l'Etat aux frais d'investissement des établissements privés d'enseignement préscolaire, primaire et postprimaire (article 29 (2) de la loi du 13 juin 2003)  
(Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

Le crédit proposé pour l'exercice 2009 de 11.948.000 euros tient compte du projet de réfection et de mise en conformité du bâtiment de l'école privée Notre-Dame (Ste Sophie) dont le démarrage est prévu en 2009 ainsi que des projets d'investissement en cours d'exécution des écoles privées Fieldgen et Ste Anne.

Il comprend également une participation financière de l'Etat au projet d'extension (nouvelle aile adjacente au bâtiment principal) de l'International School of Luxembourg.

#### **SECTION 41.1: ENSEIGNEMENT POSTPRIMAIRE**

41.1.54.080 Participation financière de l'Etat aux frais d'infrastructure du "Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl"  
(Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

1. La participation financière de l'Etat aux frais d'infrastructure du "Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl" est régie, d'une part, par l'article 7 de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la Sarre concernant la création d'un établissement d'enseignement secondaire germano-luxembourgeois, signé à Perl, le 4 décembre 2006 et approuvé par la loi du 11 juillet 2007 ainsi que, d'autre part, par l'article 2 du Protocole entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le "Landkreis Merzig-Wadern" sur les immeubles existants et sur le financement des projets immobiliers ainsi que des dépenses courantes du "Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl", également signé à Perl, le 4 décembre 2006 et approuvé par la loi du 11 juillet 2007 ad hoc.

2. Ainsi, l'article 7 de l'accord susvisé indique que "pour les immeubles existants et les projets immobiliers, ainsi que pour le financement des dépenses de fonctionnement de l'Ecole, il est conclu un protocole (financier) entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le "Landkreis Merzig-Wadern".

L'article 2 du protocole en question précise - quant à lui - "qu'en contrepartie de l'immeuble dont il est fait apport par le "Landkreis Merzig-Wadern", le Grand-Duché de Luxembourg s'acquitte au moment de l'entrée en vigueur du présent protocole d'une redevance unique de 1,2 millions d'euros, ce qui correspond à la moitié de la valeur courante de l'immeuble et que "les projets immobiliers sont décidés d'un commun accord par les deux parties.

Le maître d'oeuvre est le "Landkreis Merzig-Wadern". Le Grand-Duché de Luxembourg participe au financement à raison de cinquante pour cent. Les montants et les échéances de paiement sont arrêtés d'un commun accord."

3. Pour la première extension de l'immeuble, un protocole additionnel a été signé par les parties le 26 février 2008.

Le projet de loi portant approbation du protocole additionnel du 16 février 2008 a été déposé à la Chambre des Députés le 18 mars 2008 et prévoit en son article 2 que la participation financière de l'Etat aux travaux de modernisation et d'extension des immeubles existants ne peut dépasser la somme de 12.500.000 euros.



**SECTION 41.4: SPORTS.-DEPENSES GENERALES**

41.4.93.001 Alimentation du fonds d'équipement sportif national pour le financement d'un huitième programme quinquennal d'équipement sportif  
(Crédit non limitatif)

1. Rappelons que la loi du 8 novembre 2002 ayant pour objet d'autoriser le huitième programme quinquennal d'équipement sportif prévoyait une enveloppe financière maximale de 120.000.000 euros pour la période 2003-2007.

L'exécution des engagements qui ont été contractés dans le cadre du 8ème programme d'équipement sportif s'étend jusqu'en 2009, le montant de 11.500.000 euros constituant la dernière tranche du montant total de 110.000.000 euros qui a été allouée en faveur du 8ème programme quinquennal.

41.4.93.003 Alimentation du fonds d'équipement sportif national pour le financement d'un neuvième programme quinquennal d'équipement sportif  
(Crédit non limitatif)

1. Le projet de loi ayant pour objet d'autoriser le neuvième programme quinquennal d'équipement sportif prévoit une enveloppe financière de 90.000.000 euros qui se partage, sur base des données actuellement disponibles, comme suit:

- 29.600.000 euros pour des projets dont les travaux démarrent encore en 2008;
- 16.600.000 euros pour des projets dont la procédure d'approbation est en cours et dont le démarrage des travaux est prévu à partir de l'exercice 2009;
- 43.800.000 euros en tant que réserve pour des projets déclarés, à planifier au cours de la période quinquennale 2008-2012.

A noter qu'aux termes de l'article 2 du projet de loi, les projets, ainsi que les critères et modalités appliqués pour le subventionnement sont arrêtés par règlement grand-ducal.

Toutefois, les taux de subventionnement maxima ne changent pas par rapport à la situation actuelle (35% du coût total pour un projet local, 50% du coût total pour un projet d'intérêt régional et 70% pour un projet d'intérêt national).

---

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

### 42 et 43 - FAMILLE ET INTEGRATION

#### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume pour ce qui est des exercices 2007 à 2012, l'évolution prévisible du total des crédits du Ministère de la Famille:

(en milliers d'euros)

		2007	2008	2009	2010	2011	2012
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 42.0	Famille . . . . .	66.980	68.752	76.357	77.654	81.170	82.652
	dont:						
	- dotations au fonds socio-familial . . .	60.500	63.500	67.000	70.000	73.500	75.000
	- autres crédits . . . . .	6.480	5.252	9.357	7.654	7.670	7.652
Section 42.2	Solidarité . . . . .	0	0	0	0	25	25
Section 42.3	Commissariat aux étrangers . . . . .	22	80	48	51	50	40
Section 42.4	Fonds national de solidarité . . . . .	12	46	82	8	0	0
Section 42.5	Caisse nationale des prestations familiales . . . . .	752	1.402	3.523	1.291	1.201	1.112
Section 42.6	Maisons d'Enfants de l'Etat . . . . .	43	91	143	59	66	50
Section 42.8	Centres socio-éducatifs de l'Etat . . . . .	52	18	72	72	29	60
Section 42.9	Service national d'action sociale . . . . .	0	1	1	8	8	8
Section 43.1	Service national de la Jeunesse . . . . .	169	169	0	0	0	0
	Total (Etat central) . . . . .	68.030	70.561	80.225	79.144	82.549	83.947
	Variation . . . . .	-	+ 3,7%	+ 13,7%	- 1,3%	+ 4,3%	+ 1,7%

#### 2) Considérations générales

Ainsi qu'il résulte du tableau ci-avant, l'essentiel des dépenses en capital du département de la Famille a trait à la section 42.0-Famille, et plus précisément à la dotation du fonds des investissements socio-familiaux ainsi qu'aux annuités de location-vente des maisons de soins à Bertrange, Bettembourg, Schifflange et Wasserbillig.

La deuxième section, pour ce qui est de l'importance des crédits, est la section 42.5 qui comprend des crédits en relation essentiellement avec l'équipement en matériel informatique de la Caisse nationale des prestations familiales. La section 43.1 relative au SNJ ne renseigne plus de dépenses à partir de l'exercice 2009, les frais en question ayant été intégrés dans le crédit de dotation du SNJ en tant que service de l'Etat à gestion séparée.

#### 3) Considérations particulières

##### Section 42.0 - Famille

##### - Le fonds des investissements socio-familiaux

Compte tenu des dotations prévues au profit du fonds des investissements socio-familiaux, y compris un montant de 20 millions d'euros au titre de l'affectation des plus-values de l'exercice 2006 ainsi que de 50 millions pour l'exercice 2007, et du programme actualisé des dépenses, l'avoir du fonds évoluera prévisiblement comme suit:

(en milliers d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
- Avoir en début d'exercice . . . . .	143.137,0	170.950,9	134.450,9	101.450,9	61.450,9	24.950,9
- Dotation budgétaire . . . . .	60.500,0	63.500,0	67.000,0	70.000,0	73.500,0	75.000,0
- Dotation supplémentaire . . . . .	50.000,0	-	-	-	-	-
- Dépenses . . . . .	82.686,1	100.000,0	100.000,0	110.000,0	110.000,0	110.000,0
- Avoir en fin d'exercice. . . . .	170.950,9	134.450,9	101.450,9	61.450,9	24.950,9	-10.049,1

Le programme pluriannuel des dépenses en capital du Ministère de la Famille se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
<u>Programme des dépenses</u>						
1) <u>Ministère de la Famille</u>						
- Construction, modernisation, équipement d'infrastructures pour:						
a) enfants, jeunes et adultes . . . . .	4.505,8	8.298,5	14.067,5	14.545,0	8.608,4	6.370,0
b) immigrés et réfugiés . . . . .	786,1	1.100,0	1.100,0	1.100,0	1.100,0	1.100,0
c) personnes handicapés . . . . .	11.849,4	16.529,3	25.513,6	18.811,6	20.350,0	15.322,7
d) personnes âgées . . . . .	51.202,1	66.784,4	56.283,7	60.708,9	66.822,4	64.314,4
e) "Maisons relais" . . . . .	8.910,5	27.671,0	31.478,2	25.205,9	25.675,3	21.627,1
f) Maisons de Jeunes . . . . .	4.889,0	7.691,9	5.017,4	5.825,0	1.450,0	2.425,0
2) <u>Ministère de l'Égalité des</u>						
<u>chances</u> . . . . .	543,3	1.175,0	990,8	675,0	500,0	500,0
Total dépenses . . . . .	82.686,1	129.250,1	134.451,1	126.871,4	124.506,1	111.659,1
Moins-value pour retards et aléas de chantier . . . . .	-	29.250,1	34.451,1	16.871,4	14.506,1	1.659,1
Dépenses ajustées . . . . .	82.686,1	100.000,0	100.000,0	110.000,0	110.000,0	110.000,0

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

#### 44 – SANTE

##### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume pour ce qui est des exercices 2007 à 2012, l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère de la Santé:

(en milliers d'euros)

		2007	2008	2009	2010	2011	2012
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 44.0	Ministère de la Santé . . . . .	2	4	27	4	4	4
Section 44.1	Direction de la Santé . . . . .	216	202	196	364	347	364
Section 44.2	Laboratoire National de Santé . . . . .	931	933	1.446	1.074	1.014	1.189
Section 44.6	Centre thermal Mondorf . . . . .	180	510	463	500	500	500
Section 44.7	Travaux sanitaires et cliniques . . . . .	37.138	37.765	41.763	39.250	41.250	43.050
	Total (Etat central) . . . . .	38.467	39.414	43.895	41.192	43.115	45.107
	Variation . . . . .	-	+ 2,5%	+ 11,4%	- 6,2%	+ 4,7%	+ 4,6%

##### 2) Considérations générales

Outre quelques crédits en vue de l'équipement principalement en matériel technique des services de la Direction de la santé et du Laboratoire national de santé, l'essentiel des dépenses en capital du département de la Santé concerne les aides à l'investissement dans le domaine hospitalier ainsi que pour les associations conventionnées oeuvrant dans le domaine socio-thérapeutique.

La participation de l'Etat aux projets de construction ou de rénovation d'établissements hospitaliers est imputée au fonds des investissements hospitaliers dont la dotation est prévue dans la section 44.7 du budget en capital du Ministère de la Santé.

##### 3) Considérations particulières

###### - Le fonds des investissements hospitaliers

Compte tenu des dotations prévues au programme pluriannuel, la situation financière de ce fonds évoluera prévisiblement comme suit:

(en milliers d'euros)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
- Avoir en début d'exercice. . . . .	162.195	147.785	132.748	96.934	55.990	24.259
- Dotation budgétaire . . . . .	33.000	33.500	34.000	34.000	36.000	37.800
- Transferts . . . . .	1.749	-	-	-	-	-
- Dépenses . . . . .	49.159	48.537	69.814	74.943	67.731	47.382
- Avoir en fin d'exercice. . . . .	147.785	132.748	96.934	55.990	24.259	14.677

Note: (\*) transfert des articles 44.7.52.000, 44.7.52.001 et 44.7.52.002

Le programme prévisionnel des dépenses par projet se présente comme suit:

	(en euros)					
	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Extension Baclesse .....	-	3.000.000	5.000.000	12.588.929	-	-
Centre de rééducation CNRFR .....	18.883.535	4.500.000	506.229	-	-	-
CHL (Hopital Municipal, Pédiatrie, Sécurité Maternité) .....	26.420.378	15.100.000	20.000.000	2.463.009	-	-
Hopital Kirchberg .....	-	6.574.891	-	-	-	-
Clinique Dr. Bohler .....	-	2.650.922	-	-	-	-
Ettelbrück (nouvel hôpital) (ss dép.) ....	666.520	1.500.000	-	-	-	-
CHNP ( partie Centre adolescents) .....	-	-	1.868.000	804.236	-	-
Hôpital St. Joseph Wiltz (sans dépassement, cf infra) .....	817.566	1.600.000	2.740.000	2.758.759	-	-
Hopital de la Ville d'Esch .....	-	3.000.000	5.000.000	10.000.000	5.000.000	5.000.000
Dudelage (partie hôpital) .....	-	-	3.000.000	2.000.000	5.256.997	-
HPMA Differdange (mise en sécurité)	22.443	2.000.000	2.000.000	155.780	-	-
Clinique Ste Thérèse Luxbg. ....	514.235	1.000.000	2.000.000	3.000.000	3.462.077	-
Centre de convalescence Colpach .....	1.834.521	4.200.000	5.000.000	5.000.000	3.284.630	-
Clinique Ste Marie Esch .....	-	2.000.000	6.000.000	5.000.000	2.000.000	2.743.727
CHNP (Loi 1999) (sans Centre adolescents) (cf. supra) .....	-	-	2.000.000	5.000.000	5.000.000	5.000.000
Centre Hospitalier (bât. Mère enfant) .	-	500.000	3.000.000	8.000.000	10.000.000	10.000.000
Centre Hospitalier (Hôpital Municipal phase II) .....	-	200.000	500.000	3.000.000	5.000.000	5.000.000
CHL et Eich: Dépassement projet .....	-	-	3.000.000	2.000.000	4.679.842	-
Clinique Ste. Thérèse .....	-	-	200.000	500.000	5.000.000	5.000.000
Hôpital du Kirchberg (Clinique de jour psychiatrie juvénile) .....	-	211.140	500.000	5.000.000	5.000.000	-
Centre hospitalier Emile Mayrisch	-	500.000	5.000.000	15.000.000	20.000.000	18.000.000
Clinique St.Joseph Wiltz .....	-	-	-	1.000.000	6.000.000	5.000.000
St Louis Ettelbruck .....	-	-	2.500.000	-	-	-
TOTAL .....	49.159.198	48.536.953	69.814.229	83.270.713	79.683.546	55.743.727
Facteur d'ajustement tenant compte des aléas de retard de chantier .....	-	-	0%	10%	15%	15%
Total ajusté .....	49.159.198	48.536.953	69.814.229	74.943.642	67.731.014	47.382.168

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

#### 45 - ENVIRONNEMENT

##### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume l'évolution pluriannuelle des dépenses en capital du Ministère de l'Environnement:

(en milliers d'euros)

		2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Section 45.0	Dépenses générales . . . . .	17.105,7	18.379,0	19.331,1	20.409,0	21.409,0	23.309,0
Section 45.1	Admin. de l'environnement .	8.273,5	10.395,2	10.373,5	10.426,0	10.430,0	10.415,0
Section 45.2	Eaux et Forêts . . . . .	747,4	322,7	276,5	284,4	345,0	535,0
	Total . . . . .	26.126,5	29.096,9	29.981,1	31.119,4	32.184,0	34.259,0
	Variation . . . . .	-	+ 11,4%	+ 3,0%	+ 3,8%	+ 3,4%	+ 6,4%

##### 2) Considérations générales

Le tableau ci-après présente l'évolution des crédits les plus significatifs:

(en milliers d'euros)

		2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
45.0.93.000	Fonds protection environnement . .	7.500,0	8.000,0	8.500,0	9.000,0	10.000,0
45.0.93.010	Fonds mécanismes de Kyoto . . . .	10.500,0	11.000,0	11.580,0	12.100,0	13.000,0
45.1.52.010	Réduction du bruit . . . . .	-	100,0	100,0	100,0	100,0
45.1.53.000	Economies énergie . . . . .	10.000,0	10.000,0	10.000,0	10.000,0	10.000,0
	Autres dépenses . . . . .	1.096,9	881,1	939,4	984,0	1.159,0
	Total . . . . .	29.096,9	29.981,1	31.119,4	32.184,0	34.259,0

##### 3) Considérations particulières

45.0.93.000 Alimentation du fonds pour la protection de l'environnement  
(Crédit non limitatif)

Le tableau ci-après présente l'évolution prévisible de la situation financière du fonds spécial au cours de la période 2008-2012:

(en milliers d'euros)

	2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Avoir en début d'exercice. . . . .	88.280,5	64.380,5	46.880,5	26.880,5	7.380,5
Dotations budgétaires:					
- normale . . . . .	7.500,0	8.000,0	8.500,0	9.000,0	10.000,0
- supplémentaire . . . . .	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses . . . . .	31.400,0	25.500,0	28.500,0	28.500,0	28.500,0
Avoir en fin d'exercice. . . . .	64.380,5	46.880,5	26.880,5	7.380,5	-11.119,5

L'évolution des dépenses des 3 principales rubriques de ce fonds spécial se résume comme suit:

(en milliers d'euros)

Programme	2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Air/Bruit/Climat/Energie . . . . .	10.000,0	2.500,0	5.500,0	5.500,0	5.500,0
Déchets . . . . .	14.000,0	20.000,0	20.000,0	20.000,0	20.000,0
Nature . . . . .	7.400,0	3.000,0	3.000,0	3.000,0	3.000,0
Total . . . . .	31.400,0	25.500,0	28.500,0	28.500,0	28.500,0

En ce qui concerne plus particulièrement les volets "Air/Bruit/Climat/Energie" et "Déchets", il y a lieu de noter qu'il s'agit essentiellement de projets dont la prise en charge est (ou sera) autorisée par une loi de financement.

(en milliers d'euros)

	2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Projets à loi de financement:					
Superdreckskescht (Loi 25.03.05) . . . . .	5.670,0	5.670,0	5.670,0	5.670,0	5.670,0
SIDEC (Loi 27.03.06) . . . . .	1.500,0	-	-	-	-
Minettkompost (Loi 21.06.07) . . . . .	1.500,0	3.000,0	3.000,0	3.000,0	3.000,0
SIDOR (projet) . . . . .	-	3.000,0	4.000,0	4.000,0	4.000,0
SIGRE (projet) . . . . .	-	2.000,0	2.000,0	2.000,0	2.000,0
Ban de Gasperich . . . . .	-	-	3.000,0	3.000,0	3.000,0
Total . . . . .	8.670,0	13.670,0	17.670,0	17.670,0	17.670,0

45.0.93.010 Alimentation du fonds de financement des mécanismes de Kyoto  
(Crédit non limitatif)

Le tableau ci-après présente l'évolution de la situation financière de ce fonds au titre de la période pluriannuelle 2008 à 2012:

(en milliers d'euros)

	2008	2009	2010	2011	2012
Avoir en début exercice . . . . .	126.725,1	128.293,0	110.088,7	76.939,5	49.980,9
Alimentation:					
- Budgétaire . . . . .	10.500,0	11.000,0	11.580,0	12.100,0	13.000,0
- Contribut. climat. carburant . .	64.000,0	65.000,0	60.000,0	60.000,0	60.000,0
- Taxe véhicules automoteurs. . .	28.000,0	27.500,0	27.500,0	27.500,0	27.500,0
- Dons . . . . .	4,2	-	-	-	-
Total . . . . .	102.504,2	103.500,0	99.080,0	99.600,0	100.500,0
Dépenses . . . . .	100.936,3	121.704,3	132.229,1	126.558,6	126.538,6
Avoir en fin exercice . . . . .	128.293,0	110.088,7	76.939,5	49.980,9	23.942,3

En ce qui concerne les recettes du fonds, rappelons qu'à côté de la dotation budgétaire, le fonds dispose depuis 2007 également de l'affectation directe de la contribution changement climatique prélevée sur les carburants et d'une partie de la taxe sur les véhicules routiers.

Pour ce qui est de la contribution "changement climatique", il convient de relever que le taux de cette contribution a été fixé en vertu de la loi du 23.12.2004 par le règlement grand-ducal modifié du 22.12.2006 ainsi qu'il ressort du tableau ci-après (en euros/1.000 l.):

	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Essence . . . . .	20,0	20,0
Gasoil . . . . .	12,5	25,0

Le tableau ci-après résume l'évolution prévisible des dépenses du Fonds spécial au cours de la période 2008 à 2012:

(en millions d'euros)

Programme	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Achats de droits d'émission . . . . .	-	10,0	26,0	29,0	30,0
Projets Mécanis. Dével.Propre . . . . .	27,3	28,8	29,4	24,9	24,6
Projets M. en Oeuvre Conjointe . . . . .	18,0	20,0	20,0	21,0	23,7
Fonds multilatéraux . . . . .	27,4	31,6	31,6	26,2	22,5
Mesures nationales:					
- Assainissement énergét. Athenée	-	-	5,0	10,0	15,0
- Diverses autres mesures . . . . .	<u>24,0</u>	<u>26,7</u>	<u>15,6</u>	<u>11,0</u>	<u>8,0</u>
Sous-total Mesures nationales . . . . .	24,0	26,7	20,6	21,0	23,0
Divers . . . . .	4,2	4,6	4,6	4,5	2,8
Total:	100,9	121,7	132,2	126,6	126,5



## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

#### 46 - TRAVAIL

Le tableau ci-après résume l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère du Travail et de l'Emploi au titre de la période 2007 à 2012 :

(en milliers d'euros)

		2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Section 46.0	Travail - Dépenses générales .	16,0	0,0	0,0	33,0	18,0	0,0
Section 46.1	Administration de l'emploi . . .	91,2	68,6	82,8	180,0	107,0	75,0
Section 46.2	Insp. du travail et des mines .	130,6	138,0	166,0	194,0	196,0	214,0
Section 46.3	Ecole supérieure du travail . . .	1,4	1,5	10,0	0,0	0,0	2,0
Section 46.5	Emploi des pers. hand. et acc.	182,7	218,2	204,2	39,0	39,0	39,0
	Total . . . . .	421,9	426,3	463,0	446,0	360,0	330,0
	Variation . . . . .	-	1,0%	8,6%	-3,7%	-19,3%	-8,3%

Comme les crédits en capital du Ministère du Travail concernent uniquement des dépenses dans l'intérêt de l'acquisition de matériel de bureau et de matériel informatique, ces crédits ne nécessitent pas de plus amples commentaires.

---

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

#### 47 et 48 – SECURITE SOCIALE

##### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le budget des dépenses en capital du Ministère de la Sécurité sociale comprend pour l'essentiel des crédits dans l'intérêt de l'acquisition de matériel et d'équipements de bureau (photocopieurs, fax, etc.), d'équipement informatique ainsi que de mobilier.

Comme c'est le cas pour d'autres départements ministériels, ces crédits ne nécessitent pas de plus amples commentaires.

(en milliers d'euros)

		2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Section 47.1.	IGSS . . . . .	798,71	2146,27	244,74	389,95	389,51	459,95
	Autres sections . .	27,68	55,08	228,87	153,35	94,91	150,35
	Crédits proposés .	826,39	2201,35	473,61	543,30	484,42	610,30
	Variation .	-	+ 166,4%	- 78,5%	+ 14,7%	- 10,8%	+ 26,0%

Le montant exceptionnellement élevé des crédits de l'exercice 2008 résulte des coûts supplémentaires d'achèvement du logiciel PenCom.

---

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

## 49 - AGRICULTURE

### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume l'évolution des dépenses en capital du Ministère de l'Agriculture au titre de la période 2007 à 2012:

(en milliers d'euros)

		2007 Compte	2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Section 49.0	Dépenses générales . . .	42,1	96,0	50,0	161,0	91,0	87,0
Section 49.1	Mesures économiques .	27.000,0	52.250,0	53.600,0	55.100,0	56.100,0	57.600,0
Section 49.2	ASTA . . . . .	356,0	373,7	420,1	404,1	418,2	431,7
Section 49.4	Economie rurale . . . .	7,0	10,6	10,6	10,6	11,6	12,6
Section 49.5	Services vétérinaires . .	850,6	334,0	538,0	366,0	306,0	306,0
Section 49.6	Viticulture . . . . .	89,8	74,6	95,4	110,0	110,0	131,0
Section 49.7	Sylviculture . . . . .	1.971,4	2.994,5	3.145,6	3.166,0	3.199,0	3.060,0
	Total . . . . .	30.316,9	56.133,4	57.859,7	59.317,7	60.235,8	61.628,3
	Variation . . . . .	-	+ 85,2%	+ 3,1%	+ 2,5%	+ 1,5%	+ 2,3%

### 2) Considérations générales

L'évolution du total des dépenses en capital est très largement déterminée par l'évolution des dotations au profit du fonds agricole, ainsi qu'il ressort du tableau ci-après:

(en milliers d'euros)

	2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Dotations au fonds agricole . . .	52.000,0	53.500,0	55.000,0	56.000,0	57.500,0
Autres dépenses . . . . .	4.133,4	4.359,7	4.317,7	4.235,8	4.128,3
Variation autres dépenses . . . .	-	+ 5,5%	- 1,0%	- 1,9%	- 2,5%
Total . . . . .	56.133,4	57.859,7	59.317,7	60.235,8	61.628,3

### 3) Considérations particulières

49.1.93.000 Alimentation du fonds d'orientation économique et sociale pour l'agriculture (Crédit non limitatif)

L'évolution de la situation financière de ce fonds spécial se présente comme suit au titre de la période 2008-2012:

(en milliers d'euros)

	2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Avoir en début d'exercice . . .	50.735,8	50.178,1	26.698,9	2.377,6	8.260,2
Alimentation:					
- Budgétaire . . . . .	52.000,0	53.500,0	55.000,0	56.000,0	57.500,0
- FEOGA/FEADER . . . . .	<u>13.661,4</u>	<u>12.655,5</u>	<u>12.818,2</u>	<u>12.487,3</u>	<u>12.181,5</u>
Total . . . . .	65.661,4	66.155,5	67.818,2	68.487,3	69.681,5
Dépenses . . . . .	66.219,1	89.634,7	92.139,5	62.604,7	55.496,7
Avoir en fin d'exercice . . . . .	50.178,1	26.698,9	2.377,6	8.260,2	22.444,9

Au vu de ce tableau, il convient de rappeler que la loi agricole de 2001 a expiré à la fin de l'année 2006 et a été remplacée par la loi du 18 avril 2008 concernant le renouvellement du soutien au développement rural.

La nouvelle loi agricole est applicable à partir du 1.1.2007, mais la mise en place du nouveau dispositif d'allocation des aides s'effectuera au courant de l'année 2008. L'impact financier relatif à l'axe 1 (compétitivité) pour les années 2007 et 2008 se fera sentir essentiellement au cours de l'exercice 2009.

C'est ainsi que les dépenses de l'exercice 2009 de l'axe 1 s'élèveront prévisiblement à 31,3 millions, alors qu'en régime de croisière ces dépenses s'élèveront au total à quelque 19 millions/an.

Le tableau ci-après résume l'évolution des dépenses prévisionnelles du fonds agricole.

(en milliers d'euros)

Programme	2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Loi agricole 1986 . . . . .	454,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Loi agricole 2001 . . . . .	28.734,9	22.032,4	16.844,0	1.329,2	421,2
Loi agricole 2008:					
- Axe 1: Compétitivité . . . . .	1.000,0	31.312,0	33.000,0	19.000,0	18.000,0
- Axe 2: Environnement . . . . .	30.918,0	27.988,0	32.500,0	30.500,0	27.000,0
- Axe 3: Zones rurales . . . . .	930,9	2.016,9	2.500,0	3.500,0	3.200,0
- Axe 4: Leader . . . . .	375,0	1.330,0	2.500,0	3.000,0	2.800,0
Mesures nationales . . . . .	3.806,0	4.955,5	4.795,5	5.275,5	4.075,5
Total de la loi 2008 . . . . .	37.029,9	67.602,4	75.295,5	61.275,5	55.075,5
Total. . . . .	66.219,1	89.634,7	92.139,5	62.604,7	55.496,7

A noter que ces prévisions tiennent compte, sous la rubrique de la loi agricole de 2001 de la participation financière au profit du projet d'investissement LUXLAIT au Roost.

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

## 50 - ECONOMIE

### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après récapitule l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère de l'Economie au cours de la période 2008 à 2012:

(en milliers d'euros)

		2007	2008	2009	2010	2011	2012
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 50.0	Dépenses générales . . . . .	44.153	42.417	36.152	52.183	53.608	56.640
Section 50.1	STATEC . . . . .	138	140	143	217	148	158
Section 50.2	Service de l'énergie de l'Etat . . . . .	35	17	-	-	-	-
Section 50.4	Conseil de la concurrence . . . . .	-	2	5	-	-	2
Section 50.5	Promotion du commerce extérieur	-	100	2.000	5.500	1.500	-
Section 50.7	Inspection de la concurrence . . . . .	16	7	-	5	3	-
Section 50.8	Ilnas . . . . .	-	-	159	685	671	17
	Total . . . . .	44.342	42.683	38.459	58.590	55.930	56.817
	Variation . . . . .	-	- 3,7%	- 9,9%	+ 52,3%	- 4,5%	+ 1,6%

### 2) Considérations générales

L'intensification du soutien financier de l'Etat en faveur de la promotion de la recherche pendant les années 2010-2012 ainsi que l'importance des moyens budgétaires pour l'aménagement de zones industrielles nationales et régionales expliquent pour l'essentiel l'évolution de ces crédits.

### 3) Considérations particulières:

#### SECT. 50.5: PROMOTION DU COMMERCE EXTERIEUR/COMMISSION ET OFFICE DES LICENCES

50.5.51.001 Participation aux dépenses d'investissements du GIE "Expo Shanghai 2010"  
(Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

(en milliers d'euros)

	2008	2009	2010	2011	2012
Evolution des crédits . . . . .	100	2.000	5.500	1.500	-
Variation. . . . .	-	+1900,0%	+175,0%	-72,7%	-

Aux termes du projet de loi relatif à la construction du pavillon luxembourgeois sur le site de l'exposition universelle de Shanghai le coût de construction de ce pavillon ne pourra pas dépasser le montant de 8.920.000 euros. La liquidation de ce montant s'effectuera prévisiblement à charge des exercices 2008 à 2011.

**SECT. 50.8: INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DE LA NORMALISATION, DE L'ACCREDITATION, DE LA SECURITE ET QUALITE DES PRODUITS ET SERVICES**

50.8.74.000 Acquisition de véhicules automoteurs

(en milliers d'euros)

	2008	2009	2010	2011	2012
Evolution des crédits . . . . .	-	-	262	54	-
Variation. . . . .	-	-	-	-79,4%	-

Le programme pluriannuel prévoit le remplacement en 2010 du camion avec grue hydraulique du service de métrologie.

---

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

#### **51 – CLASSES MOYENNES, TOURISME ET LOGEMENT**

##### **1) Evolution pluriannuelle des crédits**

L'évolution pluriannuelle globale des crédits du Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement se présente comme suit au titre de la période 2007 à 2012:

(en milliers d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Classes moyennes . . . . .	6 814,7	7 132,5	8 109,6	8 756,0	9 257,0	9 757,0
Tourisme . . . . .	7 596,1	7 662,6	7 690,1	9 153,7	9 817,2	9 939,9
Logement . . . . .	31 881,2	63 141,7	66 299,3	67 248,9	70 148,7	65 028,1
Total des crédits:	46 292,0	77 936,8	82 099,0	85 158,6	89 223,0	84 725,0
Variation . . . . .	-	+ 68,4%	+ 5,3%	+ 3,7%	+ 4,8%	- 5,0%

##### **2) Considérations particulières**

###### **SECT. 51.0: CLASSES MOYENNES**

L'accroissement des crédits de cette section est essentiellement dû à la progression du crédit destiné à la liquidation des aides en capital allouées en vertu de la loi du 8 juin 2004 portant création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes.

###### **SECT. 51.1: TOURISME**

L'évolution des crédits de cette section est déterminée par l'alimentation du fonds pour la promotion touristique dont les dépenses et recettes résultent de l'enveloppe budgétaire mise à disposition dans le cadre des plans quinquennaux d'équipement touristique.

Les dépenses et dotations prévues pour les années 2008 à 2012 sont conformes au 8e plan quinquennal d'équipement de l'infrastructure touristique. Rappelons que le 8e plan quinquennal touristique a été autorisé par la loi du 11 mars 2008 qui prévoit une enveloppe budgétaire de 50.296.000 euros, correspondant à un relèvement de 34 % du plafond fixé par la loi du 17 mars 2003 autorisant le 7e plan quinquennal.

L'évolution des recettes et des dépenses du Fonds pour la promotion touristique se présente comme suit au titre de la période 2007 - 2012:

(en milliers d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Avoir en début d'exercice .	1.281,9	1.108,4	1.307,6	1.348,0	1.436,1	1.436,5
Alim. normale . . . . .	7.450,0	7.500,0	7.500,0	8.986,7	9.643,2	9.731,9
Total dépenses . . . . .	7.623,5	7.300,8	7.459,6	8.898,7	9.642,8	9.731,5
Avoir en fin d'exercice . . .	1.108,4	1.307,6	1.348,0	1.436,1	1.436,5	1.436,9

Le détail des interventions prévues se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	Dépenses annuelles moyennes		
	6e progr.	7e progr.	8e progr.
	1998-2002	2003-2007	2008-2012
Aides à l'hôtellerie . . . . .	1.493	1.536	2.238
Aides aux communes (infrastructure campings) . . .	2.360	3.794	5.140
Aides aux syndicats d'initiative (infrastr. campings)	910	1.058	538
Aménagem. et mod. d'auberges de jeunesse . . . . .	384	-	10
Aides aux campings privés . . . . .	151	125	342
Mise en valeur du patrimoine culturel . . . . .	1	115	85
Aides pour la création de gîtes . . . . .	243	76	95
Investisseurs privés . . . . .	123	61	60
Autres aides . . . . .	61	51	98
Syndicats: Participation au fonctionnement . . . . .	-	249	1.195
Réalisation d'études . . . . .	97	174	270
<b>Aides totales . . . . .</b>	<b>5.824</b>	<b>7.240</b>	<b>10.072</b>

### **SECT. 51.2: LOGEMENT**

Le tableau ci-après résume l'évolution des crédits de cette section :

(en milliers d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
1) Aides aux particuliers, dépenses d'équipements des services . . . . .	12 056	14 932	15 500	17 029	17 554	18 334
2) Aides à la réalisation d'ensembles . . .	19 825	33 210	32 799	32 719	35 095	29 194
3) Aide aux communes pour financer le coût des infrastructures liées à l'augmentation substantielle du nombre de leurs habitants . . . . .	-	10 000	14 000	10 000	10 000	10 000
4) Dotation du Fonds pour le développement du logement . . . . .	-	5 000	4 000	7 500	7 500	7 500
<b>Total des crédits . . . . .</b>	<b>31 881</b>	<b>63 142</b>	<b>66 299</b>	<b>67 248</b>	<b>70 149</b>	<b>65 028</b>
<b>Variation en % . . . . .</b>	<b>-</b>	<b>+ 98,1%</b>	<b>+ 5,0%</b>	<b>+ 1,4%</b>	<b>+ 4,3%</b>	<b>- 7,3%</b>



## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

#### 52 - TRAVAUX PUBLICS

##### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume l'évolution pluriannuelle des dépenses en capital du Ministère des Travaux publics:

(en milliers d'euros)

		2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Section 52.0	Travaux publics:Dépenses gén. ....	0	25	35	3.539	4.042	5.046
Section 52.1	P&Ch: Dépenses générales .....	80.883	89.135	89.990	116.701	100.973	94.899
Section 52.2	Fonds des routes .....	60.000	10.500	11.000	11.580	12.000	12.500
Section 52.3	Bâtiments Publics .....	15.895	4.805	4.754	4.532	4.679	4.607
Section 52.4	BP:Compétences communes .....	6.522	6.400	6.510	6.710	6.810	6.910
Section 52.5	Fonds d'investissements publics ...	292.130	162.100	208.500	173.150	178.900	181.550
	Total .....	455.430	272.965	320.788	316.212	307.404	305.512
	Variation .....	-	- 40,1%	+ 17,5%	- 1,4%	- 2,8%	- 0,6%

##### 2) Considérations générales

Hormis les dotations aux fonds d'investissements publics, la progression des crédits à constater à la section 52.1 trouve son origine pour l'essentiel dans l'exécution des travaux en relation avec le Port de Mertert, le site du Höhenhof et de l'aéroport (cf. détail infra section 52.1 Ponts et Chaussées).

##### **Section 52.0: TRAVAUX PUBLICS – DEPENSES GENERALES**

- Etablissements publics pour la réalisation des équipements de l'Etat sur le site de Belval-Ouest (Fonds Belval)

52.0.93.000 Crédits contractés sous la garantie de l'Etat par l'établissement public pour la réalisation des équipements de l'Etat sur le site de Belval-Ouest: remboursement en capital (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

(en milliers d'euros)

	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Programme 2008-2012 .....	-	-	3.500	4.000	5.000
Variation .....	-	-	-	+ 14,3%	+ 25,0%

Pour ce qui est de l'évolution de ce crédit, il y a lieu de noter que la loi du 25 juillet 2002 portant création de cet établissement public autorise le Fonds Belval à conclure un ou plusieurs emprunts ou à se faire ouvrir auprès d'un établissement bancaire un ou plusieurs crédits jusqu'à concurrence du montant total des investissements prévus par les lois respectives d'autorisation.

Suite au remboursement intégral des prêts concernant le bâtiment provisoire CRP-Gabriel-Lippmann en 2006 et des frais d'études du projet initial des Archives Nationales par voie de dépassement en 2008, aucun remboursement n'est actuellement prévu pour 2009.

Pour la période restante de 2010 à 2012, une estimation des remboursements relatifs aux projets ci-dessous se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.	Total
Projet Archives nationales .....	-	-	-	-
Salle de musique amplifiée .....	2.118	2.824	2.824	7.766
Incubateur .....	1.067	1.067	1.067	3.201
Stabilisation des hauts fourneaux.....	-	-	1.104	1.104
Total .....	3.185	3.891	4.995	12.071

A cela il y a lieu d'ajouter, que le coût global du programme de construction est estimé provisoirement à près d'un milliard d'euros à réaliser jusqu'en 2016. Les projets prioritaires sont les suivants:

- Salle de musique amplifiée (33,3 mio.; loi du 14.11.2003);
- Stabilisation des hauts fourneaux (15,0 mio.; loi du 19.12.2003);
- Centre de Recherche Provisoire (CRP-Lippmann) (10,5 mio.; loi du 23.04.2004);
- Bâtiment administratif (estimation: 58 mio.);
- Lycée technique Belval-Ouest (113,4 mio.; loi du 24.07.2007);
- Incubateur d'entreprises (14,6 mio. euro; loi du 21.12.2006);
- Université, y inclus études (estimation: 580 mio.).

Compte tenu des autres projets encore à l'étude (internat, centre sportif et archives nationales pour un total de 113,8 millions), le programme de construction actualisé est estimé à un montant de l'ordre de 1,0 milliard.

Une estimation des liquidations relatives aux projets ci-dessus pour la période 2008-2012 se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	exercices antérieurs	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAL 2008-2012
Salle de musique amplifiée ...	33.320,95	-	-	-	-	-	-
Stabilisation des hauts fourneaux .....	6.784,15	2.054,80	1.027,40	3.082,19	2.054,80	-	8.219,18
Centre national de la Culture Industrielle . .	-	847,79	1.473,66	3.840,97	6.520,13	8.127,18	20.809,72
Centre de Recherche Public(CRP-Lippmann) .....	10.534,97	-	-	-	-	-	-
Bâtiment administratif .....	1.271,35	293,30	5.332,24	16.423,43	22.706,10	9.958,37	54.713,43
Lycée technique Belval-Ouest	2.400,93	7.250,13	19.368,16	27.272,29	33.427,91	20.657,08	107.975,56
Incubateur d'entreprises .....	1.079,07	2.584,86	6.885,58	1.529,56	-	-	11.000,00
Autres (archives nationales, centre sportif, internat) . . . . .	-	-	938,73	11.263,24	27.083,54	35.652,65	74.938,16
Université .....	2.888,37	3.369,54	16.146,83	62.633,74	129.947,09	185.282,46	397.379,66
Pré-études générales .....	310,62	-	-	-	-	-	-
Projets reportés (archives et hall des soufflantes) .....	2.721,11	-	-	-	-	-	-
Total .....	61.311,52	16.400,41	51.172,59	126.045,42	221.739,56	259.677,73	675.035,71
Moins-value retards et aléas de chantiers (10%)	-	-	5.117,26	12.604,54	22.173,96	25.967,77	67.503,57
Total ajusté .....	61.311,52	16.400,41	46.055,33	113.440,88	199.565,60	233.709,96	607.532,14

- Fonds pour la rénovation de la vieille ville

Créé par la loi du 29 juillet 1993, cet établissement public a pour mission la rénovation de quatre îlots d'immeubles situés au quartier de la Vieille Ville de Luxembourg.

Le programme des travaux à réaliser pendant la période de référence comprend pour l'essentiel:

- le réaménagement de l'îlot D (Cote d'Eich/rue du Nord) suite au déménagement des instances judiciaires vers la nouvelle Cité judiciaire au Plateau du St Esprit. Le projet vise la création d'une quarantaine de logements avec commerces et parking souterrain de 120 emplacements pour un coût total estimé actuellement à quelque 20 millions;
- la confection de pré-études concernant l'îlot C;
- l'achèvement des travaux de rénovation et de transformation de la Clinique St Joseph et de l'immeuble du Conseil d'Etat en 2007.

Une estimation des liquidations relatives aux projets ci-dessus pour la période 2008-2012 se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Projets .....	1.002,0	5.000,0	13.002,0	8.000,0	1.000,0
Moins-value 10% pour retards et aléas de chantier .....	-	500,0	1.300,2	800,0	100,0
Dépenses ajustées. ....	1.002,0	4.500,0	11.701,8	7.200,0	900,0

L'achèvement des travaux de rénovation et de transformation de la Clinique St Joseph et de l'immeuble du Conseil d'Etat en 2007 explique le niveau peu élevé des dépenses en 2008, d'autant plus que le projet de réaménagement de l'îlot D ne débutera qu'en automne de cette année.

- Fonds d'urbanisation et d'aménagement du plateau de Kirchberg

Créé par la loi du 7 août 1961, cet établissement public a pour mission selon l'article 1 de la loi précitée:

- la construction d'un pont au-dessus de la vallée de l'Alzette;
- l'urbanisation et l'aménagement du plateau de Kirchberg;
- l'établissement de la voirie d'accès et de desserte nécessaire ainsi que les accessoires éventuels;
- l'acquisition des terrains du plateau de Kirchberg.

Le détail des projets du Fonds du Kirchberg se présente sommairement comme suit:

Principaux projets en cours de réalisation

- Aménagement Place de l'Europe . . . . .	22,2 millions
- Echangeur Bricherhaff . . . . .	20,2 millions
- Rue Alcide de Gasperi/Novotel . . . . .	3,3 millions
- Desserte Philharmonie/Schumann . . . . .	2,4 millions
- Rue Hammes/bd Kennedy . . . . .	3,3 millions

Principaux projets actuellement à l'étude

- PAP Réimerwée
- Rue du Kiem
- Porte de l'Europe
- Bd Pierre Frieden
- Réaménagement Pont Rouge (passage tram)
- Passage souterrain P.Werner

Le tableau ci-après présente l'évolution prévisible des dépenses de la période 2008-2012:

(en milliers d'euros)

	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Projets en cours . . . . .	9.927,0	9.868,0	5.201,0	-	-
Projets à commencer en 2008 . . . . .	4.175,0	3.979,0	-	-	-
Projets à commencer après 2008 . . . . .	256,0	6.243,0	19.188,0	27.321,0	25.744,0
Renouvellements annuels . . . . .	3.166,0	3.117,0	2.675,0	2.675,0	2.675,0
<b>Total . . . . .</b>	<b>17.524,0</b>	<b>23.207,0</b>	<b>27.064,0</b>	<b>29.996,0</b>	<b>28.419,0</b>
Moins-value 10% pour retards et aléas de chantier . . . . .	-	2.320,7	2.706,4	2.999,6	2.841,9
<b>Total ajusté . . . . .</b>	<b>17.524,0</b>	<b>20.886,3</b>	<b>24.357,6</b>	<b>26.996,4</b>	<b>25.577,1</b>

**SECT. 52.1 : PONTS ET CHAUSSEES - DEPENSES GENERALES**

52.1.73.020 Port de Mertert et Moselle canalisée: travaux de construction et de réfection (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

52.1.73.065 Loi du 14 juillet 2005 relative à la revalorisation du site de Höhenhof: travaux d'aménagement et de remblaiement (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

52.1.73.066 Loi du 22 décembre 2004 sur la mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport: travaux d'assainissement (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

L'évolution pluriannuelle du total des crédits des articles 52.1.73.020, 52.1.73.065 et 52.1.73.066 se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Dépenses .....	14.400	13.780	34.800	16.700	10.560
Variation .....	-	- 4,3%	+ 152,5%	- 52,0%	- 36,8%

Il ressort du tableau ci-après que hormis la dotation prévue jusqu'en 2012 des articles budgétaires sous rubrique concernant le site du Höhenhof, l'aéroport et le Port de Mertert, la progression des moyens budgétaires de la section 52.1 se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Dépenses section 52.1 .....	89.135	89.990	116.701	100.973	94.899
Hors art. 52.1.73.020,065,066 ...	74.735	76.210	81.901	84.273	84.339
Variation .....	-	+ 2,0%	+ 7,5%	+ 2,9%	+ 0,1%

## **SECT. 52.2 : FONDS DES ROUTES**

### 52.2.93.000 Alimentation du fonds des routes (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

Après application des coefficients correcteurs de 10% (exercice 2009) et de 20% (exercices 2010 et suivants) pour retards et aléas de chantier, l'évolution prévisible des recettes et des dépenses du fonds des routes, au cours de la période 2008-2012, se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

Mouvement du fonds	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
- Avoir en début d'exercice. ....	73.809	123.772	109.438	85.265	37.323	2.014
- Alimentations:						
a) Alimentation normale .....	10.000	10.500	11.000	11.580	12.000	12.500
b) Alimentation supplémentaire ..	50.000	-	-	-	-	-
c) Recettes d'emprunts .....	100.000	100.000	100.000	125.000	150.000	150.000
d) Divers .....	324	-	-	-	-	-
Total .....	160.324	110.500	111.000	136.580	162.000	162.500
- Dépenses .....	110.361	124.834	150.193	230.652	246.636	205.228
- Moins-value retards et aléas de chantier (10% et 20%) .....	-	-	15.019	46.130	49.327	41.046
- Dépenses ajustées .....	110.361	124.834	135.173	184.522	197.309	164.182
Avoir en fin d'exercice .....	123.772	109.438	85.265	37.323	2.014	332

A noter que pour la période visée, des travaux d'un montant total de 68,9 millions concernant divers ouvrages d'art ont été repris au programme des travaux de fonds.

Par ailleurs, une progression moins rapide que prévue de certains chantiers en matière de tunnels (e.g. tunnel Grouft) a mené à un report des dépenses prévues en 2008 et 2009 en ce qui concerne leur équipement technique, de sorte que les liquidations prévues pour le chantier de la Route du Nord accusent une moins-value de dépenses de quelque 30 millions sur ces deux exercices.

Par ailleurs, la mise en chantier prévue en 2009 et surtout en 2010 de différents projets d'envergure (e.g. ban de Gasperich, mise à 2x3 voies des autoroutes A3 et A6, Pont Adolphe) explique la progression importante des dépenses à partir de l'année 2009.

Les principaux projets actuellement en étude ou en cours de réalisation sont les suivants:

- Liaison avec la Sarre . . . . .	348,7 millions
- Grande voirie du Nord . . . . .	964,2 millions
- Contournement de Colmar-Colmar/Mersch . .	57,2 millions
- Contournement de Mersch . . . . .	54,4 millions
- Contournement d'Ettelbruck-Niederfeulen . . .	75,0 millions
- Luxembourg - Mersch . . . . .	630,0 millions
- Divers autres . . . . .	147,6 millions
- Liaison Micheville . . . . .	257,9 millions
- Mise à 2x3 voies des autoroutes A3 et A6 . . . . .	109,7 millions
- Ban de Gasperich . . . . .	84,9 millions
- Pont Adolphe & Passerelle Luxembourg . . . . .	47,2 millions
- Divers ouvrages d'art . . . . .	44,4 millions

Notons par ailleurs que le programme d'investissement du Fonds des routes comprend également le projet "CITA" pour un montant de 85 millions, le projet boulevard de Merl (23,4 millions), le contournement de Bascharage/Dippach (50,0 millions), de Heinerscheid (20 millions), de Junglinster (62,0 millions), la transversale de Clervaux (31 millions), l'optimisation de l'A4 entre l'échangeur Lankelz et Foetz (48 millions), l'accès à la Z.A. Fridhaff (25 millions) ainsi que les échangeurs de Pontpierre (17 millions) et de Burange (16,4 millions).

## **SECT. 52.5: FONDS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS**

A noter que le détail des programmes pour chacun des six fonds spéciaux relevant de la compétence du Ministère des Travaux publics est renseigné aux tableaux joints en annexe.

Hormis l'alimentation du fonds pour la loi de garantie qui a été modifiée en fonction des besoins réels suite à des consolidations partielles anticipées, les dotations aux fonds d'investissements publics affichent une progression par rapport à leur niveau de 2008 conformément au programme pluriannuel des dépenses en capital 2007-2011 tel qu'arrêté par le Gouvernement en octobre 2007.

### **Fonds d'investissements publics**

L'évolution prévisible des recettes et des dépenses de l'ensemble des trois fonds d'investissements publics (i.e. administratifs, scolaires, sanitaires et sociaux) au cours de la période 2008-2012 se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

Mouvements du fonds	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
- Avoir en début d'exercice . . . . .	384.160	397.584	295.872	189.822	91.597	9.967
- Alimentations:						
a) Alimentation normale. . . . .	94.500	99.225	103.000	109.400	114.700	117.000
b) Alimentation supplémentaire. .	85.000	-	-	-	-	-
c) Recettes diverses. . . . .	3.558	-	-	-	-	-
Total. . . . .	183.058	99.225	103.000	109.400	114.700	117.000
- Dépenses. . . . .	169.634	251.171	298.643	296.608	280.471	253.365
- Moins-value retards et aléas de chantier (20% et 30%) . . . . .	-	50.234	89.593	88.982	84.141	76.010
- Dépenses ajustées . . . . .	169.634	200.937	209.050	207.626	196.330	177.356
- Avoir en fin d'exercice . . . . .	397.584	295.872	189.822	91.597	9.967	-50.389

La période 2008-2012 se traduit par une dépense globale ajustée de quelque 991,3 millions (1.380,3 millions de dépenses non ajustées).

Le financement de ce programme serait assuré au moyen de l'avoir de 397,58 millions accumulé en fin d'exercice 2007 - constitué essentiellement de plus-values de recettes, dont notamment 277,5 millions au titre de l'exercice 2001 - et d'une alimentation budgétaire normale de 543,32 millions répartie sur les exercices 2008 - 2012.

La ventilation du total des dépenses des 3 fonds spéciaux se présente comme suit:

(en millions)		
	Dépenses ajustées 2008-2012	en%
- Fonds administratif . . . . .	501.813,30	50,62%
- Fonds scolaire . . . . .	388.371,80	39,18%
- Fonds sanitaire et social . . . . .	101.113,30	10,20%
Total . . . . .	991.298,40	100,00%

- Fonds d'investissements publics administratifs

52.5.93.000 Alimentation du fonds d'investissements publics administratifs (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

Pour le fonds d'investissements publics administratifs, l'évolution prévisible des recettes et des dépenses au cours de la période pluriannuelle 2008-2012 se présente comme suit:

(en milliers d'euros)						
Mouvements du fonds	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
- Avoir en début d'exercice. . . . .	119.815	165.273	116.963	53.475	1.070	-40.912
- Alimentations:						
a) Alimentation normale. . . . .	46.000	48.300	50.000	53.250	55.800	56.400
b) Alimentation supplémentaire. . .	75.000	-	-	-	-	-
c) Recettes diverses . . . . .	3.558	-	-	-	-	-
Total. . . . .	124.558	48.300	50.000	53.250	55.800	56.400
- Dépenses. . . . .	79.100	120.762	162.126	150.936	139.689	126.111
- Moins-value retards et aléas de chantier (20% et 30%) . . . . .	-	24.152	48.638	45.281	41.907	37.833
- Dépenses ajustées . . . . .	79.100	96.610	113.488	105.655	97.782	88.278
- Avoir en fin d'exercice. . . . .	165.273	116.963	53.475	1.070	-40.912	-72.790

Les investissements à charge de ce fonds, après application des différents coefficients correcteurs, s'établissent en moyenne à quelque 100 millions par an.

Le détail des principaux projets en cours de réalisation se présente sommairement comme suit:

- Centre conférences Lux.-Kirchberg (1ère ext. et CCK) . . . . .	207,1 millions
- Centre conférences Lux.-Kirchberg (2ème ext. et CCK) . . . . .	98,8 millions
- Salle philharmonique Luxembourg-Kirchberg . . . . .	113,4 millions
- Centre pénitentiaire à Schrassig . . . . .	75,4 millions
- Centre pénitentiaire à Schrassig: mesures de sécurité . . . . .	16,2 millions
- Abbaye de Neumünster . . . . .	43,9 millions
- Centre national de l'audiovisuel . . . . .	45,3 millions
- Parc Hosingen . . . . .	12,4 millions
- Bâtiment Tour à Luxembourg-Kirchberg: façades . . . . .	13,2 millions
- Aménagement du Parc "3 Eechelen" . . . . .	17,5 millions
- Centre pénitentiaire Givenich . . . . .	10,9 millions

- P&Ch et Police des autoroutes Bertrange. . . . .	61,9 millions
- Police grand-ducale Grevenmacher. . . . .	13,7 millions
- Laboratoire National de Santé. . . . .	99,9 millions
- Centre de recherche public Santé. . . . .	83,0 millions
- Justice de paix Esch/Alzette . . . . .	14,5 millions
- Bât. Publics: atelier et dépôt Bertrange-Bourmicht . . . . .	16,4 millions
- Centre de rétention . . . . .	11,6 millions

Les principaux projets actuellement en cours d'élaboration sont les suivants :

- Centre Marienthal . . . . .	20,4 millions
- Laboratoire Méd. Vét. et Méd. Légale (2ième phase) . . . . .	41,5 millions
- Caserne Herrenberg: réhabilitation des infrastructures techni . . . . .	18,6 millions
- P&CH. Dépôt à Mersch . . . . .	14,0 millions

Autres projets et anciens projets loi de garantie :

- Centre de Secours Gasperich . . . . .	30,0 millions
- Caserne Herrenberg: hall logistique . . . . .	60,0 millions
- Bâtiment Schuman: transformation bibliothèque nationale . . . . .	120,0 millions
- Centre d'intervention Findel . . . . .	17,5 millions
- Laboratoire ASTA à Gilsdorf . . . . .	29,0 millions

Par ailleurs, les projets de moindre envergure autorisés par la loi budgétaire entraîneront une dépense globale de 99,6 millions au cours de cette période, dont 33,5 millions pour les projets en cours de réalisation.

- Fonds d'investissements publics scolaires

52.5.93.001 Alimentation du fonds d'investissements publics scolaires

Pour le fonds d'investissements publics scolaires, l'évolution prévisible des recettes et des dépenses au cours de la période pluriannuelle 2008-2012 se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

Mouvements du Fonds	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
- Avoir en début d'exercice. . . . .	210.432	179.885	138.962	108.577	85.509	57.539
- Alimentations:						
a) Alimentation normale. . . . .	42.000	44.100	46.000	48.620	50.900	52.100
b) Alimentation supplémentaire. . . . .	-	-	-	-	-	-
Total. . . . .	42.000	44.100	46.000	48.620	50.900	52.100
- Dépenses. . . . .	72.547	106.279	109.121	102.411	112.672	109.151
- Moins-value retards et aléas de chantier (20% et 30%) . . . . .	-	21.256	32.736	30.723	33.802	32.745
- Dépenses ajustées . . . . .	72.547	85.023	76.385	71.688	78.870	76.406
- Avoir en fin d'exercice . . . . .	179.885	138.962	108.577	85.509	57.539	33.233

Les investissements à charge de ce fonds, après application des différents coefficients correcteurs, s'établissent en moyenne à quelque 77,6 millions par an.

Les principaux projets en cours de réalisation se présentent sommairement comme suit:



- LT Mathias Adam Pétange . . . . .	110,0 millions
- Nouveau Lycée et Internat à Redange-sur-Attert. . . . .	97,5 millions
- LT Mamer. . . . .	69,8 millions
- LT Esch/Alzette (Raemerich) . . . . .	64,0 millions
- LT Nord à Wiltz: extension (2ième phase) . . . . .	76,6 millions
- LT Nic. Biever Dudelage . . . . .	55,0 millions
- Lycée classique Diekirch: extension . . . . .	48,2 millions
- LTC à Dommeldange: annexe . . . . .	25,3 millions
- Internat à Diekirch . . . . .	21,6 millions
- LT Joseph Bech Grevenmacher . . . . .	20,1 millions
- LGL: modernisation. . . . .	21,3 millions
- LT Mersch: extension et transformation . . . . .	14,4 millions
- LT Nord à Wiltz: extension 1ère phase . . . . .	12,8 millions
- LT Esch/Alzette (Lallange) . . . . .	109,0 millions
- LT pour professions de santé à Luxembourg . . . . .	70,1 millions
- Nouveau Lycée à Junglinster . . . . .	107,8 millions
- LT Mathias Adam - Jenker . . . . .	28,4 millions

Les projets actuellement à l'étude sont les suivants:

- Lycée Clervaux . . . . .	60,0 millions
- Lycée Pôle Sud - Differdange . . . . .	95,0 millions
- Lycée Nordstad . . . . .	80,0 millions
- LT agricole à Gilsdorf . . . . .	84,0 millions
- CNFPC Ettelbrück. . . . .	50,0 millions
- LT Esch/Alzette place V. Hugo . . . . .	55,0 millions
- LT à Bonnevoie . . . . .	66,1 millions
- Lycée Hubert Clement: réaménagement . . . . .	20,0 millions
- Centre d'éducation différenciée à Esch/Alzette . . . . .	11,1 millions
- LT pour professions de santé à Ettelbrück . . . . .	45,0 millions
- Rénovation Athenée . . . . .	25,0 millions

Les projets qui sont destinés à être réalisés par des voies de financement alternatives sont les suivants:

- Université Luxembourg Limpertsberg . . . . .	p.m.
- LT M. Lucius Luxembourg . . . . .	p.m.
- Neie Lycée Mersch . . . . .	p.m.
- IESS: bâtiment définitif à Mersch . . . . .	p.m.

Par ailleurs, les projets de moindre envergure autorisés par la loi budgétaire entraîneront une dépense globale de 30,3 millions au cours de cette période, dont 13,8 millions pour les projets en cours de réalisation.

- Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux

52.5.93.002 Alimentation du fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux

Pour le fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux, l'évolution prévisible des recettes et des dépenses au cours de la période pluriannuelle 2008-2012 se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

Mouvements du fonds	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
- Avoir en début d'exercice. . . . .	53.913	52.426	39.947	27.769	5.016	-6.661
- Alimentations:						
a) Alimentation normale. . . . .	6.500	6.825	7.000	7.530	8.000	8.500
b) Alimentation supplémentaire. .	10.000	-	-	-	-	-
Total. . . . .	16.500	6.825	7.000	7.530	8.000	8.500
- Dépenses. . . . .	17.987	24.130	27.396	43.261	28.110	18.102
- Moins-value retards et aléas de chantier (20% et 30%) . . . . .	-	4.826	8.219	12.978	8.433	5.431
- Dépenses ajustées . . . . .	17.987	19.304	19.177	30.283	19.677	12.671
- Avoir en fin d'exercice. . . . .	52.426	39.947	27.769	5.016	-6.661	-10.833

Les investissements à charge de ce fonds, après application des coefficients correcteurs, s'établissent en moyenne à quelque 20,2 millions par an.

Le détail des principaux projets en cours de réalisation se présente sommairement comme suit:

- CIPA Esch/Alzette: réaménagement . . . . .	24,7 millions
- Fondation APEMH Bettange/Mess. . . . .	23,1 millions
- CIPA Dudelange. . . . .	45,0 millions
- CIPA Wiltz. . . . .	46,7 millions

Projets actuellement à l'étude:

- CHNP Ettelbrück: transformation divers bâtiments. . . . .	20,8 millions
- Assainissement du barrage d'Esch-sur-Sûre . . . . .	30,9 millions
- Assainissement du barrage de Rosport . . . . .	15,4 millions
- CIPA Echternach et Maisons de soins . . . . .	7,0 millions

Par ailleurs, les projets de moindre envergure autorisés par la loi budgétaire entraîneront une dépense globale de 43,0 millions au cours de cette période, dont 14,8 millions pour les projets en cours de réalisation.

- Fonds pour la loi de garantie

52.5.93.003 Alimentation du fonds pour la loi de garantie

L'évolution de la situation du fonds pour la loi de garantie au cours de la période pluriannuelle 2008-2012 se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

Mouvements du fonds	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
- Avoir en début d'exercice . . . . .	77.957	96.868	51.369	24.615	-42.963	-109.833
- Alimentations:						
a) Alimentation normale. . . . .	7.000	7.350	50.000	8.100	8.500	8.800
b) Location/vente . . . . .	18.064	6.906	7.079	7.256	7.438	7.623
c) Alimentation supplémentaire. .	50.000	-	-	-	-	-
Total. . . . .	75.064	14.256	57.079	15.356	15.938	16.423
- Dépenses. . . . .	56.153	59.756	83.832	82.934	82.808	103.063
- Avoir en fin d'exercice. . . . .	96.868	51.369	24.615	-42.963	-109.833	-196.472

Les projets votés ou en voie d'élaboration, dont les remboursements à charge du fonds pour la loi de garantie sont prévus, se présentent comme suit:

- Nouvelle Aérogare du Findel . . . . .	324,3 millions
- Deuxième Ecole Européenne . . . . .	217,0 millions
- Campus Geessekneppchen . . . . .	135,2 millions
- Extensions Cour de Justice CE: . . . . .	134,0 millions
- Cité judiciaire Plateau du St. Esprit . . . . .	125,2 millions
- Centre nat. sportif et culturel Kirchberg . . . . .	104,1 millions
- Musée d'Art moderne Grand-Duc Jean . . . . .	80,8 millions
- Terminal G.A.T. et V.I.P. Findel . . . . .	24,6 millions
- CRP Henri Tudor . . . . .	14,0 millions
- Palais de la C.J. - mise à niveau des annexes A, B et C . . . . .	70,0 millions

A noter que les financements relatifs aux projets de la 4e extension du Palais de Justice des C.E. ainsi que la mise à niveau des annexes dites A, B et C du Palais de Justice ne sont pas repris dans le total des dépenses à charge du Fonds pour la loi de garantie étant donné que ces financements seront supportés directement par les C.E..

Les annuités résultant du financement de ces projets sont calculées sur base des hypothèses suivantes: 5% d'intérêts/an; préfinancement 3 ans; amortissement 20 ans.

Les dépenses en question évolueront notamment en fonction de la variation du taux d'intérêt (+ 8 millions/an pour une augmentation de 1% du taux annuel).

L'évolution prévisible des dépenses relatives aux projets en voie de réalisation pour la période 2008-2012 se présente comme suit:

	(en milliers d'euros)				
	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
CRP Henri Tudor . . . . .	22,6	-	-	-	-
CNSC à Lux-Kirchberg . . . . .	2.000,0	1.826,6	-	-	-
Cité judiciaire-plateau du St. Esprit	40.000,0	25.000,0	8.000,0	3.972,9	-
Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean . . . . .	1.500,0	4.339,4	-	-	-
Palais de la CJ - 4ième extension . .	120.000,0	50.000,0	15.000,0	4.020,5	-
Palais de la CJ-mesures transitoires	4.500,0	4.157,9	-	-	-
Palais de la CJ-mise à niveau des annexes A, B et C . . . . .	-	2.000,0	15.000,0	30.000,0	25.000,0
Ecole Européenne et CPE . . . . .	2.100,0	20.000,0	45.000,0	45.000,0	55.000,0
Nouvelle aérogare . . . . .	67.513,0	12.850,0	-	-	-
<b>Total . . . . .</b>	<b>237.635,6</b>	<b>120.173,8</b>	<b>83.000,0</b>	<b>82.993,4</b>	<b>80.000,0</b>
Moins-value pour retards et aléas de chantier (10 et 15%) . . . . .	17.012,3	16.098,6	12.450,0	12.449,0	12.000,0
<b>Total ajusté . . . . .</b>	<b>220.623,3</b>	<b>104.075,3</b>	<b>70.550,0</b>	<b>70.544,4</b>	<b>68.000,0</b>

Notons tout d'abord qu'en faisant abstraction des dépenses relatives aux différents chantiers en relation avec la Cour de Justice européenne, les liquidations relatives aux seuls projets restants se présentent comme suit:

(en milliers d'euros)

	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
CRP Henri Tudor . . . . .	22,6	-	-	-	-
CNSC à Lux-Kirchberg . . . . .	2.000,0	1.826,6	-	-	-
Cité judiciaire-plateau du St. Esprit	40.000,0	25.000,0	8.000,0	3.972,9	-
Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean . . . . .	1.500,0	4.339,4	-	-	-
Ecole Européenne et CPE . . . . .	2.100,0	20.000,0	45.000,0	45.000,0	55.000,0
Nouvelle aérogare . . . . .	67.513,0	12.850,0	-	-	-
Total . . . . .	113.135,6	64.016,0	53.000,0	48.972,9	55.000,0
Moins-value pour retards et aléas de chantier (10 et 15%) . . . . .	4.562,3	7.674,9	7.950,0	7.345,9	8.250,0
Total ajusté . . . . .	108.573,3	56.341,1	45.050,0	41.626,9	46.750,0

Hormis les dépenses en relation avec les chantiers de la Cour de Justice Européenne, le niveau des dépenses en 2008 atteint quelque 108,6 millions, soit près du double des liquidations prévues pour 2009.

- Fonds d'entretien et de rénovation

52.5.93.004 Alimentation du fonds d'entretien et de rénovation

Pour le fonds d'entretien et de rénovation, l'évolution prévisible des recettes et des dépenses au cours de la période pluriannuelle 2008 à 2012 se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
- Avoir en début d'exercice. . . . .	-	17.498	23.001	21.301	15.101	7.101
- Alimentations:						
a) Alimentation normale. . . . .	55.000	55.025	55.000	55.000	55.000	55.000
b) Alimentation supplémentaire. .	-	-	-	-	-	-
Total. . . . .	55.000	55.025	55.000	55.000	55.000	55.000
- Dépenses. . . . .	37.502	55.025	63.000	68.000	70.000	72.000
- Moins-value pour retards et aléas de chantier (10%) . . . . .	-	5.503	6.300	6.800	7.000	7.200
- Dépenses ajustées . . . . .	37.502	49.523	56.700	61.200	63.000	64.800
- Avoir en fin d'exercice. . . . .	17.498	23.001	21.301	15.101	7.101	-2.699

Les investissements à charge de ce fonds, après application du coefficient correcteur de 10%, s'établissent en moyenne à quelque 48 millions par an.

Rappelons que la création de ce fonds spécial en 2007 a été réalisée en vue, d'une part, d'introduire le concept de l'entretien préventif dans la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et, d'autre part, afin de parer aux inconvénients découlant de l'annualité du budget en matière de travaux qui, par leur nature, s'étendent le plus souvent sur plusieurs exercices.

En vue de l'alimentation dudit fonds, un montant total de 55 millions d'euros a été transféré du budget des dépenses de l'Administration des Bâtiments publics par la suppression d'un nombre important d'articles budgétaires individuels aux sections 22.4, 52.3 et 52.4.

## Fonds d'investissements publics

(en euros)

Mouvements du Fonds	2007	2008	2009	2010	2011	2012
- Avoir début .....	384.159.930	397.583.935	295.871.770	189.821.605	91.595.656	9.965.910
- Alimentations:						
a) Alimentation normale .....	94.500.000	99.225.000	103.000.000	109.400.000	114.700.000	117.000.000
b) Alimentation supplémentaire .....	85.000.000	-	-	-	-	-
c) Recettes diverses .....	3.558.217	-	-	-	-	-
Total .....	183.058.217	99.225.000	103.000.000	109.400.000	114.700.000	117.000.000
- Dépenses .....	169.634.212	251.171.456	298.643.093	296.608.499	280.471.066	253.364.802
- Moins-value retards et aléas de chantiers (20% et 30%) .....	-	50.234.291	89.592.928	88.982.550	84.141.320	76.009.441
- Dépenses ajustées .....	169.634.212	200.937.165	209.050.165	207.625.949	196.329.746	177.355.361
<b>- Avoir fin .....</b>	<b>397.583.935</b>	<b>295.871.770</b>	<b>189.821.605</b>	<b>91.595.656</b>	<b>9.965.910</b>	<b>-50.389.452</b>

## Fonds d'investissements publics administratifs

(en euros)

Mouvements du Fonds	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	119.814.651	165.272.941	116.963.392	53.475.228	1.070.223	-40.912.372
- Alimentations:						
a) Alimentation normale .....	46.000.000	48.300.000	50.000.000	53.250.000	55.800.000	56.400.000
b) Alimentation supplémentaire .....	75.000.000	-	-	-	-	-
c) Recettes diverses .....	3.558.217	-	-	-	-	-
Total .....	124.558.217	48.300.000	50.000.000	53.250.000	55.800.000	56.400.000
- Dépenses .....	79.099.927	120.761.936	162.125.949	150.935.721	139.689.421	126.111.477
- Moins-value retards et aléas de chantiers (20% et 30%) .....	-	24.152.387	48.637.785	45.280.716	41.906.826	37.833.443
- Dépenses ajustées .....	79.099.927	96.609.549	113.488.164	105.655.005	97.782.595	88.278.034
<b>- Avoir fin .....</b>	<b>165.272.941</b>	<b>116.963.392</b>	<b>53.475.228</b>	<b>1.070.223</b>	<b>-40.912.372</b>	<b>-72.790.405</b>

## Fonds spécial : Fonds d'investissements publics administratifs

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prévis. (global revu)	Exerc. ant.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Exerc. ultér.
<b>I. Projets en réalisation</b>											
<b>a) Projets</b>											
1 - Musée d'histoire naturelle Grund .....	28.03.86	11.527.049	17.316.821	17.316.821	-	-	-	-	-	-	-
	11.01.90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 - Centre pénitentiaire Schrassig: 1ère extension .....	13.08.92	68.145.930	75.446.177	66.420.528	834.290	500.000	-	-	-	-	7.691.359
- Centre pénitentiaire Schrassig: 2e extension (y inclus sécurité + buanderie)	27.07.97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	11.08.01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 - Aménagement du Parc de Hosingen .....	29.07.93	9.667.847	10.673.773	10.673.773	-	-	-	-	-	-	-
4 - Parc de Hosingen: centre écologique .....	29.07.93	7.188.912	12.421.500	3.032.078	1.486.740	4.000.000	2.500.000	1.402.682	-	-	-
	06.02.02	2.107.095	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 - Abbaye Neumünster .....	29.07.93+5.5.04	38.423.496	43.929.151	41.302.635	1.710.308	916.208	-	-	-	-	-
	12.06.04	2.300.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6 - Bâtiment Tour Kirchberg: façades .....	24.07.95	9.791.794	13.173.536	411.376	152.877	6.000.000	5.500.000	1.109.283	-	-	-
7 - C.P.A. Givenich: 2e extension .....	29.04.99	7.436.806	10.874.345	7.221.881	1.691.305	1.500.000	461.159	-	-	-	-
	12.06.04	2.300.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 - Immeuble Printz et Rischard: transformations .....	20.01.99+5.5.04	20.203.322	27.502.188	22.221.587	2.421.339	2.000.000	859.262	-	-	-	-
	12.06.04	4.950.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9 - CNA Dudelange (y inclus centre culturel) .....	24.07.01	39.662.964	45.281.063	16.260.879	15.374.245	8.000.000	5.500.000	145.939	-	-	-
10 - Palais de Justice des CE Kirchberg: désamiantage .....	28.06.00	20.897.424	15.066.473	14.300.449	-	766.024	-	-	-	-	-
11 - Centre de conférences Kirchberg: 1ère extension+CCF .....	24.07.01	161.130.791	207.074.356	70.260.234	30.600.122	30.000.000	25.000.000	22.000.000	20.000.000	9.214.000	0
12 - Centre de conférences Kirchberg (2ième extension) .....	18.12.07	50.000.000	98.797.598	465.464	1.503.630	5.000.000	25.000.000	25.000.000	25.000.000	15.000.000	1.828.504
13 - Salle de concert Luxembourg-Kirchberg .....	18.01.01+19.02.00	78.086.460	113.428.000	108.593.052	1.038.555	500.000	100.000	-	-	-	3.196.393
14 - Police des Autoroutes + Ponts & Ch. à Bertrange .....	23.11.01	54.933.205	61.868.596	22.947.447	2.606.873	8.700.000	8.500.000	8.000.000	6.000.000	5.114.276	-
15 - Ponts & Chaussées Bertrange: atelier mécanique .....	loi bud.	2.726.829	2.730.000	-	-	-	-	-	-	-	2.730.000
16 - Parc "3 Eechelen": aménagement .....	25.07.02	16.400.000	17.501.261	5.593.387	1.173.165	4.000.000	4.000.000	1.000.000	1.734.709	-	-
17 - Acquisition de 2 immeubles administrat.à Lux.-Kirchb .....	09.04.03	172.500.000	172.500.000	91.000.000	-	-	-	-	-	-	81.500.000
18 - Police grand-ducale Grevenmacher .....	18.5.04	12.300.000	13.738.705	408.942	167.831	3.000.000	7.000.000	3.161.932	-	-	-
19 - Laboratoire National de Santé .....	19.12.03	88.000.000	99.872.250	2.140.706	1.156.197	6.000.000	15.000.000	18.000.000	20.000.000	20.000.000	17.575.347
20 - Centre de Recherche Public - Santé .....	5.05.04	73.000.000	82.984.559	1.354.061	46.437	500.000	1.000.000	3.000.000	5.000.000	15.000.000	57.084.061
21 - Ponts & Chaussées Remich: ateliers .....	24.07.07	9.920.000	10.303.612	221.692	103.407	750.000	1.200.000	1.800.000	2.500.000	3.000.000	728.513
22 - Justice de paix à Esch/Alzette .....	24.07.07	14.000.000	14.536.934	297.280	103.660	500.000	3.000.000	5.000.000	5.000.000	635.994	-
23 - Centre de rétention pour étrangers en situat.irrégulière .....	24.08.07	11.200.000	11.625.054	136.223	429.453	7.000.000	2.000.000	2.059.378	-	-	-
24 - Bât.publ.:atelier+dépôt (nouv. constr.) Bertr.-Bourmic .....	18.12.07	15.950.000	16.403.358	359.999	20.214	500.000	7.500.000	6.500.000	1.523.145	-	-
25 - Centre pénitentiaire Schrassig: mesures de sécurité .....	29.01.08	16.000.000	16.151.087	-	69.067	500.000	9.000.000	6.582.020	-	-	-
<b>Sous-total la) .....</b>		<b>1.020.749.925</b>	<b>1.211.200.397</b>	<b>502.940.494</b>	<b>62.689.715</b>	<b>90.632.232</b>	<b>123.120.421</b>	<b>104.761.234</b>	<b>86.757.854</b>	<b>67.964.270</b>	<b>172.334.177</b>

## Fonds spécial : Fonds d'investissements publics administratifs

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prévus. (global revu)	Exerc. ant.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Exerc. ultér.
<b>b) Loi budgétaire:</b>											
26 - Dépôt Musée d'Histoire Bertrange (FAPRAL)	loi bud.	2.082.306	4.737.290	4.589.208	148.082	-	-	-	-	-	-
27 - Centre administratif Mersch (Linden-Greisch)	loi bud.	1.239.468	1.785.000	1.517.597	-	230.000	37.403	-	-	-	-
28 - Institut viti-vinicole Remich (cave crémant)	loi bud.	1.487.361	6.405.000	3.387.958	644.532	1.442.510	930.000	-	-	-	-
29 - Centre Marienthal: travaux d'infrastructure (projet de loi : voir sous 52)	loi bud.	2.850.776	4.022.000	1.590.696	204.040	1.055.264	700.000	472.000	-	-	-
30 - Centre tactique de Police Reckenthal	loi bud.	2.602.882	2.787.151	2.787.151	-	-	-	-	-	-	-
31 - Eaux et Forêts Ellergronn:phase 1	loi bud.	2.602.882	4.705.000	3.296.246	721.529	687.225	-	-	-	-	-
32 - Ministère de l'Education Nationale : réhabilitation	loi bud.	6.370.864	6.900.000	1.547.178	970.523	1.200.000	1.700.000	1.482.299	-	-	-
33 - Parc Château de Walferdange	loi bud.	2.478.935	1.757.112	1.757.112	-	-	-	-	-	-	-
34 - Ferme Grisius Lultzhausen: SN des sports	loi bud.	4.586.030	7.400.000	1.091.945	1.193.991	1.400.000	2.500.000	1.214.064	-	-	-
35 - Château de Roebé Larochette	loi bud.	1.240.000	3.950.000	2.465.395	619.491	865.114	-	-	-	-	-
36 - Théâtre National, rte de Longwy	loi bud.	1.884.000	3.254.380	3.254.380	-	-	-	-	-	-	-
37 - Caserne Herrenberg : remise en état de 3 pavillons	loi bud.	3.470.509	7.200.000	2.626.847	1.375.074	2.500.000	698.079	-	-	-	-
38 - Centre de Recherche Public - Santé: pavillon provisoire	loi bud.	2.750.000	7.000.000	6.210.453	193.307	100.000	496.240	-	-	-	-
39 - Garage central pour les forces de l'ordre	loi bud.	2.602.882	7.500.000	5.981.265	676.595	842.140	-	-	-	-	-
40 - Centre national de littérature Mersch (Maison Eiffes)	loi bud.	1.770.000	3.250.000	626.201	705.059	1.518.740	400.000	-	-	-	-
41 - INS: réfection pelouse et modernisation hall	loi bud.	4.000.000	7.500.000	2.494.503	3.479.619	1.425.878	100.000	-	-	-	-
42 - Représentation permanente ONU à New York	loi bud.	1.750.000	3.685.053	3.685.053	-	-	-	-	-	-	-
43 - Centre pénitentiaire Schrassig: réfection toitures	loi bud.	2.700.000	5.000.000	2.166.828	916.393	1.500.000	416.779	-	-	-	-
44 - Musée 'A Possen' Bech-Kleinmacher: transformation	loi bud.	1.500.000	2.500.000	763.988	553.683	700.000	482.329	-	-	-	-
45 - Ecole de Police Verlorenkost	loi bud.	2.500.000	1.555.750	1.555.750	-	-	-	-	-	-	-
46 - Nouvelle Ambassade à Varsovie	loi bud.	1.250.000	2.028.400	2.028.400	-	-	-	-	-	-	-
47 - Ambassade à Bruxelles	loi bud.	1.300.000	1.804.000	1.373.260	-	430.740	-	-	-	-	-
48 - Ferme Casel Givenich	loi bud.	1.859.201	3.100.000	121.108	97.924	1.000.000	1.000.000	880.968	-	-	-
49 - Maison d'enfants à Schifflange: extension	loi bud.	946.400	996.400	294.982	489.324	212.094	-	-	-	-	-
50 - Ecole Nat.des Sapeurs Pompiers à Niederfeulen: rénovation	loi bud.	4.500.000	3.000.000	89.995	82.937	100.000	1.000.000	1.727.068	-	-	-
- Projets en cours d'achèvement, abandonnés; préfin.		-	7.774.033	7.494.127	279.906	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total Ib)</b>		<b>62.324.496</b>	<b>111.596.569</b>	<b>64.797.626</b>	<b>13.352.009</b>	<b>17.209.705</b>	<b>10.460.830</b>	<b>5.776.399</b>	-	-	-
<b>Total I</b>		<b>1.083.074.421</b>	<b>1.322.796.966</b>	<b>567.738.120</b>	<b>76.041.724</b>	<b>107.841.937</b>	<b>133.581.251</b>	<b>110.537.633</b>	<b>86.757.854</b>	<b>67.964.270</b>	<b>172.334.177</b>
<b>II. Projets en élaboration</b>											
<b>a) Projets</b>											
51 - Centre de conférences Kirchberg (2ième extension)		30.000.000	41.500.000	110.583	27.025	250.000	250.000	3.000.000	6.000.000	20.000.000	11.862.392
52 - Centre Marienthal	-	12.568.202	20.430.000	260.701	283.416	1.000.000	3.000.000	4.000.000	6.000.000	5.000.000	885.883
53 - Caserne Herrenberg : réhabilitation des infrastructures techniques		5.000.000	18.600.000	-	189.840	500.000	2.000.000	7.000.000	8.000.000	910.160	-
54 - Ponts & Chaussées Mersch	loi bud	5.500.000	14.000.000	-	-	100.000	100.000	500.000	1.500.000	3.000.000	8.800.000
<b>Sous-total IIa)</b>		<b>53.068.202</b>	<b>94.530.000</b>	<b>371.284</b>	<b>500.281</b>	<b>1.850.000</b>	<b>5.350.000</b>	<b>14.500.000</b>	<b>21.500.000</b>	<b>28.910.160</b>	<b>21.548.275</b>





## Fonds spécial : Fonds d'investissements publics administratifs

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prév. (global revu)	Exerc. ant.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Exerc. ultér.
83 - Police grand-ducale Kehlen: nouvelle construction	loi bud.	2.000.000	2.000.000	-	-	-	-	-	-	-	2.000.000
84 - Villa Louvigny: remise en état salle de musique	loi bud.	2.000.000	2.000.000	-	-	-	-	-	-	-	2.000.000
85 - Palais de justice à Diekirch: transformation	loi bud.	4.500.000	4.500.000	46.783	-	-	50.000	300.000	1.500.000	2.000.000	603.217
86 - Police grand-ducale Lorentzweiler: nouvelle construction	loi bud.	2.000.000	2.000.000	-	-	-	-	-	-	-	2.000.000
87 - Musée du Vin à Ehnen: réaménagement et extension	loi bud.	6.000.000	6.000.000	-	-	-	-	2.000.000	3.000.000	1.000.000	-
88 - Foyer Don Bosco	loi bud.	7.000.000	7.000.000	-	-	100.000	500.000	2.000.000	2.500.000	1.900.000	-
<b>Sous-total IIIb)</b>		<b>53.735.776</b>	<b>51.823.066</b>	<b>240.252</b>	-	<b>350.000</b>	<b>2.120.000</b>	<b>8.800.000</b>	<b>11.953.519</b>	<b>8.830.000</b>	<b>19.529.295</b>
<b>c) Projets destinés antérieurement à être financés par le biais de la loi de garantie</b>											
<b>Sous-total IIIc)</b>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total III</b>		<b>368.635.776</b>	<b>334.610.294</b>	<b>3.563.208</b>	<b>98.790</b>	<b>750.000</b>	<b>3.820.000</b>	<b>16.050.000</b>	<b>26.953.519</b>	<b>28.830.000</b>	<b>254.732.073</b>
<b>IV. Nouveaux projets</b>											
89 - Maison d'arrêt Sanem (part études)	proj. de loi	p.m	120.000	-	-	20.000	100.000	-	-	-	-
90 - Pont Abbaye Neumünster	loi bud.	700.000	700.000	-	-	-	700.000	-	-	-	-
91 - Les Rotondes à Luxembourg-Bonnevoie	proj. de loi	p.m	-	-	-	-	-	-	-	-	-
92 - Bâtiment administratif rue Notre Dame à Luxembourg	loi bud.	p.m	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total IV</b>		<b>700.000</b>	<b>820.000</b>	-	-	<b>20.000</b>	<b>800.000</b>	-	-	-	-
<b>Total I+II+III+IV</b>		<b>2.001.133.607</b>	<b>1.802.057.260</b>	<b>574.905.599</b>	<b>79.099.927</b>	<b>120.761.937</b>	<b>162.125.949</b>	<b>150.935.721</b>	<b>139.689.421</b>	<b>126.111.477</b>	<b>448.614.525</b>

## Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux

(en euros)

Mouvements du Fonds	2007	2008	2009	2010	2011	2012
- Avoir début .....	53.912.904	52.425.719	39.946.641	27.769.237	5.016.251	-6.660.798
- Alimentations:						
a) Alimentation normale .....	6.500.000	6.825.000	7.000.000	7.530.000	8.000.000	8.500.000
b) Alimentation supplémentaire .....	10.000.000	-	-	-	-	-
Total .....	16.500.000	6.825.000	7.000.000	7.530.000	8.000.000	8.500.000
- Dépenses .....	17.987.185	24.130.098	27.396.291	43.261.408	28.110.070	18.102.489
- Moins-value retards et aléas de chantiers (20% et 30%) .....	-	4.826.020	8.218.887	12.978.422	8.433.021	5.430.747
- Dépenses ajustées .....	17.987.185	19.304.078	19.177.404	30.282.986	19.677.049	12.671.742
<b>- Avoir fin .....</b>	<b>52.425.719</b>	<b>39.946.641</b>	<b>27.769.237</b>	<b>5.016.251</b>	<b>-6.660.798</b>	<b>-10.832.540</b>

## Fonds spécial : Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prévus. (global revu)	Exerc. ant.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Exerc. ultér.
<b>I. Projets en cours de réalisation</b>											
<b>a) Projets</b>											
1 - Fondation APEMH Bettange-sur-Mess (1ère phase, château)	- 31.07.91	21.797.277 -	23.078.512 -	22.628.043 -	204.371 -	246.098 -	- -	- -	- -	- -	- -
- Fondation APEMH Bettange-sur-Mess (2e phase, ateliers)	- 11.08.96	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
- Fondation APEMH Bettange-sur-Mess (alentours et dépôt)	- 06.02.02	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
2 - C.I.P.A. Esch/Alzette	31.03.96	26.326.292	24.683.762	24.683.762	-	-	-	-	-	-	-
3 - C.I.P.A. Dudelange	08.03.02	47.099.770	44.954.000	18.134.430	8.789.500	6.000.000	7.000.000	4.000.000	1.030.070	-	-
4 - C.I.P.A. Wiltz	08.03.02	41.968.374	46.658.897	7.971.317	5.125.091	7.500.000	7.500.000	9.000.000	7.500.000	2.062.489	-
<b>Sous-total Ia)</b>		<b>137.191.713</b>	<b>139.375.171</b>	<b>73.417.552</b>	<b>14.118.962</b>	<b>13.746.098</b>	<b>14.500.000</b>	<b>13.000.000</b>	<b>8.530.070</b>	<b>2.062.489</b>	-
<b>b) Loi budgétaire:</b>											
5 - Rénovation du bâtiment Source Kind	loi bud.	2.740.000	2.613.008	2.613.008	-	-	-	-	-	-	-
6 - C.I.P.A. Bofferdange (aile C): remise en état	loi bud.	2.480.000	2.545.813	2.545.813	-	-	-	-	-	-	-
7 - Internat socio-familial spécialisé à Wiltz	loi bud.	3.050.000	3.200.000	892.077	1.499.481	750.000	58.442	-	-	-	-
8 - CHNP Ettelbruck: remise en état	loi bud.	3.600.000	3.600.000	860.988	725.405	1.000.000	900.000	113.607	-	-	-
9 - Centre d'accueil pour réfugiés Marienthal: aménagement	loi bud.	2.750.000	4.500.000	193.224	27.096	3.600.000	679.680	-	-	-	-
10 - Niedercorn: transformation, adaptation au projet SERV	loi bud.	2.400.000	2.400.000	6.623	80.208	1.250.000	1.063.169	-	-	-	-
11 - Foyer Eislecker Héem Lullange: transformation	loi bud.	3.500.000	4.600.000	505.666	1.449.409	1.500.000	800.000	344.925	-	-	-
12 - Domaine thermal Mondorf: mise en conformité cuisines	loi bud.	1.500.000	2.800.000	-	35.567	100.000	1.000.000	1.664.433	-	-	-
- Projets en cours d'achèvement, abandonnés ou préfin.	-	-	1.432.444	1.432.444	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total Ib)</b>		<b>22.020.000</b>	<b>27.691.265</b>	<b>9.049.843</b>	<b>3.817.166</b>	<b>8.200.000</b>	<b>4.501.291</b>	<b>2.122.965</b>	-	-	-
<b>Total I</b>		<b>159.211.713</b>	<b>167.066.436</b>	<b>82.467.395</b>	<b>17.936.128</b>	<b>21.946.098</b>	<b>19.001.291</b>	<b>15.122.965</b>	<b>8.530.070</b>	<b>2.062.489</b>	-
<b>II. Projets en élaboration</b>											
<b>a) Projets</b>											
13 - C.I.P.A. Differdange (Maison de soins (SERVIOR))	-	230.731	177.107	177.107	-	-	-	-	-	-	-
14 - C.I.P.A. Vianden	-	12.394.676	322.844	322.844	-	-	-	-	-	-	-
15 - Assainissement du barrage d'Esch/Sûre (2ème phase)	-	16.200.000	30.889.000	263.486	18.468	300.000	500.000	6.000.000	6.000.000	6.000.000	11.807.046
16 - Assainissement du barrage de Rosport	-	9.000.000	16.100.000	-	-	208.000	130.000	5.880.000	4.690.000	3.370.000	1.822.000
<b>Sous-total IIa)</b>		<b>37.825.407</b>	<b>47.488.951</b>	<b>763.437</b>	<b>18.468</b>	<b>508.000</b>	<b>630.000</b>	<b>11.880.000</b>	<b>10.690.000</b>	<b>9.370.000</b>	<b>13.629.046</b>
<b>b) Loi budgétaire</b>											
17 - Centre d'accueil pour réfugiés Waldhaff	loi bud.	4.000.000	3.070.000	13.968	32.589	150.000	1.050.000	1.823.443	-	-	-
18 - Centre d'accueil pour réfugiés à Schiffflange	loi bud.	4.000.000	500.000	-	-	-	-	-	-	-	500.000
19 - Kraizbiere Dudelange: mise en conformité Centre Em	loi bud.	2.000.000	6.000.000	-	-	800.000	1.150.000	2.850.000	1.000.000	200.000	-
<b>Sous-total IIb)</b>		<b>10.000.000</b>	<b>9.570.000</b>	<b>13.968</b>	<b>32.589</b>	<b>950.000</b>	<b>2.200.000</b>	<b>4.673.443</b>	<b>1.000.000</b>	<b>200.000</b>	<b>500.000</b>
<b>Total II</b>		<b>47.825.407</b>	<b>57.058.951</b>	<b>777.405</b>	<b>51.057</b>	<b>1.458.000</b>	<b>2.830.000</b>	<b>16.553.443</b>	<b>11.690.000</b>	<b>9.570.000</b>	<b>14.129.046</b>

## Fonds spécial : Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prévis. (global revu)	Exerc. ant.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Exerc. ultér.
<b>III. Autres projets</b>											
<b>a) Projets</b>											
20 - CHNP Ettelbruck: transformation de divers bâtiments		20.800.000	20.800.000	-	-	50.000	1.000.000	3.000.000	3.000.000	6.000.000	7.750.000
<b>Sous-total IIIa)</b>		<b>20.800.000</b>	<b>20.800.000</b>	-	-	<b>50.000</b>	<b>1.000.000</b>	<b>3.000.000</b>	<b>3.000.000</b>	<b>6.000.000</b>	<b>7.750.000</b>
<b>b) Loi budgétaire</b>											
21 - C.I.P.A. Echternach et Maison de soins	loi bud.	4.957.870	7.000.000	-	-	250.000	2.500.000	2.500.000	1.750.000	-	-
22 - Femmes en détresse: 153, rue de Rollingergrund	loi bud.	3.850.000	3.850.000	-	-	250.000	1.450.000	1.600.000	530.000	20.000	-
23 - Internat socio-familial (anc.CNA) Dudelange	loi bud.	5.000.000	5.000.000	-	-	50.000	500.000	2.500.000	1.500.000	450.000	-
24 - Réhabilitation du pré-barrage du Pont-Misère	loi bud.	1.800.000	1.271.000	-	-	41.000	20.000	840.000	370.000	-	-
25 - Réhabilitation du pré-barrage de Bavigne	loi bud.	1.200.000	970.000	-	-	30.000	55.000	545.000	340.000	-	-
26 - Réhabilitation des barrages secondaires de la Haute-	loi bud.	1.500.000	1.095.000	-	-	55.000	40.000	600.000	400.000	-	-
<b>Sous-total IIIb)</b>		<b>18.307.870</b>	<b>19.186.000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>676.000</b>	<b>4.565.000</b>	<b>8.585.000</b>	<b>4.890.000</b>	<b>470.000</b>	<b>0</b>
<b>Total III</b>		<b>39.107.870</b>	<b>39.986.000</b>	-	-	<b>726.000</b>	<b>5.565.000</b>	<b>11.585.000</b>	<b>7.890.000</b>	<b>6.470.000</b>	<b>7.750.000</b>
<b>Total I - IV</b>		<b>246.144.991</b>	<b>264.111.387</b>	<b>83.244.800</b>	<b>17.987.185</b>	<b>24.130.098</b>	<b>27.396.291</b>	<b>43.261.408</b>	<b>28.110.070</b>	<b>18.102.489</b>	<b>21.879.046</b>

## Fonds d'investissements publics scolaires

(en euros)

Mouvements du Fonds	2007	2008	2009	2010	2011	2012
- Avoir début .....	210.432.374	179.885.274	138.961.737	108.577.140	85.509.181	57.539.079
- Alimentations:						
a) Alimentation normale .....	42.000.000	44.100.000	46.000.000	48.620.000	50.900.000	52.100.000
b) Alimentation supplémentaire .....	-	-	-	-	-	-
Total .....	42.000.000	44.100.000	46.000.000	48.620.000	50.900.000	52.100.000
- Dépenses .....	72.547.100	106.279.421	109.120.853	102.411.370	112.671.575	109.150.836
- Moins-value retards et aléas de chantiers (20% et 30%) .....	-	21.255.884	32.736.256	30.723.411	33.801.473	32.745.251
- Dépenses ajustées .....	72.547.100	85.023.537	76.384.597	71.687.959	78.870.103	76.405.585
<b>- Avoir fin .....</b>	<b>179.885.274</b>	<b>138.961.737</b>	<b>108.577.140</b>	<b>85.509.181</b>	<b>57.539.079</b>	<b>33.233.493</b>

## Fonds spécial : Fonds d'investissements publics scolaires

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prév. (global revu)	Exerc. ant.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Exercices ultérieurs
<b>I. Projets en cours de réalisation</b>											
<b>a) Projets</b>											
1 - Lycée de garçons à Esch/Alzette:											
- nouvelle construction	29.08.88	19.087.801	25.034.173	25.034.173	-	-	-	-	-	-	-
- transformation	10.08.91	2.850.776	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- équipement	loi bud.	1.859.201	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 - Institut pour IMC	30.03.93	28.507.755	24.121.281	24.121.281	-	-	-	-	-	-	-
3 - Lycée de garçons à Luxembourg:extension	24.04.95	20.451.216	21.316.116	19.722.581	47.157	500.000	-	-	-	-	1.046.378
4 - LT Nord Wiltz: extension (1ère phase)	28.04.95	11.774.942	12.787.756	12.374.614	-	413.142	-	-	-	-	-
5 - Lycée classique Diekirch: extension (ttes. les phases)	02.05.96	37.184.029	48.221.838	44.667.059	996.672	1.200.000	1.358.107	-	-	-	-
	06.02.02	5.255.343	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6 - LT Mersch:extension et transformation	01.07.96	13.634.144	14.421.122	14.413.614	7.508	-	-	-	-	-	-
7 - LT Joseph Bech Grevenmacher	13.04.98	19.013.433	20.133.606	18.772.391	218.610	600.000	542.605	-	-	-	-
8 - LT Josy Barthel Mamer	03.08.98	61.725.488	69.757.067	66.896.159	143.852	800.000	200.000	-	-	-	1.717.056
	18.07.01	5.701.551	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9 - Internat à Diekirch	29.04.99	18.592.014	21.542.437	16.562.725	2.543.884	1.500.000	935.828	-	-	-	-
10 - LT Esch/Alzette (Raemerich)	29.04.99	64.799.367	63.974.646	61.178.476	619.252	1.000.000	1.176.918	-	-	-	-
11 - LT Nic Bieber Dudelange	24.02.99 + 5.5.04	44.075.469	54.957.054	24.116.533	3.979.068	7.000.000	8.000.000	7.000.000	4.000.000	861.453	-
	12.06.04	2.100.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12 - Lycée du Nord Wiltz: extension (2e phase)	24.07.01	65.989.256	76.631.000	21.555.238	15.304.310	12.000.000	10.000.000	10.000.000	7.000.000	771.452	-
13 - LT Mathias Adam Pétange:nouvelle construction	11.06.02	106.594.215	110.005.947	29.574.961	15.656.077	22.000.000	25.000.000	14.000.000	3.774.909	-	-
14 - Nouveau Lycée et Internat à Rédange-sur-Attert	19.12.03	89.870.000	97.541.025	20.484.468	12.734.203	23.000.000	20.000.000	12.000.000	9.322.354	-	-
15 - LTC Dommeldange: annexe	20.01.03	26.700.000	25.305.820	20.205.779	2.705.042	1.500.000	894.999	-	-	-	-
16 - LT Esch/Alzette (Lallange)	19.12.03	98.000.000	108.978.442	3.385.495	8.727.968	12.000.000	15.000.000	16.000.000	16.000.000	16.000.000	21.864.979
17 - LT Mathias Adam - Jenker	03.08.05	4.960.000	28.422.895	764.585	540.812	5.000.000	6.000.000	8.000.000	6.000.000	2.051.002	66.496
18 - LT pour professions de santé	24.07.07	67.450.000	70.111.125	872.706	-	1.000.000	1.000.000	4.000.000	10.000.000	18.000.000	35.238.419
19 - Nouveau Lycée à Junglinster	29.01.08	104.900.000	107.769.254	1.448.979	1.567.726	2.000.000	2.000.000	10.000.000	15.000.000	15.000.000	60.752.549
- Divers en cours d'achèvem.,abandonnés; préfin.		-	3.156.646	3.147.961	8.685	-	-	-	-	-	-
<b>Total la)</b>		<b>921.076.001</b>	<b>1.004.189.250</b>	<b>429.299.778</b>	<b>65.800.826</b>	<b>91.513.142</b>	<b>92.108.457</b>	<b>81.000.000</b>	<b>71.097.263</b>	<b>52.683.907</b>	<b>120.685.877</b>
<b>b) Loi budgétaire</b>											
20 - LT des Arts et Métiers: assainissement extérieur	loi bud.	1.239.468	4.701.537	4.701.537	-	-	-	-	-	-	-
21 - Internat St Willibrord Echternach: cuisine etc	loi bud.	4.540.000	5.159.516	5.159.516	-	-	-	-	-	-	-
22 - ISERP Walferdange : modernisation	loi.bud.	3.850.000	4.002.287	3.821.785	180.502	-	-	-	-	-	-
23 - Centre de Langues	loi.bud.	1.860.000	3.128.282	3.128.282	-	-	-	-	-	-	-
24 - Lycée R. Schuman:bibl,cafet.struct.d'acc, park+alent.	loi bud.	3.230.000	6.750.000	2.507.541	2.019.365	1.800.000	423.094	-	-	-	-
25 - Athénée: réhabilitation salle de fêtes	loi.bud.	6.200.000	7.385.000	6.865.170	253.803	266.027	-	-	-	-	-
26 - LT Michel Lucius: nouvelle aile, salles de classe	loi bud.	3.000.000	3.942.410	3.752.831	189.579	-	-	-	-	-	-
27 - LT Jos.Bech Grevenm.(anc.bât.): mesures transitoires	loi bud.	4.000.000	1.005.310	801.959	53.351	150.000	-	-	-	-	-
28 - Solution transitoire pour l'Ecole Europ.Lux.-Kirchb.	loi bud.	7.000.000	4.734.629	4.734.629	-	-	-	-	-	-	-
29 - Lycée et Collège Vauban: structures provisoires	loi bud.	5.950.000	6.466.530	6.447.552	18.978	-	-	-	-	-	-
30 - Ecole Européenne: transformations 7 classes en salles spéciales, cafétéria	loi bud.	1.000.000	1.119.878	1.119.878	-	-	-	-	-	-	-
31 - Piscine olympique: rénovat. façades vitrées, vestiaires	loi.bud.	4.850.000	6.500.000	107.481	146.116	2.400.000	3.000.000	846.403	-	-	-

## Fonds spécial : Fonds d'investissements publics scolaires

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prév. (global revu)	Exerc. ant.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Exercices ultérieurs
32 - IST: bâtiments laboratoires	loi bud.	1.500.000	1.319.334	490.642	828.692	-	-	-	-	-	-
33 - LT hôtelier Diekirch: mise en conformité cuisine	loi bud.	1.800.000	1.800.000	30.800	4.233	200.000	1.100.000	464.967	-	-	-
34 - Centre de Logopédie	loi bud.	9.003.195	2.500.000	73.304	-	200.000	1.226.696	1.000.000	-	-	-
35 - LT Michel Lucius: démolition aile caduque	loi bud.	6.000.000	750.000	-	15.574	734.426	-	-	-	-	-
<b>Total lb)</b>		<b>65.022.663</b>	<b>61.264.713</b>	<b>43.742.907</b>	<b>3.710.193</b>	<b>5.750.453</b>	<b>5.749.790</b>	<b>2.311.370</b>	-	-	-
<b>Total I</b>		<b>986.098.664</b>	<b>1.065.453.963</b>	<b>473.042.685</b>	<b>69.511.019</b>	<b>97.263.595</b>	<b>97.858.247</b>	<b>83.311.370</b>	<b>71.097.263</b>	<b>52.683.907</b>	<b>120.685.877</b>
<b>II. Projets en élaboration</b>											
<b>a) Projets</b>											
36 - Neie Lycée et LTPES (part études) .....	proj. de loi	PPP	150.000	-	84.174	65.826	-	-	-	-	-
37 - Lycée technique agricole à Gilsdorf .....	proj. de loi	80.000.000	84.000.000	-	-	200.000	400.000	2.500.000	8.000.000	12.000.000	60.900.000
38 - 2ième Ecole europ. et Centre de la petite enfance	proj. de loi	loi garantie	8.000.000	1.993.186	2.344.208	3.500.000	162.606	-	-	-	-
39 - Centre d'éducation différenciée Esch/Alzette .....	proj. de loi	1.740.000	11.109.552	41.930	693	100.000	1.000.000	3.000.000	5.500.000	1.466.929	-
<b>Sous-total IIa)</b>		<b>81.740.000</b>	<b>103.259.552</b>	<b>2.035.116</b>	<b>2.429.075</b>	<b>3.865.826</b>	<b>1.562.606</b>	<b>5.500.000</b>	<b>13.500.000</b>	<b>13.466.929</b>	<b>60.900.000</b>
<b>b) Loi budgétaire</b>											
40 - LT Ettelbruck : salle des sports et piscine	loi bud.	3.000.000	368.484	368.484	-	-	-	-	-	-	-
41 - Ecole Europ. Lux.-Kirchberg: extension salle des sport	loi bud.	2.600.000	3.200.000	-	-	1.000.000	2.200.000	-	-	-	-
42 - LT des Arts et Métiers :cuisine et structure d'accueil	loi bud.	3.160.000	6.500.000	208.326	17.362	200.000	1.000.000	3.000.000	2.074.312	-	-
<b>Sous-total IIb)</b>		<b>8.760.000</b>	<b>10.068.484</b>	<b>576.810</b>	<b>17.362</b>	<b>1.200.000</b>	<b>3.200.000</b>	<b>3.000.000</b>	<b>2.074.312</b>	-	-
<b>Total II</b>		<b>90.500.000</b>	<b>113.328.036</b>	<b>2.611.926</b>	<b>2.446.437</b>	<b>5.065.826</b>	<b>4.762.606</b>	<b>8.500.000</b>	<b>15.574.312</b>	<b>13.466.929</b>	<b>60.900.000</b>
<b>III. Autres projets</b>											
<b>a) Projets</b>											
43 - LT Esch/Alzette-place Victor Hugo: démolition aile désaffectée + nouvelle aile	proj. de loi	55.000.000	55.000.000	-	-	-	-	-	-	-	55.000.000
44 - LT Bonnevoie:extension et remise en état	proj. de loi	49.578.705	66.120.000	-	545.934	50.000	200.000	500.000	2.000.000	5.000.000	57.824.066
45 - Université Luxembourg-Limpertsberg	proj. de loi	p.m	p.m	-	-	-	-	-	-	-	-
46 - LT Michel Lucius Luxembourg	proj. de loi	p.m	p.m	-	-	-	-	-	-	-	-
47 - Rénovation Athénée	proj. de loi	80.000.000	25.000.000	-	43.710	500.000	1.000.000	4.000.000	6.000.000	6.000.000	7.456.290
48 - Lycée Clervaux	proj. de loi	60.000.000	60.000.000	-	-	50.000	50.000	200.000	2.000.000	5.000.000	52.700.000
49 - Lycée Pôle Sud -Differdange	proj. de loi	95.000.000	95.000.000	-	-	50.000	50.000	200.000	2.000.000	5.000.000	87.700.000
50 - Nordstad-Lycée	proj. de loi	80.000.000	80.000.000	-	-	50.000	50.000	200.000	2.000.000	5.000.000	72.700.000
51 - Infrastructures sportives à Diekirch	proj. de loi	p.m	p.m	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - CNFPC Ettelbruck	proj. de loi	50.000.000	50.000.000	-	-	-	100.000	500.000	1.000.000	2.000.000	46.400.000
53 - Lycée technique Grevenmacher: démolition et nouvelle	proj. de loi	20.000.000	20.000.000	-	-	100.000	500.000	2.000.000	5.000.000	7.000.000	5.400.000
54 - LycéesSports-Etudes (part études)	proj. de loi	p.m	100.000	-	-	50.000	50.000	-	-	-	-
55 - Lycée Hubert Clement: réaménagements	proj. de loi	6.000.000	20.000.000	23.186	-	100.000	400.000	2.500.000	5.000.000	5.000.000	6.976.814
<b>Sous-total IIIa)</b>		<b>495.578.705</b>	<b>471.220.000</b>	<b>23.186</b>	<b>589.644</b>	<b>950.000</b>	<b>2.400.000</b>	<b>10.100.000</b>	<b>25.000.000</b>	<b>40.000.000</b>	<b>392.157.170</b>



## Fonds spécial : Fonds d'investissements publics scolaires

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prév. (global revu)	Exerc. ant.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Exercices ultérieurs
<b>b) Loi budgétaire</b>											
56 - LT et LT agricole Ettelbruck: infrastructures prio	loi bud.	7.000.000	7.000.000	-	-	3.000.000	4.000.000	-	-	-	-
<b>Sous-total IIIb)</b>		<b>7.000.000</b>	<b>7.000.000</b>	-	-	<b>3.000.000</b>	<b>4.000.000</b>	-	-	-	-
<b>Total III</b>		<b>502.578.705</b>	<b>478.220.000</b>	<b>23.186</b>	<b>589.644</b>	<b>3.950.000</b>	<b>6.400.000</b>	<b>10.100.000</b>	<b>25.000.000</b>	<b>40.000.000</b>	<b>392.157.170</b>
<b>IV. Nouveaux projets (à déterminer)</b>											
57 - CNFPC Luxembourg	proj. de loi	p.m	p.m	-	-	-	-	-	-	-	-
58 - Lycée technique pour professions de santé à Ettelbruck	proj. de loi	45.000.000	45.000.000	-	-	-	100.000	500.000	1.000.000	3.000.000	40.400.000
<b>Total IV</b>		<b>45.000.000</b>	<b>45.000.000</b>	-	-	-	<b>100.000</b>	<b>500.000</b>	<b>1.000.000</b>	<b>3.000.000</b>	<b>40.400.000</b>
<b>Total I - IV</b>		<b>1.624.177.369</b>	<b>1.702.001.999</b>	<b>475.677.797</b>	<b>72.547.100</b>	<b>106.279.421</b>	<b>109.120.853</b>	<b>102.411.370</b>	<b>112.671.575</b>	<b>109.150.836</b>	<b>614.143.047</b>

## Fonds des routes

(en euros)

Mouvements du Fonds	2007	2008	2009	2010	2011	2012
- Avoir début .....	73.808.629	123.772.003	109.438.003	85.264.663	37.322.682	2.013.570
- Alimentations						
a) Alimentation normale .....	10.000.000	10.500.000	11.000.000	11.580.000	12.000.000	12.500.000
b) Alimentation supplémentaire .....	50.000.000	-	-	-	-	-
c) Recettes d'emprunts .....	100.000.000	100.000.000	100.000.000	125.000.000	150.000.000	150.000.000
d) Divers .....	324.215	-	-	-	-	-
Total .....	160.324.215	110.500.000	111.000.000	136.580.000	162.000.000	162.500.000
- Dépenses .....	110.360.841	124.834.000	150.192.600	230.652.476	246.636.390	205.227.723
- Moins-value retards et aléas de chantiers (10% et 20%) .....	-	-	15.019.260	46.130.495	49.327.278	41.045.545
- Dépenses ajustées .....	110.360.841	124.834.000	135.173.340	184.521.981	197.309.112	164.182.178
<b>- Avoir fin .....</b>	<b>123.772.003</b>	<b>109.438.003</b>	<b>85.264.663</b>	<b>37.322.682</b>	<b>2.013.570</b>	<b>331.392</b>

## Fonds spécial: Fonds des routes

(en euros)

Projets	Coût global	Exerc. antér.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Exerc. ultér.
<b>Emprises concernant des projets achevés</b>									
1 - Emprises Autoroute de Trèves .....	1.277.214	1.276.438	776	-	-	-	-	-	-
2 - Emprises Contournement de Luxembourg .....	5.683.018	5.471.727	211.291	-	-	-	-	-	-
3 - Emprises Collectrice du Sud .....	13.227.510	10.262.396	-	-	-	-	-	-	2.965.114
<b>Sous-total</b>	<b>20.187.742</b>	<b>17.010.561</b>	<b>212.067</b>	-	-	-	-	-	<b>2.965.114</b>
<b>Liaison avec la Sarre</b>									
4 - Section I .....	63.351.808	63.351.808	-	-	-	-	-	-	-
5 - Section II .....	192.829.699	192.829.699	-	-	-	-	-	-	-
6 - Diverses sections .....	39.188.627	38.464.355	724.272	-	-	-	-	-	-
7 - Bypass Hellange .....	17.848.856	-	-	-	100.000	5.000.000	5.000.000	6.500.000	1.248.856
8 - Station de service .....	10.000.000	-	-	-	100.000	4.900.000	5.000.000	-	-
9 - Divers: emprises et études .....	25.732.492	25.483.591	248.901	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>348.951.482</b>	<b>320.129.453</b>	<b>973.173</b>	<b>0</b>	<b>200.000</b>	<b>9.900.000</b>	<b>10.000.000</b>	<b>6.500.000</b>	<b>1.248.856</b>
<b>Grande voirie du Nord:</b>									
10 - Echangeur d'Ingeldorf .....	7.961.966	7.961.966	-	-	-	-	-	-	-
11 - Contournement d'Ettelbruck .....	27.819.064	27.819.064	-	-	-	-	-	-	-
12 - Ettelbruck-Niederfeulen (petit contourn.) .....	10.181.028	10.181.028	-	-	-	-	-	-	-
13 - Ettelbruck-Fridhaff .....	2.496.288	2.496.288	-	-	-	-	-	-	-
14 - Contournement de Schieren .....	20.106.644	20.106.644	-	-	-	-	-	-	-
15 - Contournement de Colmar/Colmar-Mersch .....	57.237.265	57.233.538	-	-	-	-	-	-	3.727
16 - Contournement Mersch .....	54.365.570	54.120.141	-	-	-	-	-	-	245.429
17 - Luxembourg-Mersch .....	630.000.000	321.792.957	67.920.277	55.000.000	45.000.000	60.000.000	62.000.000	10.000.000	8.286.766
18 - Diverses sections .....	650.804	650.804	-	-	-	-	-	-	-
19 - Contournement d'Olm et de Kehlen .....	42.000.000	-	85.560	200.000	200.000	500.000	500.000	500.000	40.014.440
20 - Contournement Ettelbruck-Niederfeulen .....	75.000.000	-	28.490	200.000	200.000	200.000	20.000.000	20.000.000	34.371.510
21 - Divers: emprises et études .....	36.365.311	30.119.822	2.745.489	1.500.000	1.000.000	500.000	500.000	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>964.183.940</b>	<b>532.482.252</b>	<b>70.779.816</b>	<b>56.900.000</b>	<b>46.400.000</b>	<b>61.200.000</b>	<b>83.000.000</b>	<b>30.500.000</b>	<b>82.921.872</b>
<b>Divers</b>									
22 - Aménagements sécuritaires (audits) .....	3.000.000	-	-	500.000	500.000	500.000	500.000	500.000	500.000
23 - Surveillance des chantiers .....	69.034.793	54.633.022	-	1.500.000	1.500.000	1.500.000	1.500.000	1.500.000	6.901.771
24 - Aires de service .....	27.187.412	17.537.386	137.740	3.180.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	2.332.286
25 - CITA .....	85.000.000	51.115.573	3.157.638	7.000.000	4.000.000	4.000.000	4.000.000	4.000.000	7.726.789
26 - Entretien grande voirie .....	133.048.469	67.694.763	6.390.130	8.000.000	8.000.000	8.000.000	8.000.000	8.000.000	18.963.576
27 - Modernisation tunnels existants .....	6.500.000	-	-	2.750.000	2.000.000	1.000.000	500.000	250.000	0
28 - Entretien technique CITA et tunnels .....	57.302.472	10.350.079	5.041.592	5.000.000	5.000.000	5.000.000	5.000.000	5.000.000	16.910.801
29 - Giratoire de Merl .....	13.099.897	12.097.608	42.150	-	-	-	-	-	960.139

## Fonds spécial: Fonds des routes

(en euros)

Projets	Coût global	Exerc. antér.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Exerc. ultér.
30 - Aménagement d'un giratoire à Kayl .....	4.048.484	4.048.484	-	-	-	-	-	-	-
31 - Contournement de Sandweiler .....	8.986.294	7.662.016	1.324.278	-	-	-	-	-	-
32 - Contournement de Heinerscheid .....	20.000.000	-	-	-	-	100.000	150.000	500.000	19.250.000
33 - Contournement Junglinster .....	62.000.000	2.035.070	209.187	500.000	2.000.000	6.000.000	12.000.000	15.000.000	24.255.743
34 - Contourn.Nord de Strassen (N6, direct.échangeur de Bridel) .....	6.500.000	721.370	45.554	-	-	1.500.000	2.000.000	2.000.000	233.076
35 - Contournement de Bascharage/Dippach .....	50.000.000	710.025	50.909	250.000	500.000	8.000.000	10.000.000	10.000.000	20.489.066
36 - Pénétrante de Differdange .....	5.200.000	-	93.610	900.000	2.000.000	2.200.000	6.390	-	-
37 - Pénétrante de Lankelz entre l'échangeur Lankelz et la NC4 (bd G.-D. Charlotte à Esch/Alzette) .....	2.300.000	-	-	-	800.000	1.000.000	500.000	-	-
38 - Liaison route d'Arlon/rue de Strassen .....	11.244.173	11.039.408	204.765	-	-	-	-	-	-
39 - N34 Bertrange, section médiane+ giratoire rue de l'Industrie/N34 Bertrange .....	6.100.000	-	-	2.500.000	3.100.000	500.000	-	-	-
40 - Boulevard de Merl, GiratoireN5/N34-rte d'Arlon + voie de liaison Bourmicht .....	23.400.000	-	-	-	-	2.000.000	2.000.000	3.000.000	16.400.000
41 - Modification raccordement à la N10 de la bretelle d'accès vers l'échangeur de Schengen .....	2.500.000	-	-	-	-	-	-	-	2.500.000
42 - Mise à 2x2 voies de la N1 entre l'échangeur de Senningerberg et l'aéroport .....	2.500.000	-	-	-	500.000	1.000.000	1.000.000	-	-
43 - Mise à 2x2 voies de la N1 entre l'échangeur d'Irrgarten et l'aéroport .....	14.000.000	-	-	-	300.000	500.000	3.200.000	3.500.000	6.500.000
44 - Elimination des passages à niveau dans la traversée de Schifflange .....	7.200.000	-	-	100.000	500.000	1.000.000	1.500.000	2.000.000	2.100.000
45 - Echangeur de Pontpierre .....	17.000.000	26.975	4.885	-	500.000	2.600.000	2.000.000	5.000.000	6.868.140
46 - Echangeur de Burange .....	16.400.000	57.277	-	-	500.000	3.500.000	6.570.000	5.772.723	-
47 - Transformation/sécurisation de l'échangeur Sanem sur la collectrice du Sud A13 .....	9.500.000	-	-	100.000	100.000	100.000	3.000.000	3.000.000	3.200.000
48 - Transformation/sécurisation de l'échangeur Gadderscheier sur la collectrice du Sud A13 .....	3.500.000	-	-	100.000	100.000	1.400.000	1.600.000	300.000	-
49 - Voirie d'accès vers la nouv. maison d'arrêt de Sanem .....	2.500.000	-	-	-	100.000	100.000	1.200.000	1.100.000	-
50 - Voie de délestage à Echternach, tronçon 1 voie Charl .....	5.700.000	20.159	52.365	500.000	3.000.000	2.127.476	-	-	-
51 - Transversale Clervaux .....	31.000.000	-	-	-	100.000	100.000	500.000	1.500.000	28.800.000
52 - Accès Z.A. Fridhaff .....	25.000.000	-	-	-	200.000	200.000	1.500.000	1.500.000	21.600.000
53 - Optimisation/dédoublément de l'A4 entre les échangeurs Ehlerange/Lankelz et Foetz .....	48.000.000	-	67.727	100.000	100.000	200.000	200.000	14.000.000	33.332.273
54 - Contournement Nord Differdange N31 (études) .....	200.000	-	-	100.000	100.000	-	-	-	-
55 - Contournement Hosingen (études) .....	200.000	-	-	100.000	100.000	-	-	-	-
56 - Contournement Troisvierges .....	200.000	-	-	100.000	100.000	-	-	-	-

## Fonds spécial: Fonds des routes

(en euros)

Projets	Coût global	Exerc. antér.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Exerc. ultér.
57 - Contournement Remich .....	200.000	-	-	100.000	100.000	-	-	-	-
58 - Descente vers la Vallée de l'Alzette (études) .....	200.000	-	-	100.000	100.000	-	-	-	-
59 - Raccordement échangeur mertert à N1 et Port (étude)	200.000	-	-	100.000	100.000	-	-	-	-
60 - Nouvel accès SIDOR (études) .....	200.000	-	-	-	100.000	100.000	-	-	-
61 - Desserte intercommunale de Belvaux-Oberkorn-Differdange-Nieder Korn pour accès friches industrielles (études)	500.000	-	-	100.000	100.000	150.000	150.000	-	-
62 - Voirie desserte Aéroport .....	3.580.000	-	-	-	122.600	1.000.000	1.000.000	1.000.000	457.400
63 - Divers	84.866.774	81.084.618	2.282.156	250.000	250.000	250.000	250.000	250.000	250.000
<b>Sous-total</b>	<b>869.098.768</b>	<b>320.833.833</b>	<b>19.104.686</b>	<b>33.930.000</b>	<b>37.572.600</b>	<b>56.627.476</b>	<b>70.826.390</b>	<b>89.672.723</b>	<b>240.531.060</b>
<b>Ban de Gasperich</b>									
64 - Réaménagement rues Esch/Raiffeisen et voirie secondaire côté Gluck	32.848.456	125.662	249.383	250.000	250.000	2.500.000	7.000.000	4.000.000	18.473.411
65 - Echangeur Hesperange et raccord rue des Scillas	32.989.763	-	-	-	100.000	6.000.000	7.000.000	10.000.000	9.889.763
66 - Voirie secondaire (Kockelscheuer)	19.098.553	-	-	-	-	3.000.000	3.000.000	5.000.000	8.098.553
<b>Sous-total</b>	<b>84.936.772</b>	<b>125.662</b>	<b>249.383</b>	<b>250.000</b>	<b>350.000</b>	<b>11.500.000</b>	<b>17.000.000</b>	<b>19.000.000</b>	<b>36.461.727</b>
<b>Adaptation croix et échangeur A3 / A6:</b>									
67 - Croix de Gasperich	14.942.685	13.773.066	120.096	-	-	-	-	-	1.049.523
68 - Croix de Cessange	12.000.000	-	-	100.000	300.000	800.000	800.000	4.000.000	6.000.000
69 - Echangeur Helfenterbrück	31.800.000	272.549	-	200.000	1.000.000	2.500.000	5.000.000	7.000.000	15.827.451
70 - Section courante Mamer-Bettembourg	50.930.000	462.792	45.880	200.000	600.000	5.000.000	7.000.000	10.000.000	27.621.328
<b>Sous-total</b>	<b>109.672.685</b>	<b>14.508.407</b>	<b>165.976</b>	<b>500.000</b>	<b>1.900.000</b>	<b>8.300.000</b>	<b>12.800.000</b>	<b>21.000.000</b>	<b>50.498.302</b>
<b>Liaison Micheville:</b>									
71 - Liaison Micheville (phase 1)	76.000.000	6.232.482	14.975.321	25.600.000	16.200.000	2.500.000	600.000	600.000	9.292.197
72 - Liaison Micheville (phase 2)	115.500.000	-	-	5.200.000	39.000.000	41.600.000	14.700.000	10.000.000	5.000.000
73 - Liaison Micheville (phase 3)	62.400.000	-	-	-	-	15.600.000	15.600.000	15.600.000	15.600.000
74 - Liaison Micheville emprises	4.000.000	-	3.403.229	-	-	-	-	-	596.771
<b>Sous-total</b>	<b>257.900.000</b>	<b>6.232.482</b>	<b>18.378.550</b>	<b>30.800.000</b>	<b>55.200.000</b>	<b>59.700.000</b>	<b>30.900.000</b>	<b>26.200.000</b>	<b>30.488.968</b>

## Fonds spécial: Fonds des routes

(en euros)

Projets	Coût global	Exerc. antér.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Exerc. ultér.
<b><u>Pont Adolphe &amp; Passerelle à Luxembourg:</u></b>									
75 - Pont Adolphe (pont provisoire inclus)	41.094.000	159.517	497.190	894.000	2.000.000	7.000.000	7.500.000	7.500.000	15.543.293
76 - Passerelle	6.100.000	-	-	50.000	75.000	125.000	100.000	150.000	5.600.000
<b>Sous-total</b>	<b>47.194.000</b>	<b>159.517</b>	<b>497.190</b>	<b>944.000</b>	<b>2.075.000</b>	<b>7.125.000</b>	<b>7.600.000</b>	<b>7.650.000</b>	<b>21.143.293</b>
<b><u>Divers ouvrages d'art:</u></b>									
77 - Pont sur la Sûre à Moestroff	2.900.000	-	-	-	1.000.000	1.200.000	700.000	-	-
78 - Pont frontalier Moselle à Remich	1.800.000	-	-	-	1.500.000	300.000	-	-	-
79 - Pont frontalier Grevenmacher	12.650.000	-	-	230.000	1.885.000	6.535.000	4.000.000	-	-
80 - Pont frontalier Echternach	2.415.000	-	-	-	60.000	95.000	1.080.000	1.180.000	-
81 - OA498 Insenborn et 499 Lultzhausen	19.705.000	-	-	210.000	90.000	7.170.000	7.870.000	3.525.000	840.000
82 - Pont sur l'Alzette à Hesperange	2.660.000	-	-	-	800.000	1.000.000	860.000	-	-
83 - Pont sur les CFL à Schieren	1.830.000	-	-	870.000	960.000	-	-	-	-
84 - Elargissement du viaduc Haute-Syre sur A1 (études)	200.000	-	-	100.000	100.000	-	-	-	-
85 - Nouveau viaduc de Mersch (études)	200.000	-	-	100.000	100.000	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>44.360.000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1.510.000</b>	<b>6.495.000</b>	<b>16.300.000</b>	<b>14.510.000</b>	<b>4.705.000</b>	<b>840.000</b>
<b>Total</b>	<b>2.746.485.389</b>	<b>1.211.482.167</b>	<b>110.360.841</b>	<b>124.834.000</b>	<b>150.192.600</b>	<b>230.652.476</b>	<b>246.636.390</b>	<b>205.227.723</b>	<b>467.099.192</b>

## Fonds pour la loi de garantie

(en euros)

Mouvements du Fonds	2007	2008	2009	2010	2011	2012
- Avoir début .....	77.957.339	96.868.334	51.368.502	24.615.480	-42.962.761	-109.833.104
- Alimentations						
a) Alimentation normale .....	7.000.000	7.350.000	50.000.000	8.100.000	8.500.000	8.800.000
b) Location/vente .....	18.064.038	6.906.484	7.079.146	7.256.125	7.437.528	7.623.466
c) Alimentation supplémentaire .....	50.000.000	-	-	-	-	-
Total .....	75.064.038	14.256.484	57.079.146	15.356.125	15.937.528	16.423.466
- Dépenses .....	56.153.043	59.756.316	83.832.168	82.934.366	82.807.871	103.062.794
<b>- Avoir fin .....</b>	<b>96.868.334</b>	<b>51.368.502</b>	<b>24.615.480</b>	<b>-42.962.761</b>	<b>-109.833.104</b>	<b>-196.472.431</b>

## Fonds spécial: Fonds pour la loi de garantie

(en milliers d'euros)

PROJETS en milliers d'euros	LOI	COUT	COUT A AMORTIR	ANNUITE	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>A. Projets en état de remboursement</b>										
<b>a) Garantie de remboursement locatif (garantie théorique)</b>										
- Bâtiment Eurostat Lux.-Kirchberg		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>b) Location-vente Fonds Kirchberg</b>										
- Centre polyvalent de l'enfance Kirchberg	08.12.78	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Bâtiment administratif Kirchberg .....	11.11.83	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	07.09.87	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Extensions Cour de justice CE Kirchb.	20.07.98	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- + mesures transitoires .....	25.07.85	-	-	-	12.334,9	-	-	-	-	-
	01.06.89	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	18.12.90	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	28.12.92	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>		-	-	-	<b>12.334,9</b>	-	-	-	-	-
<b>c) Autres</b>										
- Centre informatique Luxembourg-Gare ...	15.06.83	-	-	-	1.103,4	1.128,8	1.128,8	1.128,8	1.128,8	1.128,8
- Contournement de Differdange .....	30.05.91	-	-	-	1.000,1	1.082,1	1.082,1	-	-	-
- Bâtiment admin. Gendarmerie Esch/Alz.		-	-	-	315,4	315,4	315,4	315,4	-	-
- Missions diplomatiques Bruxelles .....	28.12.92	-	-	-	2.488,8	2.380,5	2.380,5	2.380,5	2.380,5	2.380,5
- Campus scolaire Geesseknepchen .....	06.03.96	135.176,3	145.314,5	13.500,0	12.949,3	13.500,0	13.500,0	13.500,0	13.500,0	13.500,0
	11.08.01	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Centre nat. sportif et culturel Kirchberg ..	02.05.96	104.137,5	111.947,8	8.983,0	11.133,9	8.983,0	8.983,0	8.983,0	8.983,0	8.983,0
	11.08.01	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	26.06.02	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	17.05.06	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Centre de recherche public Henri Tudor ..	19.07.97	14.000,0	15.050,0	1.207,7	1.172,2	1.207,7	1.207,7	1.207,7	1.207,7	1.207,7
	12.08.03	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>		<b>253.313,8</b>	<b>272.312,3</b>	<b>23.690,6</b>	<b>30.163,1</b>	<b>28.597,5</b>	<b>28.597,5</b>	<b>27.515,4</b>	<b>27.200,0</b>	<b>27.200,0</b>



## Fonds spécial: Fonds pour la loi de garantie

(en milliers d'euros)

PROJETS en milliers d'euros	LOI	COUT	COUT A AMORTIR	ANNUITE	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>B. Projets en voie de construction</b>										
<b>Location-vente</b>										
- Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean	17.01.97 11.08.01	80.764,0	86.821,3	6.966,8	3.558,2	6.966,8	6.966,8	6.966,8	6.966,8	6.966,8
- Cité judiciaire au plateau du Saint Esprit	06.04.99 03.08.05	125.200,0	134.590,0	10.799,8	3.080,3	3.000,0	10.799,8	10.799,8	10.799,8	10.799,8
- Nouvelle aérogare du Findel	11.07.96 10.07.02	219.325,0	235.774,4	18.919,1	-	9.500,0	18.919,1	18.919,1	18.919,1	18.919,1
- Parking Findel	11.07.96 10.07.02	105.000,0	112.875,0	9.057,4	-	4.500,0	9.057,4	9.057,4	9.057,4	9.057,4
<b>Sous-total</b>		<b>530.289,0</b>	<b>570.060,7</b>	<b>45.743,1</b>	<b>6.638,5</b>	<b>23.966,8</b>	<b>45.743,1</b>	<b>45.743,1</b>	<b>45.743,1</b>	<b>45.743,1</b>
<b>C. Projets non entamés</b>										
<b>Location-vente</b>										
- Terminal G.A.T. et V.I.P. Findel		24.573,1	26.416,1	2.119,7	-	-	2.119,7	2.119,7	2.119,7	2.119,7
- Deuxième Ecole Européenne		237.000,0	254.775,0	20.443,8	-	-	-	-	-	20.443,8
<b>Sous-total</b>		<b>261.573,1</b>	<b>281.191,1</b>	<b>22.563,5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2.119,7</b>	<b>2.119,7</b>	<b>2.119,7</b>	<b>22.563,5</b>
<b>D. Autres Projets</b>										
<b>Location-vente</b>										
- 4ième extension du Palais de Justice CE	18.07.02	343.250,0	368.993,8	29.609,0	-	-	29.609,0	29.609,0	29.609,0	29.609,0
<b>Sous-total</b>		<b>343.250,0</b>	<b>368.993,8</b>	<b>29.609,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>29.609,0</b>	<b>29.609,0</b>	<b>29.609,0</b>	<b>29.609,0</b>
<b>Total A.-D.</b>		<b>1.388.425,9</b>	<b>1.492.557,9</b>	<b>121.606,3</b>	<b>49.136,5</b>	<b>52.564,2</b>	<b>106.069,3</b>	<b>104.987,2</b>	<b>104.671,8</b>	<b>125.115,6</b>
<b>E. Locations avec option d'achat</b>										
- Tours dits A et B à Luxembourg-Kirchberg		n.a.	n.a.	n.a.	<b>7.016,7</b>	<b>7.192,1</b>	<b>7.371,9</b>	<b>7.556,2</b>	<b>7.745,1</b>	<b>7.556,2</b>
<b>Total sans D. et sans garanties théoriques</b>		<b>1.045.175,9</b>	<b>1.123.564,1</b>	<b>91.997,3</b>	<b>56.153,2</b>	<b>59.756,3</b>	<b>83.832,2</b>	<b>82.934,4</b>	<b>82.807,9</b>	<b>103.062,8</b>

## Fonds d'entretien et de rénovation

(en euros)

Mouvements du Fonds	2007	2008	2009	2010	2011	2012
- Avoir début .....	-	17.498.477	23.000.977	21.300.977	15.100.977	7.100.977
- Alimentations:						
a) Alimentation normale .....	55.000.000	55.025.000	55.000.000	55.000.000	55.000.000	55.000.000
b) Alimentation supplémentaire .....	-	-	-	-	-	-
Total .....	55.000.000	55.025.000	55.000.000	55.000.000	55.000.000	55.000.000
- Dépenses .....	37.501.523	55.025.000	63.000.000	68.000.000	70.000.000	72.000.000
- Moins-value retards et aléas de chantier (10%) .....	-	5.502.500	6.300.000	6.800.000	7.000.000	7.200.000
- Dépenses ajustées .....	37.501.523	49.522.500	56.700.000	61.200.000	63.000.000	64.800.000
<b>- Avoir fin .....</b>	<b>17.498.477</b>	<b>23.000.977</b>	<b>21.300.977</b>	<b>15.100.977</b>	<b>7.100.977</b>	<b>-2.699.023</b>

## Fonds spécial: Fonds d'entretien et de rénovation

(en euros)

Département ministériel	Nature des dépenses	Budget pluriannuel	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Ministère d'Etat, Présidence		12.690.820	1.625.820	1.945.000	2.165.000	2.280.000	2.325.000	2.350.000
	Entretien		1.364.445	1.400.000	1.440.000	1.480.000	1.525.000	1.550.000
	Rénovation		261.375	545.000	725.000	800.000	800.000	800.000
Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration		15.013.966	1.553.966	1.525.000	3.125.000	2.910.000	3.025.000	2.875.000
	Entretien		495.420	625.000	1.000.000	1.085.000	1.150.000	1.150.000
	Rénovation		1.058.546	900.000	2.125.000	1.825.000	1.875.000	1.725.000
Ministère de l'Agriculture, Viticulture et Développement Rural		7.171.874	711.874	1.150.000	1.308.000	1.282.000	1.271.000	1.449.000
	Entretien		203.860	500.000	575.000	582.000	591.000	595.000
	Rénovation		508.013	650.000	733.000	700.000	680.000	854.000
Ministère des Classes Moyennes, Tourisme et Logement		842.571	78.071	145.000	212.000	140.000	122.500	145.000
	Entretien		22.617	125.000	57.000	60.000	62.500	65.000
	Rénovation		55.454	20.000	155.000	80.000	60.000	80.000
Ministère de la Culture et Enseignement Supérieur		19.054.780	1.793.780	2.526.000	3.350.000	3.905.000	3.785.000	3.695.000
	Entretien		1.007.944	1.292.000	1.750.000	1.780.000	1.800.000	1.800.000
	Rénovation		785.836	1.234.000	1.600.000	2.125.000	1.985.000	1.895.000
Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur		680.353	18.353	130.000	165.000	110.000	127.000	130.000
	Entretien		18.353	50.000	30.000	35.000	35.000	35.000
	Rénovation		-	80.000	135.000	75.000	92.000	95.000
Ministère de l'Education nationale		77.993.793	10.643.793	11.575.000	13.370.000	13.860.000	14.210.000	14.335.000
	Entretien		6.338.190	6.200.000	6.825.000	7.035.000	7.085.000	7.210.000
	Rénovation		4.305.604	5.375.000	6.545.000	6.825.000	7.125.000	7.125.000
Ministère de l'Egalité des Chances		377.793	24.793	13.000	125.000	60.000	85.000	70.000
	Entretien		23.162	8.000	25.000	25.000	25.000	25.000
	Rénovation		1.631	5.000	100.000	35.000	60.000	45.000
Ministère de l'Environnement		7.438.712	919.212	600.000	1.519.500	1.445.000	1.495.000	1.460.000
	Entretien		132.728	200.000	550.000	560.000	560.000	560.000
	Rénovation		786.485	400.000	969.500	885.000	935.000	900.000

## Fonds spécial: Fonds d'entretien et de rénovation

(en euros)

Département ministériel	Nature des dépenses	Budget pluriannuel	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Ministère de la Famille et de l'Intégration	Entretien	52.851.889	4.970.889	10.000.000	8.850.000	10.030.000	9.489.000	9.512.000
	Rénovation		1.723.764	3.900.000	2.625.000	3.185.000	3.254.000	3.327.000
Ministère des Finances	Entretien	18.334.923	3.247.125	6.100.000	6.225.000	6.845.000	6.235.000	6.185.000
	Rénovation		1.194.923	2.175.000	2.905.000	3.830.000	4.090.000	4.140.000
Ministère de la Fonction Publique	Entretien	6.901.087	876.502	1.200.000	1.650.000	1.855.000	1.965.000	2.015.000
	Rénovation		318.420	975.000	1.255.000	1.975.000	2.125.000	2.125.000
Ministère de l'Intérieur	Entretien	4.893.928	451.087	900.000	1.303.000	1.360.000	1.410.000	1.477.000
	Rénovation		427.702	625.000	1.240.000	1.275.000	1.325.000	1.352.000
Ministère de l'Intérieur	Entretien	4.893.928	23.386	275.000	63.000	85.000	85.000	125.000
	Rénovation		631.928	1.030.000	745.000	811.000	851.000	825.000
Ministère de la Justice	Entretien	49.230.033	174.682	450.000	265.000	300.000	325.000	325.000
	Rénovation		457.246	580.000	480.000	511.000	526.000	500.000
Ministère de la Santé	Entretien	18.243.996	2.512.747	9.760.000	7.808.000	8.361.000	8.300.000	8.225.000
	Rénovation		4.263.286	5.635.000	4.973.000	5.236.000	5.125.000	5.000.000
Ministère de la Santé	Entretien	18.243.996	2.586.996	2.231.000	3.242.000	3.507.000	3.347.000	3.330.000
	Rénovation		1.252.252	976.000	1.453.000	1.532.000	1.612.000	1.650.000
Ministère de la Sécurité Sociale	Entretien	526.739	1.334.744	1.255.000	1.789.000	1.975.000	1.735.000	1.680.000
	Rénovation		1.739	55.000	35.000	75.000	290.000	70.000
Département ministériel des Sports	Entretien	6.335.974	1.739	25.000	35.000	40.000	40.000	40.000
	Rénovation		-	30.000	-	35.000	250.000	30.000
Département ministériel des Sports	Entretien	6.335.974	865.974	637.000	1.120.000	1.210.000	1.271.000	1.232.000
	Rénovation		490.752	402.000	775.000	815.000	836.000	852.000
Ministère des Transports	Entretien	2.817.860	375.222	235.000	345.000	395.000	435.000	380.000
	Rénovation		132.360	445.000	500.500	540.000	590.000	610.000
Ministère des Transports	Entretien	2.817.860	45.711	285.000	400.000	415.000	455.000	460.000
	Rénovation		86.648	160.000	100.500	125.000	135.000	150.000
Ministère du Travail et de l'Emploi	Entretien	335.074	7.074	98.000	22.000	67.000	68.000	73.000
	Rénovation		1.305	18.000	22.000	25.000	26.000	28.000
Ministère des Travaux Publics	Entretien	19.170.714	5.769	80.000	-	42.000	42.000	45.000
	Rénovation		1.680.714	1.712.000	4.069.000	3.979.000	3.865.000	3.865.000
Ministère des Travaux Publics	Entretien	19.170.714	866.318	936.000	1.944.000	2.004.000	2.140.000	2.140.000
	Rénovation		814.395	776.000	2.125.000	1.975.000	1.725.000	1.725.000
Divers Ministères et services	Entretien	14.549.616	799.616	1.590.000	2.995.000	2.950.000	3.160.000	3.055.000
	Rénovation		773.797	915.000	1.870.000	1.875.000	1.915.000	1.900.000
Divers Ministères et services	Entretien	14.549.616	25.819	675.000	1.125.000	1.075.000	1.245.000	1.155.000
	Rénovation		799.616	1.590.000	2.995.000	2.950.000	3.160.000	3.055.000

**Fonds spécial: Fonds d'entretien et de rénovation**

(en euros)

<b>Département ministériel</b>	<b>Nature des dépenses</b>	<b>Budget pluriannuel</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Mise sur support informatique du patrimoine de l'Etat		4.282.528	32.528	400.000	700.000	900.000	1.000.000	1.250.000
Total		339.739.023	37.501.523	50.642.000	59.634.000	63.612.000	64.176.500	64.173.000
Réserve à prévoir		-	-	4.383.000	3.366.000	4.388.000	5.823.500	7.827.000
Total des dépenses à prévoir		-	-	55.025.000	63.000.000	68.000.000	70.000.000	72.000.000

## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

### 53 - TRANSPORTS

#### 1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère des Transports au titre de la période 2007 à 2012:

(en milliers d'euros)

		2007	2008	2009	2010	2011	2012
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 53.0	Dépenses générales . . . . .	11,2	6,0	9,0	12,0	12,0	12,0
Section 53.1	Circulation et séc. routières .	476,2	512,0	558,0	595,0	615,0	637,0
Section 53.2	Transp. publics + ferroviaires	164.405,6	23.270,0	16.100,0	19.369,0	42.700,0	61.275,0
	dont Luxtram (50% de l'Etat)	1.100,0	1.100,0	1.100,0	2.869,0	24.700,0	42.775,0
	dont Fonds du rail . . . . .	155.000,0	10.500,0	11.000,0	11.500,0	12.000,0	12.500,0
	dont Fonds racc. ferroviaires	5.000,0	3.500,0	4.000,0	5.000,0	6.000,0	6.000,0
Section 53.3	Adm. des enquêtes tech. . . . .	0,0	44,0	34,5	5,5	4,5	34,0
Section 53.4	Navigation fluviale . . . . .	258,9	324,0	289,0	352,0	420,5	146,0
Section 53.5	Direction de l'aviation civile .	85,0	107,9	145,6	30,4	12,4	0,0
Section 53.6	Adm. de la navigat. aérienne	5.902,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Section 53.7	Garage du gouvernement . . .	185,5	184,0	184,0	240,0	240,0	240,0
Section 53.8	Aéroports et transp. aériens .	0,0	6.063,0	1.611,8	247,6	115,1	188,2
Section 53.9	Adm. des chemins de fer . . .	0,0	154,0	64,0	117,0	76,0	100,0
	Total . . . . .	171.324,6	30.664,9	18.995,9	20.968,5	44.195,5	62.632,2
	Variation . . . . .	-	- 82,1%	- 38,1%	+ 10,4%	+ 110,8%	+ 41,7%

#### 2) Considérations générales

La régression importante de -38,1% du total des crédits de ce département entre 2008 et 2009 résulte essentiellement des deux adaptations budgétaires suivantes:

- les crédits pour l'aménagement des parkings d'accueil et pour l'installation d'équipements de sécurisation dans l'intérêt des transports publics sont transférés au Fonds du rail respectivement vers le budget des Ponts&Chaussées pour ce qui est des parkings relevant de la compétence de cette administration.

- les crédits pour l'exploitation et la maintenance du système de tarification électronique ne figurent plus au budget en capital du Ministère des Transports mais sont regroupés à l'article 23.2.33.001 libellé "Dotation dans l'intérêt de la couverture des frais de la Communauté des Transports" conformément à la motion de la Chambre des députés du 23 mai 2007 qui invite le Gouvernement "à conclure dès l'implémentation du système e-go de base un contrat de gestion déléguée entre l'Etat et la Communauté des Transports dudit système".

#### 3) Considérations particulières

53.2.81.031 Participation dans le capital de Luxtram G.I.E.

Au vu de ce crédit il convient de relever tout d'abord que les études préparatoires sont réalisées par un groupement d'intérêt économique, constitué par l'Etat et la Ville de Luxembourg. L'Etat participe à raison de 50% au financement de ces études.

Les propositions budgétaires du Ministère des Transports suivent la même approche pour le financement des frais de construction et d'acquisition de matériel roulant.

Le programme pluriannuel de Luxtram table sur un investissement global de quelques 387 millions (TTC) d'ici 2014 dont un montant de 292 millions pour la réalisation des infrastructures et un montant de 95 millions pour l'acquisition du matériel roulant.

La répartition pluri-annuelle de ces dépenses se présente actuellement comme suit:

(en milliers d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Frais de fonctionnement . . . . .	1.838	2.400	2.550	n.c	n.c	6.788
Invest. en infrastructure . . . . .	3.900	47.000	68.000	90.000	83.000	291.900
Invest.en matériel roulant . . . . .	0	0	15.000	40.000	40.000	95.000
Total . . . . .	5.738	49.400	85.550	130.000	123.000	393.688
A charge de l'Etat (50%) . . . . .	2.869	24.700	42.775	65.000	61.500	196.844

Pour ce qui est du devis précité de 387 millions, il importe d'attendre la remise des avants-projets détaillés ou du moins des avant-projets sommaires pour se fixer davantage sur ces prévisions financières.

#### 53.2.93.000 Alimentation du fonds du rail

L'évolution prévisionnelle de la situation financière du Fonds du rail se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
- Avoir en début d'exercice . . . . .	358.607	350.089	260.246	216.437	99.753
- <u>Alimentation</u> :					
Dotations budgétaires :					
Investissement . . . . .	10.500	11.000	11.500	12.000	12.500
Gestion de l'infrastructure . . . . .	100.000	111.500	107.040	115.000	123.000
Emprunt . . . . .	100.000	100.000	150.000	150.000	150.000
Subvention U.E. . . . .	5.000	2.000	3.000	3.500	4.200
Restitution T.V.A. (Investissement) . . . . .	22.611	34.681	40.771	44.211	56.071
Restitution T.V.A. (Gest. de l'infra.) . . . . .	16.239	17.400	20.433	16.056	17.250
Redevances . . . . .	22.000	23.800	24.000	25.000	25.000
Total recettes. . . . .	276.350	300.381	356.744	365.767	388.021
Dépenses projetées :					
Gestion de l'infrastructure . . . . .	117.400	131.905	123.096	132.250	141.450
Investissement . . . . .	265.309	301.798	337.954	428.884	589.261
Etudes et personnel . . . . .	8.283	16.880	7.094	7.094	7.094
Dépenses maximales . . . . .	390.992	450.583	468.144	568.228	737.805
Moins-value retards et aléas de chantier (2008:40% 2009-2012: 20%) . . . . .	106.124	60.360	67.591	85.777	117.852
Dépenses ajustées . . . . .	284.868	390.223	400.553	482.451	619.953
Avoir en fin d'exercice . . . . .	350.089	260.246	216.437	99.753	-132.179

Le tableau ci-après résume le programme des travaux qui sont prévus au titre de la période 2008-2012 pour la réalisation d'investissements dans le domaine de l'infrastructure ferroviaire:

(en milliers d'euros)

	2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Investissements . . . . .	265.309	301.798	337.954	428.884	589.261
dont:					
- Double Voie Ligne Pétange-Luxbg. . . . .	26.733	66.751	71.310	71.310	71.310
- Raccordement Kirchberg et Findel . . . . .	38.816	32.791	70.556	101.022	101.022
- Tête Nord de la Gare de Luxbg. . . . .	15.543	15.929	8.594	0	0
- Tête Sud-Ouest de la gare de Luxbg. . . . .	0	0	0	0	5.942
- Raccordement Belval . . . . .	13.485	38.536	21.951	8.492	11.885
- Tunnel Belval-Oberkorn . . . . .	0	0	0	3.565	23.770
- Système de contrôle de vitesse . . . . .	3.565	3.565	2.318	0	0
- Système GSM-R . . . . .	7.131	7.131	7.131	7.131	4.681
- Centre de Remisage Gare de Luxbg. . . . .	27.560	26.165	24.311	5.773	0
- Ligne du Nord (hors entretien cons.) . . . . .	3.565	0	0	16.108	59.425
- Gare périphérique Cessange . . . . .	0	0	5.942	17.827	29.712
- Gare périphérique Howald . . . . .	0	1.188	6.537	18.422	29.712
- Gare périphérique Lux.-Kirchberg . . . . .	0	0	5.942	23.770	35.655
- Entretien Constructif . . . . .	124.917	107.344	100.289	97.228	97.416
- Eurocaprail . . . . .	0	1.188	13.073	53.482	112.907
- Autres projets . . . . .	3.994	1.210	0	4.754	5.824

#### 53.2.93.001 Alimentation du fonds des raccordements ferroviaires internationaux

L'évolution de la situation financière du Fonds des raccordements ferroviaires internationaux se présente prévisiblement comme suit pour la période 2008 à 2012:

(en milliers d'euros)

	2008 Prévis.	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Avoir en début d'exercice . . . . .	38.136	17.944	14.444	18.444	19.444
<u>Alimentation :</u>					
- Normale . . . . .	3.500	4.000	5.000	6.000	6.000
<u>Dépenses projetées :</u>					
- TGV Est-européen . . . . .	18.442	-	-	-	-
- Rodange-Arlon/Virton . . . . .	0	1.500	-	-	-
- Trèves-Coblence . . . . .	5000	5.000	-	-	-
- Sarrebruck . . . . .	250	1000	1.000	5.000	5.000
Total dépenses . . . . .	23.692	7.500	1.000	5.000	5.000
Avoir en fin d'exercice . . . . .	17.944	14.444	18.444	19.444	20.444

Rappelons que les dépenses qui sont imputées à charge de ce fonds spécial concernaient principalement jusqu'ici la participation au financement de la partie française du TGV Est-Européen. Le solde de cette participation sera liquidé à charge de l'exercice 2008.

Pour l'exercice 2009, le Ministère des Transports propose une dotation de 4 millions en faveur de la réalisation des projets suivants :

- la réouverture des lignes Rodange-Virton et Arlon-Rodange ;
- l'amélioration de la relation Trèves-Coblence ;
- la réalisation d'une nouvelle ligne entre Luxembourg et Sarrebruck.



## Projet de budget pour 2009

### Programme pluriannuel des dépenses en capital (2008-2012)

#### 54 - ÉGALITÉ DES CHANCES

Le tableau ci-après résume l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère de l'Égalité des chances.

(en milliers d'euros)

	2007 Compte	2008 Budget	2009 Projet	2010 Prévis.	2011 Prévis.	2012 Prévis.
Égalité des chances . . . .	12	10	10	9	16	11
Variation . . . . .	-	-16,7%	-	-10,0%	77,8%	-31,3%

Le budget des dépenses en capital du Ministère de l'Égalité des Chances ne nécessite pas de plus amples commentaires.

---